

# GUIDE **MAYOTTE**

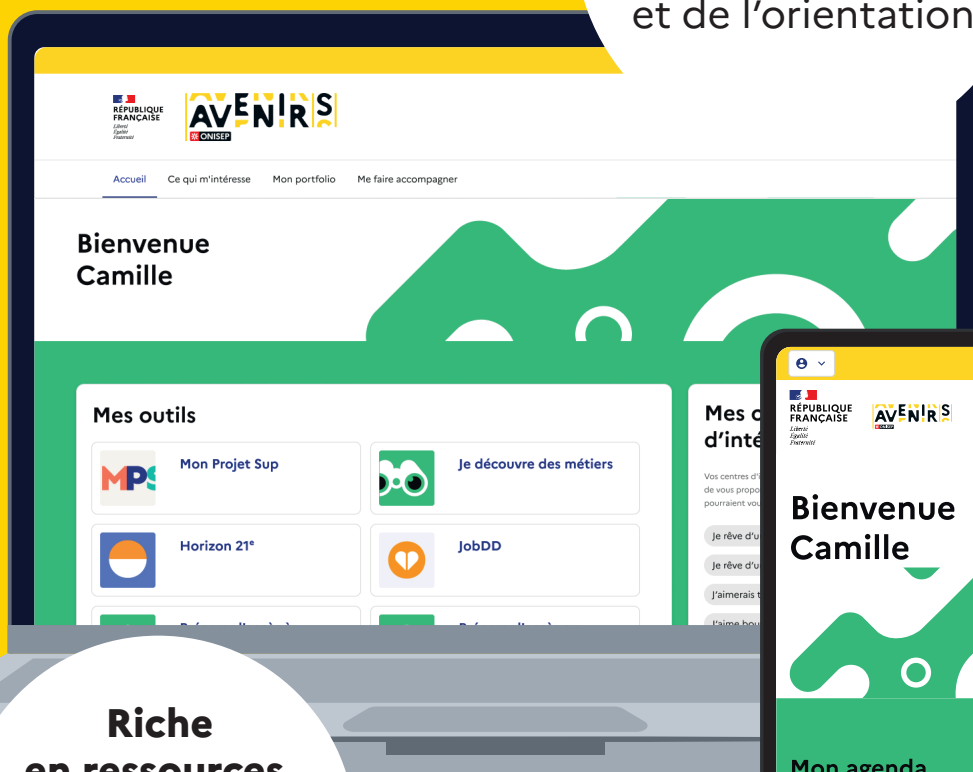
RENTÉE 2026



**APRÈS  
LA 3<sup>e</sup>**

## La plateforme AVENIR|S S'orienter pour préparer son avenir, ça s'apprend

**Publique, gratuite  
et ouverte**  
aux élèves et aux  
acteurs de l'éducation  
et de l'orientation



**Riche  
en ressources,  
en services et en  
accompagnement  
humain**

Rendez-vous sur [onisep.fr/avenir-s](https://onisep.fr/avenir-s)



# APRÈS LA 3<sup>e</sup>, CHOISIR SON ORIENTATION

La 3<sup>e</sup> est une année charnière. Vous avez toute l'année pour affiner et finaliser vos premiers choix d'avenir. Souhaitez-vous vous diriger vers une formation professionnelle qui vous permettra d'apprendre un métier en alliant enseignements théoriques et pratiques, ou bien préférez-vous aller vers un cycle général et technologique grâce auquel vous choisirez plus tard votre voie ?

Ce n'est pas qu'une question de résultats scolaires. Cela dépend aussi de vos envies. Vous projetez-vous dans des études longues ou préférez-vous plutôt aller travailler rapidement, quitte à reprendre une formation après une première expérience professionnelle ? Vous le savez sans doute, vous changerez de métier plusieurs fois dans votre vie. Ce premier choix n'est donc pas définitif. C'est une étape qui correspond à la personne que vous êtes aujourd'hui. Lorsque vous choisirez votre formation, il faudra aussi vous intéresser au secteur d'activité et examiner s'il est porteur d'emplois ou si vous risquez de rencontrer des difficultés à trouver un poste. C'est donc un équilibre à trouver entre vos rêves, votre capacité à réussir et les opportunités de travailler dans le secteur qui vous attire.

Pour vous accompagner dans vos choix, l'Onisep met à votre disposition la plateforme **AVENIRIS!**. N'hésitez pas à vous appuyer sur vos professeurs et sur l'équipe de direction du collège, qui vous accompagneront dans votre réflexion et dans la prise en main de cet outil. Votre Région est aussi là pour vous aider, notamment en vous fournissant de l'information et en participant activement aux heures dédiées à l'orientation. Si vous souhaitez disposer de plus d'accompagnement, prenez rendez-vous avec un ou une psychologue de l'Éducation nationale. Nous sommes tous là pour vous accompagner dans votre projet.

Alors à vous de jouer, lancez-vous !

**ANNE DE ROZARIO**  
DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'ONISEP  
PAR INTÉRIM

|  | page |
|--|------|
| <b>CHOISIR SA VOIE</b>   | 2    |
| Les étapes à suivre pour préparer son orientation                  | 2    |
| Les formations après la 3 <sup>e</sup>                             | 4    |
| <b>LA VOIE PROFESSIONNELLE</b>                                     | 5    |
| La voie professionnelle  | 5    |
| Le CAP et le CAP agricole  | 7    |
| Le bac professionnel et le bac professionnel agricole              | 13   |
| Le BNMA (brevet national des métiers d'art)                        | 19   |
| <b>LES VOIES GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE</b>                         | 21   |
| Le cycle de détermination des voies GT                             | 21   |
| Le cycle terminal de la voie générale                              | 23   |
| Le cycle terminal de la voie technologique                         | 25   |
| <b>SE FORMER AUTREMENT</b>   | 28   |
| <b>SITUATION DE HANDICAP<br/>ET BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS</b> | 29   |
| <b>GUIDE PRATIQUE</b>  | 31   |
| <b>LES SIGLES EN CLAIR</b>   | 33   |
| <b>DANS L'ACADÉMIE DE MAYOTTE</b>                                  | 35   |

# LES ÉTAPES À SUIVRE POUR PRÉPARER SON ORIENTATION

La classe de 3<sup>e</sup> marque la fin de votre parcours au collège. Deux grandes voies de formation s'offrent à vous pour la rentrée suivante : la voie professionnelle ou la voie générale et technologique.

## ● SEPTEMBRE-DÉCEMBRE 2025 : JE RÉFLÉCHIS À MON PROJET

Je fais le point sur mes aptitudes scolaires, mes goûts et mes centres d'intérêt.

Je m'informe et consulte des ressources sur les différentes formations et les métiers que j'aime, auprès d'un ou une psy-EN en prenant rendez-vous dans mon établissement ou dans le CIO proche de chez moi, et/ou auprès du professeur ou de la professeure documentaliste du CDI de mon collège et/ou auprès du professeur principal ou de la professeure principale (pour l'enseignement agricole).

Je note les dates des salons spécialisés ou des JPO pour découvrir les lycées, les CFA ou d'autres établissements.

À noter : l'Onisep recense les JPO qui me concernent (*lire « Les journées portes ouvertes près de chez vous »*).

J'enregistre mes recherches dans la plateforme **AVENIRSI**.

Je profite de la séquence d'observation en milieu professionnel pour découvrir le monde du travail et voir si cela correspond à mes projets.

Si je bénéficie d'une notification de situation de handicap (*lire p. 29*), je peux également m'adresser à un enseignant référent ou une enseignante référente, au coordonnateur ou à la coordonnatrice Ulis et à toute autre personne susceptible de m'aider à faire des choix.

À noter : l'Onisep propose des conseils pratiques pour accompagner votre enfant (*lire le « Guide des parents »*).

## ● À PARTIR DE JANVIER 2026 : J'INDIQUE MES CHOIX D'ORIENTATION

Je formule un ou plusieurs choix de voie d'orientation sur le service en ligne Orientation (ou je complète la fiche de dialogue, ou fiche navette), parmi les voies d'orientation suivantes du ministère de l'Éducation nationale ou du ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire :

- 2<sup>de</sup> générale et technologique ou 2<sup>de</sup> spécifique **STHR** (*lire p. 21 à 26*);
- 2<sup>de</sup> professionnelle organisée ou non par familles de métiers, sous statut scolaire ou en apprentissage (*lire p. 12 à 17*);
- 1<sup>re</sup> année de **BNMA**, sous statut scolaire ou en apprentissage (*lire p. 19 et 20*);
- 1<sup>re</sup> année de **CAP** ou de CAP agricole, sous statut scolaire ou en apprentissage (*lire p. 7 à 12*).

À noter : des rencontres entre l'élève, ses parents et ses professeurs, consacrées au projet d'orientation, sont organisées systématiquement pour tous les élèves de 3<sup>e</sup> avant le conseil de classe du 2<sup>e</sup> trimestre.

## ● CONSEIL DE CLASSE DU 2<sup>e</sup> TRIMESTRE OU DU 1<sup>er</sup> SEMESTRE : JE REÇOIS UN AVIS PROVISOIRE

Je consulte sur le service en ligne Orientation (ou sur la fiche de dialogue) l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe. Cet avis n'est pas définitif et constitue une base d'échanges avec mon professeur principal ou ma professeure principale et le ou la psy-EN pour préparer mes demandes d'admission dans les formations et établissements souhaités après la 3<sup>e</sup>.

### INFO +

#### L'accès en 2<sup>de</sup> professionnelle

Les élèves de 3<sup>e</sup> qui auront construit leur parcours d'orientation sur la [plateforme AVENIRSI](#) pourront bénéficier d'une bonification pour leur accès en 2<sup>de</sup> professionnelle.

#### Le service en ligne Orientation

Le service dématérialisé permet aux parents d'élèves de 3<sup>e</sup> de découvrir les parcours possibles, de formuler

des demandes de formation et de consulter les réponses du conseil de classe. Il est accessible à partir du portail [Educonnect](#).

À noter : l'utilisation du service en ligne n'est pas obligatoire. Les familles peuvent toujours demander des formulaires papier (dossier d'inscription, fiche de dialogue, fiche préparatoire à l'affectation) auprès des établissements scolaires.

#### L'entretien individuel d'orientation

Organisé le plus tôt possible, cet entretien se déroule entre le professeur principal ou la professeure principale, l'élève et sa famille, et est organisé en coopération avec le ou la psy-EN du collège. Il permet de faire le point sur la scolarité pour envisager les poursuites d'études les plus adaptées.

## ● PENDANT LE 3<sup>e</sup> TRIMESTRE OU LE 2<sup>d</sup> SEMESTRE : JE DÉCOUVRE LES OFFRES DE POURSUITE D'ÉTUDES ET JE FORMULE MES DEMANDES

Je consulte sur le service en ligne les offres de formation après la 3<sup>e</sup> dans les établissements publics, privés, sous statut scolaire et en apprentissage, partout en France.

Je formule dans le service en ligne (ou avec la fiche de dialogue et la fiche préparatoire à l'affectation) mes demandes d'admission pour les formations et établissements souhaités. Pour chaque formation choisie, le conseil de classe examine la voie d'orientation correspondante :

- 2<sup>de</sup> générale et technologique ;
- 2<sup>de</sup> professionnelle ;
- 1<sup>re</sup> année de BNMA ;
- 1<sup>re</sup> année de CAP ou de CAP agricole.

Je peux indiquer plusieurs demandes par ordre de préférence :

- si je choisis une 2<sup>de</sup> générale et technologique, j'inscris les différents établissements où je souhaiterais étudier ;
- si je choisis une 2<sup>de</sup> professionnelle, j'inscris une 2<sup>de</sup> pro famille de métiers ou je choisis la spécialité de bac pro souhaitée, si ce dernier est hors familles de métiers. J'indique si je veux étudier à temps plein sous statut scolaire ou en apprentissage (*lire p. 6*) et je donne des noms d'établissements ;
- si je choisis un BNMA, j'indique si je souhaite étudier à temps plein sous statut scolaire ou en apprentissage (*lire p. 6*) et je donne des noms d'établissements ;
- si je choisis un CAP ou un CAP agricole, j'indique si je souhaite étudier à temps plein sous statut scolaire ou en apprentissage (*lire p. 6*) et je donne des noms d'établissements.

### INFO +

#### L'accompagnement à l'orientation

Un temps, de 36 heures annuelles, d'accompagnement à l'orientation est prévu pour les élèves de 3<sup>e</sup>, selon leurs besoins et les modalités mises en place dans le collège. Des actions d'information spécifiques, en lien avec les régions, peuvent également être organisées.

#### Le redoublement

Face à des difficultés d'apprentissage importantes et récurrentes, le conseil de classe peut demander le redoublement. Le chef ou la cheffe d'établissement rencontre alors l'élève et sa famille, et décide ensuite d'acter le redoublement. Si celui-ci est accepté, l'élève bénéficie d'un accompagnement pédagogique particulier, par exemple un PPRE. En cas de désaccord, la famille peut faire appel de la décision. Un seul redoublement est possible à l'issue des classes de 5<sup>e</sup>, de 4<sup>e</sup> ou de 3<sup>e</sup>. Un deuxième redoublement n'est possible que si l'élève a connu une période d'interruption dans sa scolarité.

#### À noter :

- si j'opte pour un établissement privé sous contrat ou une formation en apprentissage, je dois contacter les établissements pour faire les démarches complémentaires nécessaires (*lire « L'orientation en 3<sup>e</sup> et l'affectation en lycée »*) ;
- si j'opte pour des formations en apprentissage, je dois trouver un employeur entre 3 mois avant et 3 mois après le début de ma formation. Si ma rentrée a lieu en septembre, je devrai signer mon contrat avec l'aide du CFA entre les mois de juillet et de novembre 2026 ;
- si je postule dans un lycée hors de mon académie, je me renseigne auprès du professeur principal ou de la professeure principale et/ou du ou de la psy-EN sur la procédure à suivre.

## ● CONSEIL DE CLASSE DU 3<sup>e</sup> TRIMESTRE OU DU 2<sup>d</sup> SEMESTRE : JE REÇOIS UNE PROPOSITION D'ORIENTATION

Le conseil de classe formule une proposition d'orientation :

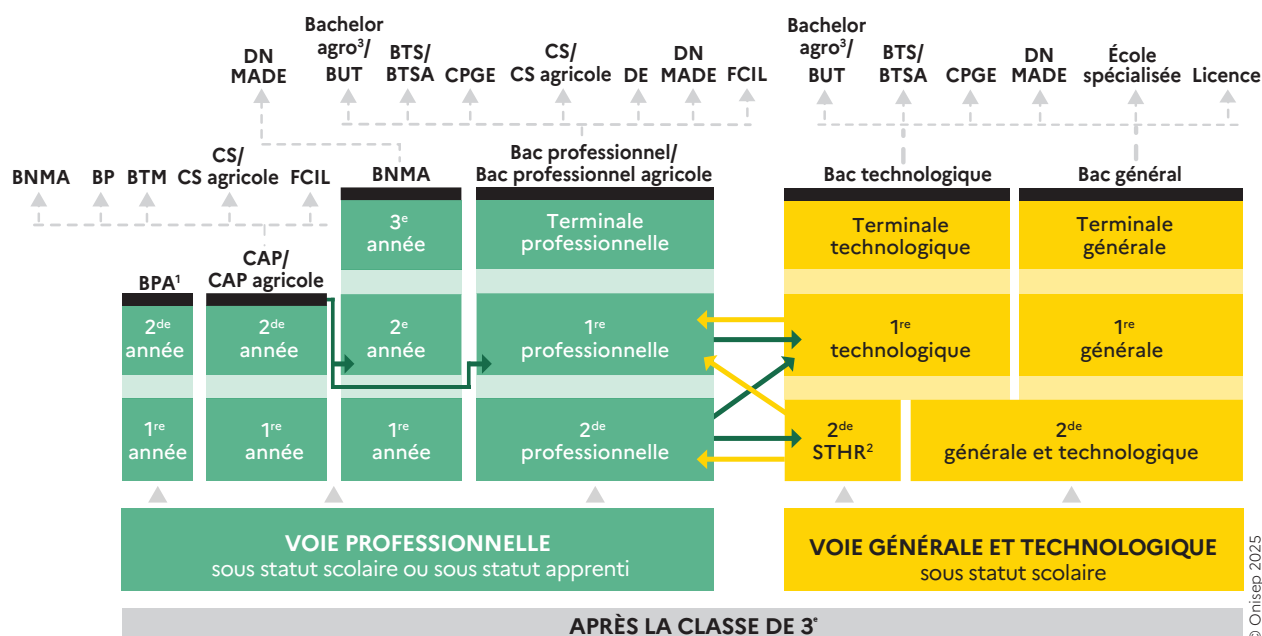
- elle correspond à ma demande et devient alors la décision d'orientation, notifiée par le chef ou la cheffe d'établissement ;
- elle ne correspond pas à ma demande : le chef ou la cheffe d'établissement organise un entretien avec mes parents et moi, à la suite duquel il ou elle prend une décision définitive. Si cette décision ne me convient pas, mes parents disposent de 3 jours ouvrables pour faire appel auprès d'une commission. Pour statuer, cette dernière s'appuie sur les éléments transmis par ma famille et ceux fournis par le chef ou la cheffe d'établissement. Si un désaccord persiste, ma famille peut demander mon maintien dans la classe d'origine. **Pour en savoir plus :** « [Affectation en lycée : questions-réponses](#) ».

## ● FIN JUIN-DÉBUT JUILLET 2026 : JE REÇOIS LE RÉSULTAT D'ADMISSION ET JE M'INSCRIS

Je consulte en ligne le résultat d'admission qui précise la formation et le lycée d'affectation. Je peux m'inscrire dans l'établissement en remplissant un dossier papier remis par le secrétariat de l'établissement d'accueil ou via le service d'inscription en ligne, si l'établissement l'a ouvert. Pour le suivi de l'admission, le chef ou la cheffe d'établissement de mon collège m'accompagne, avec l'aide du professeur principal ou de la professeure principale, ainsi que du ou de la psy-EN. Si je ne le fais pas, je risque de perdre ma place, laquelle sera proposée à un ou une autre élève sur liste d'attente.

**À noter :** si je n'ai pas d'admission en lycée, je prends contact avec mon collège.

# LES FORMATIONS APRÈS LA 3<sup>e</sup>



→ Passerelles entre les différentes voies.

1. Exclusivement en apprentissage.

2. Dans la série STHR, les enseignements technologiques débutent dès la classe de 2<sup>de</sup>.

3. Diplôme national de niveau bac + 3, le bachelor agro correspond au 1<sup>er</sup> cycle en sciences et techniques de l'agronomie, ouverture à la rentrée scolaire 2027 du parcours en 3 ans.

© Onisep 2025

## Bac professionnel/bac professionnel agricole

Décliné dans de nombreuses spécialités, le bac professionnel offre un accès direct à l'emploi ou à une poursuite d'études, notamment en BTS ou en BTSA.

Lire p. 13 à 18.

## BNMA

Décliné dans de nombreuses spécialités, le BNMA (brevet national des métiers d'art) permet d'accéder aux formations de l'enseignement supérieur, en particulier au DN MADE.

Lire p. 19 et 20.

## BPA

Déclinés en secteurs professionnels, les six BPA (brevets professionnels agricoles) sont proposés par la voie de l'apprentissage.

Lire p. 9.

## CAP/CAP agricole

Premier niveau de qualification professionnelle, le CAP (certificat d'aptitude professionnelle) vise l'acquisition de techniques précises pour exercer un métier. La poursuite d'études peut être envisagée, notamment en bac professionnel ou en BNMA.

Le CAP se prépare en 1, 2 ou 3 ans, en fonction du profil et des besoins de l'élève.

Lire p. 7 à 12.

## Bac général

La voie générale se compose d'enseignements communs, d'enseignements de spécialité et d'enseignements optionnels. Le bac général mène principalement à des filières d'études longues à bac + 3, bac + 5, voire plus.

Lire p. 21 à 24.

## Bac technologique

Le bac technologique est décliné en huit séries au choix : S2TMD, ST2S, STAV, STD2A, STHR, STI2D, STL et STMG. Il conduit principalement à des études supérieures techniques à bac + 2 (BTS ou BTSA), voire plus longues (BUT, écoles d'ingénieurs et de commerce, licences...).

Lire p. 21 et 22, puis p. 25 à 27.

# LA VOIE PROFESSIONNELLE

Choisir la voie professionnelle, c'est apprendre un métier, soit sous statut scolaire, soit en apprentissage. Elle engage les élèves dans des parcours d'excellence, véritables tremplins vers une insertion professionnelle immédiate ou une poursuite d'études réussie.

Après la 3<sup>e</sup>, il est possible d'apprendre un métier en choisissant la voie professionnelle, en suivant un CAP (en 2 ans), un BNMA ou un bac pro (en 3 ans). Préparés en tant qu'élève au sein d'un LP ou en tant qu'apprenti ou apprentie dans un LP ou un CFA, ces diplômes permettent un accès direct à l'emploi ou à une poursuite d'études.

Les spécificités de la voie professionnelle :

- des **enseignements généraux** : français, mathématiques, physique-chimie, histoire-géographie, enseignement moral et civique, langues vivantes, arts appliqués et cultures artistiques, éducation socioculturelle (en lycée agricole), éducation physique et sportive...;
- des **enseignements professionnels théoriques et pratiques** pour acquérir des connaissances, des techniques, des méthodes, des savoir-faire et des gestes professionnels à l'aide d'outils et de matériels spécifiques (plateaux techniques et équipements reproduisant les conditions réelles d'exercice en activité professionnelle);
- des **cours en petits groupes ou en co-intervention** (pluridisciplinarité en lycée agricole), avec des enseignants et des enseignantes de disciplines professionnelles et générales. Après un test de positionnement en début de 1<sup>re</sup> année de CAP, de 1<sup>re</sup> année de BNMA ou de 2<sup>de</sup> pro, l'élève consolidera sa maîtrise du français et des mathématiques jusqu'à la fin du lycée professionnel;
- des **PFMP** obligatoires, dont la durée varie en fonction du diplôme et de la spécialité préparés. Elles peuvent se réaliser, en partie, à l'étranger. **À noter** : une allocation de stage (entre 50 et 100 € par semaine de PFMP) est versée par l'État;
- un **accompagnement personnalisé et renforcé** en petits groupes pour consolider ses compétences, acquérir une méthode de travail et préparer son orientation;
- un **accompagnement aux choix d'orientation** en 2<sup>de</sup> année de CAP, en 3<sup>e</sup> année de BNMA et en terminale bac pro pour préparer et réussir son projet d'orientation;
- des **CCF et/ou des épreuves terminales ponctuelles** selon les disciplines et les spécialités;
- des **bureaux d'entreprises** implantés au sein des LP pour accompagner les élèves dans leurs démarches : accès à un réseau professionnel, recherche de stage ou de contrat d'apprentissage, etc.;
- une **période de consolidation de l'orientation**, qui permet de changer de formation dès le mois de novembre;
- une **mobilité internationale**, possible pour tous les élèves, y compris celles et ceux qui sont en apprentissage. Effectuer une partie de ses études ou un stage à l'étranger est envisageable, selon le cadrage réalisé par l'établissement ou le CFA. En entreprise et/ou dans un établissement de formation professionnelle, cette expérience permet de gagner en autonomie, d'enrichir ses connaissances du métier et d'améliorer sa pratique d'une langue étrangère. La valorisation des compétences acquises à l'étranger passe par une épreuve facultative de mobilité, qui donne lieu à la délivrance d'une attestation MobilitéPro, en plus du diplôme.

Pour en savoir plus : « [Voie pro et mobilité européenne](#) » ;  
.../...

## INFO +

### Les CMQ

Imaginez un LP, un CFA, un IUT, une université, un laboratoire de recherche et des entreprises qui travaillent ensemble. C'est ça, un CMQ (campus des métiers et des qualifications) ! Vous avez une passion pour l'aéronautique, l'automobile ou l'informatique ? Vous avez envie de vous engager dans la transition écologique ? Les CMQ sont faits pour vous. Ils sont classés selon 12 filières d'activité dynamiques et porteuses d'emplois. Au sein de chaque région, ces campus déclinent une offre de formation large et diversifiée, du CAP au doctorat, sous statut scolaire ou en apprentissage, grâce à leur réseau d'établissements. À vous de trouver la formule qui vous convient le mieux. Pour en savoir plus : « [Les campus des métiers et des qualifications](#) ».

### Changer d'orientation

Quel que soit le cursus, il est possible de changer de voie ou de spécialité sans avoir à recommencer le cycle. Pour cela, il faut contacter le professeur principal ou la professeure principale et/ou le ou la psy-EN. Ainsi, les élèves de 2<sup>de</sup> année de CAP de la même spécialité que le bac professionnel envisagé peuvent demander à poursuivre leurs études en 1<sup>re</sup> professionnelle. Les élèves de 2<sup>de</sup> ou de 1<sup>re</sup> pro peuvent demander un changement d'orientation dans une autre spécialité de la voie pro. En fonction des motivations et des résultats scolaires de l'élève, des places disponibles dans la filière souhaitée et des recommandations du conseil de classe, le chef ou la cheffe d'établissement peut donner un avis favorable à une demande de réorientation. Toutefois, avant d'intégrer une nouvelle formation, il sera proposé à l'élève de suivre un stage passerelle pour découvrir la nouvelle filière et acquérir les compétences nécessaires pour y réussir.

.../...

- la possibilité de préparer son diplôme en apprentissage en alternant périodes chez l'employeur et formation scolaire, après la signature d'un contrat. L'apprentissage en entreprise peut commencer dans les 3 mois précédant ou suivant le début de la formation. Dans les LP, l'apprentissage peut s'effectuer sur la totalité du CAP, du BNMA ou du bac professionnel, ou bien sur une partie du cursus, le reste étant réalisé sous statut scolaire. En cas de rupture du contrat d'apprentissage, la formation peut être poursuivie sous statut scolaire au lycée.

Chaque CAP ou CAP agricole, chaque BNMA, chaque bac professionnel ou bac professionnel agricole existe dans plusieurs spécialités correspondant à différents métiers. Les contenus de la formation, les compétences et les connaissances attendues à l'examen, les activités professionnelles exercées par le ou la titulaire du diplôme et les types d'emploi occupés sont détaillés dans des documents nationaux appelés « référentiels », annexés aux arrêtés de création de chaque spécialité.

**Pour en savoir plus :**

- sur les diplômes professionnels, consulter le site du [ministère de l'Éducation nationale](#) ;
- sur les diplômes agricoles, consulter le site du [ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire](#) ;
- sur les formations et métiers de la mer, consulter le site du [ministère chargé de la Mer et de la Pêche](#).

**INFO +**

**Le contrat d'apprentissage**

Le contrat d'apprentissage permet à un ou une jeune de suivre une formation certifiée par un diplôme ou un titre à finalité professionnelle, en alternant enseignements en CFA ou en LP et période en entreprise. C'est un contrat de travail écrit d'une durée pouvant aller de 6 mois à 3 ans. Il est signé entre l'élève en apprentissage ou son responsable légal et un employeur. Il concerne les jeunes de 16 ans au moins (ou de 15 ans et 1 jour et ayant terminé la classe de 3<sup>e</sup>, brevet obtenu ou pas) et de moins de 30 ans (29 ans révolus) à la date de conclusion du contrat. L'apprenti est obligatoirement accompagné, au sein de l'entreprise, par un maître d'apprentissage justifiant d'une expérience professionnelle et d'une qualification suffisante. L'apprenti perçoit un pourcentage du smic (salaire minimum interprofessionnel de croissance) ou du SMC (salaire minimum conventionné), qui varie en fonction de son âge et de l'année d'études du diplôme préparé. Pour les jeunes en situation de handicap disposant d'une RQTH, l'apprentissage est accessible sans limite d'âge. Ils ou elles peuvent bénéficier d'un contrat d'apprentissage aménagé (*lire p. 29 et 30*).

**Pour consulter les offres en apprentissage :**  
« [Emplois et formations en alternance](#) ».

# LE CAP ET LE CAP AGRICOLE

Avec près de 200 spécialités (dont 9 agricoles), les CAP (certificats d'aptitude professionnelle) sont des diplômes nationaux, attestant d'un premier niveau de qualification professionnelle. Visant l'entrée directe dans la vie active, ils permettent aussi une poursuite d'études, en particulier en bac professionnel.

## ● LE CAP

### Où et comment ?

La formation peut être suivie :

- par la voie scolaire, dans un lycée professionnel ou un établissement privé d'enseignement technique. L'examen est passé le plus souvent à l'issue d'un cursus de préparation de 2 ans ;
- par la voie de l'apprentissage dans un CFA public ou privé ou un lycée professionnel. L'admission nécessite de signer un contrat d'apprentissage avec un employeur (*lire p. 6*) ;
- dans les écoles de production ;
- par la voie de l'enseignement à distance.

**À noter :** le CAP peut être préparé en 1 an par toutes les personnes déjà diplômées (d'un autre CAP au minimum), qui seront dispensées des épreuves générales, mais aussi par des jeunes très motivés, avec un projet professionnel solide et un bon niveau scolaire, ainsi que par des élèves de 1<sup>re</sup> et de terminale professionnelle, technologique ou générale. La formation est également dispensée en 3 ans selon les profils et les besoins éducatifs particuliers des élèves : issus d'Ulis ou de SEGPA, ou encore sortis du système scolaire et sans diplôme dans le cadre du retour en formation, par exemple. Ces parcours adaptés sont proposés par l'équipe pédagogique après un dialogue avec l'élève et/ou sa famille.

### Au programme

La formation comporte :

- des **enseignements professionnels** : ils représentent un peu plus de la moitié de l'emploi du temps et se déroulent sous forme de cours, de travaux pratiques et de travaux en atelier, en intérieur ou en extérieur, en fonction de la spécialité du CAP. Ils intègrent la PSE et des heures en co-intervention ;
- des **enseignements généraux** : français, histoire-géographie, EMC, mathématiques et physique-chimie, EPS et langue vivante. Ils couvrent environ la moitié de l'emploi du temps hebdomadaire et sont en relation avec les enseignements professionnels ;

- des **enseignements facultatifs et/ou épreuves facultatives** : langue vivante (autre que celle choisie dans l'enseignement obligatoire), arts appliqués et culture artistique ou mobilité ;
- un volume horaire est consacré à la **consolidation, à l'accompagnement personnalisé et à l'accompagnement au choix d'orientation** ;
- la **réalisation d'un chef-d'œuvre**, résultat d'un projet pluridisciplinaire individuel ou en groupe. Il témoigne des savoirs professionnels et des gestes propres à un métier, et peut prendre des formes diverses, selon la spécialité du CAP : produit fini (en bois, en métal, en tissu...), décor, film, exposition, site Internet ou application, participation à un concours, organisation d'un événement, etc. Il peut aussi donner lieu à la préparation d'un concours ou à la conception d'une mini-entreprise ;
- des **PFMP** obligatoires, de 12 à 14 semaines selon la spécialité de CAP. Lorsque la durée de formation est de 1 an, l'élève effectue au minimum 5 semaines en milieu professionnel. Une allocation de stage (50 € par semaine de PFMP en 1<sup>re</sup> année et 75 € en 2<sup>de</sup> année) est versée par l'État.

### Validation du diplôme

Le CAP est un diplôme national de niveau 3 du cadre des certifications professionnelles. Il est délivré aux candidats et candidates ayant obtenu, d'une part, la moyenne à l'ensemble des unités et, d'autre part, la moyenne aux épreuves professionnelles, soit 10/20, en l'absence de note éliminatoire. L'évaluation peut être réalisée sous la forme d'un examen terminal et/ou d'un CCF.

### Poursuites d'études

Après un CAP, il est possible de préparer un autre CAP (en 1 an) ; un CS ; une FCIL ; un BP exigé dans certaines professions pour s'installer à son compte ; un BTM, délivré par les chambres de métiers et de l'artisanat ; un bac professionnel dans une spécialité cohérente avec celle du CAP obtenu, ou d'intégrer un BNMA en 2<sup>e</sup> année après un CAP des métiers d'art.

**HORAIRES HEBDOMADAIRES MOYENS HORS STAGES ET ENSEIGNEMENTS EN CAP**  
 (toutes spécialités confondues)

|   | 1 <sup>re</sup> ANNÉE DE CAP | 2 <sup>de</sup> ANNÉE DE CAP |
|---|------------------------------|------------------------------|
| Enseignements professionnels  | 11 h 30                      | 12 h                         |
| Enseignements professionnels et français en co-intervention                         | 1 h 30                       | 1 h 30                       |
| Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention                    | 1 h 30                       | 1 h 30                       |
| Réalisation d'un chef-d'œuvre   | 3 h                          | 3 h                          |
| <b>PSE</b>  | 1 h 30                       | 1 h                          |
| Français, histoire-géographie   | 1 h 30                       | 1 h 30                       |
| <b>EMC</b>  | 30 min                       | 30 min                       |
| Mathématiques et physique-chimie  | 1 h 30                       | 1 h 30                       |
| <b>EPS</b>  | 2 h 30                       | 2 h 30                       |
| Langue vivante  | 1 h 30                       | 1 h 30                       |
| Arts appliqués et culture artistique  | 1 h                          | 1 h                          |
| Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation | 3 h 30                       | 3 h 30                       |
| <b>TOTAL</b>  | <b>31 h</b>                  | <b>31 h</b>                  |
| <b>PFMP</b>   | 6 à 7 semaines               | 6 à 7 semaines               |

# LE CAP ET LE CAP AGRICOLE

(SUITE)

## ● LE CAP AGRICOLE

### Où et comment ?

La formation peut être suivie :

- par la voie scolaire, dans les [LPA](#) ou les [MFR](#). L'examen est passé le plus souvent à l'issue d'un cursus de préparation de 2 ans ;
- par la voie de l'apprentissage, dans les [CFA](#) publics ou privés. L'admission nécessite un contrat d'apprentissage avec un employeur (*lire p. 6*) ;
- par la voie de l'enseignement à distance.

### Au programme

La formation comporte :

- des modules d'**enseignements généraux**, à savoir **MG1** : agir dans des situations de la vie sociale (histoire-géographie, éducation socioculturelle, mathématiques, technologie de l'informatique et du multimédia, sciences économiques, sociales et de gestion) ; **MG2** : mettre en œuvre des démarches contribuant à la construction personnelle (français, éducation socioculturelle, biologie, éducation physique et sportive) ; **MG3** : interagir avec son environnement social (français, langue vivante, sciences économiques, sociales et de gestion, éducation physique et sportive) ;
- des modules d'**enseignements professionnels**, dont le nombre varie selon les spécialités ;
- des **enseignements complémentaires** : 5 heures hebdomadaires de renforcement des connaissances, 3 heures de pluridisciplinarité et un enseignement facultatif ;
- 1 semaine de **stage collectif** pour aborder les thématiques d'éducation à la santé, à la sécurité et au développement durable ;
- des **PFMP** obligatoires, de 12 à 14 semaines, effectuées individuellement. Une allocation de stage (50 € par semaine de PFMP en 1<sup>re</sup> année et 75 € en 2<sup>de</sup> année) est versée par l'État ;
- la possibilité d'effectuer 1 à 6 semaines de **stage complémentaire**, à titre individuel ou pour des groupes restreints.

**À noter :** une grille horaire différente existe pour chaque spécialité de [CAP agricole](#).

Pour consulter les programmes : « [Les CAP agricoles](#) ».

### Validation du diplôme

Le CAP agricole est un diplôme national de niveau 3 du cadre des certifications professionnelles. Il est délivré aux candidats et candidates ayant obtenu, d'une part, la moyenne à l'ensemble des unités et, d'autre part, la moyenne aux épreuves professionnelles, soit 10/20, en l'absence de note éliminatoire. L'évaluation peut être réévaluée sous la forme d'un examen terminal ou d'un [CCF](#). Le diplôme est également délivrable aux apprenants qui ont validé l'ensemble des [UC](#).

### Poursuites d'études

Après un CAP agricole, il est possible de préparer un autre CAP (en 1 an) ; un [CS](#) ; un CS agricole ; une [FCIL](#) ; un [BP](#), exigé dans certaines professions pour s'installer à son compte ; un [BTM](#), délivré par les chambres de métiers et de l'artisanat ; un bac professionnel dans une spécialité cohérente avec celle du CAP agricole obtenu.

### INFO +

#### Le BPA

Délivré par le ministère chargé de l'Agriculture, le BPA (brevet professionnel agricole) est, comme le CAP, un diplôme national de niveau 3 du cadre national des certifications professionnelles. Il se prépare en 2 ans par la voie de l'apprentissage. Il est délivré selon la modalité des [UC](#). Il atteste d'une qualification professionnelle d'ouvrier qualifié dans le domaine agricole.

Il existe six BPA : bûcheron ; conducteur d'engins forestier ; ouvrier d'élevage de ruminants et de cultures fourragères ; ouvrier maraîcher ; ouvrier spécialisé en paysage ; ouvrier viticole.

Pour en savoir plus : « [BPA - Brevet professionnel agricole](#) ».

**HORAIRES HEBDOMADAIRES MOYENS HORS STAGES EN CAP AGRICOLE**  
 (toutes spécialités confondues)

|   | 1 <sup>re</sup> ANNÉE DE CAP AGRICOLE | 2 <sup>de</sup> ANNÉE DE CAP AGRICOLE |
|---|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Enseignements professionnels  | 11 h 30                               | 11 h 30                               |
| Enseignements en co-intervention  | 2 h 45                                | 2 h 45                                |
| Français, histoire-géographie, EMC  | 3 h 15                                | 3 h 15                                |
| Mathématiques et physique-chimie  | 2 h 15                                | 2 h 15                                |
| EPS   | 2 h                                   | 2 h                                   |
| Langue vivante  | 1 h                                   | 1 h                                   |
| TIM   | 1 h                                   | 1 h                                   |
| SESG  | 1 h 30                                | 1 h 30                                |
| Biologie-écologie   | 30 min                                | 30 min                                |
| ESC   | 45 min                                | 45 min                                |
| Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation | 1 h 30                                | 1 h 30                                |
| <b>TOTAL</b>  | <b>28 h</b>                           | <b>28 h</b>                           |
| <b>PFMP</b>   | 6 à 7 semaines                        | 6 à 7 semaines                        |

**LISTE DES CAP (mise à jour en octobre 2025)**

De nombreux CAP sont en cours de rénovation. Consultez régulièrement [le site de l'Onisep](#).

|   |
|---|
| Accessoiriste réalisateur   |
| Accompagnant éducatif petite enfance  |
| Accordeur de pianos   |
| Aéronautique: option avionique; option structure; option systèmes   |
| Agent accompagnant au grand âge   |
| Agent de développement des activités locales: option activités familiales, artisanales et touristiques (Guyane); option tourisme (Guyane) |
| Agent de la qualité de l'eau  |
| Agent de prévention et de médiation   |
| Agent de sécurité   |
| Agent vérificateur d'appareils extincteurs  |
| Armurerie (fabrication et réparation)   |
| Art et techniques de la bijouterie-joaillerie: option bijouterie-joaillerie; option bijouterie-sertissage; option polissage-finition      |
| Arts de la broderie   |
| Arts de la dentelle: option aiguille; option fuseaux  |
| Arts de la reliure  |
| Arts du bois: option A sculpteur ornementaliste; option B tourneur; option C marqueteur   |
| Arts du tapis et de la tapisserie de lisse  |
| Arts du verre et du cristal   |
| Arts et techniques du verre: option décorateur sur verre; option vitrailliste   |
| Assistant luthier du quatuor  |
| Assistant technique en instruments de musique: option accordéon; option guitare; option instruments à vent; option piano                  |
| Boucher   |
| Boulangier  |
| Bronzier: option A monteur en bronze; option B ciseleur en bronze; option C tourneur sur bronze   |
| Cannage-paillage en ameublement   |
| Carreleur-mosaïste  |
| Carrossier automobile   |
| Charcuterie-traiteur  |
| Charpentier bois  |
| Charpentier de marine   |
| Chaussure   |
| Chocolaterie-confiserie   |
| Commercialisation et services en hôtel-café-restaurant  |
| Composites, plastiques chaudronnés  |
| Conducteur agent d'accueil en autobus et autocar  |
| Conducteur d'engins de travaux publics et carrières   |
| Conducteur d'installations de production  |
| Conducteur routier de marchandises: option livraisons de proximité; option livraisons de longue distance                                  |
| Conducteur-opérateur de scierie   |
| Constructeur d'ouvrages en béton armé   |
| Constructeur de réseaux de canalisations de travaux publics   |
| Constructeur de routes et d'aménagements urbains  |
| Construction et aménagement de véhicules  |

|   |
|---|
| Cordonnerie multiservice  |
| Cordonnier-bottier  |
| Couvreur  |
| CPAP PMH (certificat polynésien d'aptitude professionnelle petite et moyenne hôtellerie)  |
| Crémier-fromager  |
| Cuisine   |
| Décolletage: opérateur régleur en décolletage   |
| Décoration en céramique   |
| Déménageur sur véhicule utilitaire léger  |
| Développement: option 2 construction et entretien des bâtiments (Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Mayotte); option 3 activités familiales artisanales et touristiques (Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Mayotte); option 4 gestion et entretien de la petite exploitation rurale (Polynésie française, Nouvelle-Calédonie); option 5 gestion et entretien en milieu marin (Polynésie française, Nouvelle-Calédonie) |
| Doreur à la feuille ornementaliste  |
| Ébéniste  |
| Électricien   |
| Émailleur d'art sur métaux  |
| Emballleur professionnel  |
| Encadreur   |
| Équipier polyvalent du commerce   |
| Esthétique-cosmétique-parfumerie  |
| Étanchéité du bâtiment et des travaux publics   |
| Ferronnier d'art  |
| Fleuriste   |
| Fleuriste de mode   |
| Fourrure  |
| Gardien d'immeubles   |
| Glacier fabricant   |
| Horlogerie  |
| Industries chimiques  |
| Installateur en froid et conditionnement d'air  |
| Instruments coupants et de chirurgie  |
| Interventions en maintenance technique des bâtiments  |
| Lapidaire: option A diamant; option B pierres de couleur  |
| Maçon   |
| Maintenance des matériels: option A matériels agricoles; option B matériels de construction et de manutention; option C matériels d'espaces verts   |
| Maintenance des véhicules: option motocycles; option véhicules de transport routier; option véhicules légers  |
| Maintenance nautique  |
| Marbrier du bâtiment et de la décoration  |
| Mareyage  |
| Maritime  |
| Maritime conchyliculture  |
| Maroquinerie  |
| Menuisier aluminium-verre   |
| Menuisier en sièges   |
| Menuisier fabricant   |

.../...

|  |
|--|
| Menuisier installateur   |
| Métallier  |
| Métiers de l'enseigne et de la signalétique  |
| Métiers de l'entretien des textiles: option A blanchisserie; option B pressing   |
| Métiers de la coiffure   |
| Métiers de la fonderie   |
| Métiers de la gravure: option A gravure d'ornementation; option B gravure d'impression; option C gravure en modelé; option D marquage-poinçonnage              |
| Métiers de la mode: chapelier-modiste  |
| Métiers de la mode: vêtement flou  |
| Métiers de la mode: vêtement tailleur  |
| Métiers du football  |
| Métiers du plâtre et de l'isolation  |
| Modèles et moules céramiques   |
| Monteur de structures mobiles  |
| Monteur en installations sanitaires  |
| Monteur en installations thermiques  |
| Mouleur-noyateur: cuivre et bronze   |
| Opérateur en appareillage orthopédique spécialité orthoprothèse  |
| Opérateur en appareillage orthopédique spécialité podo-orthèse   |
| Opérateur/opératrice de service: relation client et livraison  |
| Opérateur/opératrice logistique  |
| Orfèvre: option A monteur en orfèvrerie; option B tourneur-repousseur en orfèvrerie; option C polisseur-aveuveur en orfèvrerie; option D planeur en orfèvrerie |
| Outils en outils à découper et à emboutir  |
| Ouvrier archetier  |
| Pâtissier  |
| Peintre applicateur de revêtements   |
| Peintre automobile   |
| Plumasserie  |
| Poissonnier-écailler   |
| Primeur  |
| Production et service en restaurations (rapide, collective, cafétéria)   |
| Propreté et prévention des biocontaminations   |

|  |
|--|
| Réalisations industrielles en chaudronnerie ou soudage: option A chaudronnerie; option B soudage |
| Rentrayeur: option A tapis; option B tapisserie  |
| Sellerie générale  |
| Sellier harnacheur   |
| Sérigraphie industrielle   |
| Signalétique et décors graphiques  |
| Souffleur de verre: option enseigne lumineuse; option verrerie scientifique                      |
| Staffeur ornemaniste   |
| Tailleur de pierre   |
| Tapissier/tapissière d'ameublement en décor  |
| Tapissier/tapissière d'ameublement en siège  |
| Taxidermiste   |
| Tunnelier  |
| Tournage en céramique  |
| Transport fluvial  |
| Transports par câbles et remontées mécaniques  |
| Valorisation des matières et propreté des espaces urbains  |
| Vannerie   |
| Vêtement de peau   |

**LISTE DES CAP AGRICOLES**  
(mise à jour en octobre 2025)

|   |
|---|
| Agricultures des régions chaudes  |
| Jardinier-paysagiste  |
| Lad-cavalier d'entraînement   |
| Maréchal-ferrant  |
| Métiers de l'agriculture  |
| Opérateur en industries agroalimentaires option conduite de machines                    |
| Opérateur en industries agroalimentaires option transformation de produits alimentaires |
| Palefrenier soigneur  |
| Services aux personnes et vente en espace rural   |
| Travaux forestiers  |

# LE BAC PROFESSIONNEL ET LE BAC PROFESSIONNEL AGRICOLE

Avec près de 100 spécialités (dont 17 agricoles), le bac professionnel et le bac professionnel agricole sont des diplômes nationaux. Ils ont pour objectif l'entrée directe dans la vie professionnelle mais permettent aussi une poursuite d'études, en particulier en BTS et en BTSA.

## ● LE BAC PROFESSIONNEL

### Où et comment ?

Le bac professionnel se prépare en 3 ans, de la 2<sup>de</sup> à la terminale pro :

- par la voie scolaire, dans les LP ;
- par la voie de l'apprentissage, dans les CFA publics ou privés ou dans les LP. L'admission nécessite un contrat d'apprentissage avec un employeur (*lire p. 6*) ;
- dans les écoles de production ;
- par la voie de l'enseignement à distance.

En fin de 3<sup>e</sup>, l'élève choisit une spécialité de bac professionnel ou une famille de métiers pour son année de 2<sup>de</sup>. En cas d'inscription à une formation en apprentissage, il lui faut alors choisir directement une spécialité de bac professionnel (*lire p. 16*).

**À noter :** si l'élève opte pour une famille de métiers (*lire p. 17*), il lui faudra choisir sa spécialité de bac professionnel en fin de 2<sup>de</sup>, et si la spécialité qui l'intéresse n'est pas proposée dans son établissement, il sera alors possible de poursuivre sa formation dans un autre lycée.

**Important :** les bacs pro artisanat et métiers d'art vont être progressivement supprimés et se transformer en BNMA (*lire p. 19*).

### Au programme

La formation comporte :

- des **enseignements généraux** : français (effectifs réduits), mathématiques (effectifs réduits), histoire-géographie, EMC, éducation artistique, EPS, LVA et, selon la spécialité, sciences physiques et chimie ou LVB. À ces disciplines s'ajoutent en 2<sup>de</sup> et en 1<sup>re</sup> des heures de co-intervention entre enseignements professionnels et enseignements généraux ;
- des **enseignements professionnels** : travaux pratiques en atelier ou en classe, fondés sur la maîtrise de techniques professionnelles, pour acquérir de l'expérience et être opérationnel sur le marché du travail, PSE et, selon la spécialité, économie-gestion ou économie-droit ;
- des **PFMP** obligatoires, de 20 semaines. Une allocation de stage (50 € par semaine de PFMP en 2<sup>de</sup>, 75 € en 1<sup>re</sup> et 100 € en terminale) est versée par l'État ;

- la **réalisation d'un projet**, individuel ou collectif : produit fini (en bois, en métal, en tissu...), texte, journal, site Internet, film, planches créatives, participation à un concours, organisation d'un événement, etc. ;

- des **enseignements facultatifs et ou épreuves facultatives** : langue vivante, mobilité, secteur sportif dans certaines spécialités ;

- des **heures de soutien au parcours** pour consolider et approfondir ses connaissances et son projet d'orientation ;
- en classe de terminale professionnelle, un **parcours personnalisé** est proposé aux élèves, leur permettant de préparer soit une insertion professionnelle, soit une poursuite d'études, notamment dans l'enseignement supérieur. Il se construit tout au long de l'année scolaire, notamment dans le cadre du soutien au parcours, et se conclut par 4 semaines en fin d'année.

**À noter :** certaines spécialités de bac pro permettent, dès la 2<sup>de</sup>, de préparer l'UF2S. L'objectif est de permettre une insertion professionnelle ou une poursuite d'études en lien à la fois avec son bac et les métiers du sport (*retrouvez les diplômes concernés p. 16 à 18*).

### Validation du diplôme

Le bac professionnel est un diplôme national de niveau 4 du cadre des certifications professionnelles.

Le diplôme est délivré aux candidats et candidates qui ont eu la moyenne à l'ensemble des unités du diplôme, en l'absence de note éliminatoire. L'évaluation peut être réalisée sous la forme d'un examen terminal et/ou d'un CCF.

**À noter :** une attestation de réussite intermédiaire est délivrée en fin de 1<sup>re</sup> professionnelle.

### Poursuites d'études

Il est possible de préparer un CS ; une FCIL ; un BTS ; un DN MADE ; un DE du paramédical, du social ou du sport, ou encore d'autres diplômes de l'enseignement supérieur. À la rentrée 2026, il sera envisageable d'intégrer une CPGE en 3 ans (une classe ouverte par académie).

**À noter :** les élèves en classe de 2<sup>de</sup> peuvent ouvrir un compte sur Parcoursup et utiliser un comparateur de formations.

**HORAIRES ANNUELS ET ENSEIGNEMENTS EN BAC PROFESSIONNEL**  
 (toutes spécialités confondues)

| ● ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS   | 2 <sup>de</sup> PRO | 1 <sup>re</sup> PRO | TERMINALE PRO |
|--|---------------------|---------------------|---------------|
| Enseignements professionnels   | 360 h               | 294 h               | 252 h         |
| Enseignements professionnels et français en co-intervention  | 15 h                | 14 h                | -             |
| Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention  | 15 h                | 14 h                | -             |
| Réalisation d'un projet  | -                   | 42 h                | 24 h          |
| PSE  | 30 h                | 28 h                | 36 h          |
| Économie-gestion ou économie-droit (selon la spécialité)   | 30 h                | 28 h                | 36 h          |
| ● ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX   | 2 <sup>de</sup> PRO | 1 <sup>re</sup> PRO | TERMINALE PRO |
| Français, histoire-géographie et EMC <sup>1</sup>  | 120 h               | 98 h                | 108 h         |
| Mathématiques <sup>1</sup>   | 60 h                | 56 h                | 60 h          |
| LVA  | 60 h                | 56 h                | 60 h          |
| Physique-chimie ou LVB (selon la spécialité)   | 45 h                | 42 h                | 36 h          |
| Arts appliqués et culture artistique   | 30 h                | 28 h                | 24 h          |
| EPS  | 75 h                | 70 h                | 72 h          |
| ● SOUTIEN AU PARCOURS  | 30 h                | 28 h                | 36 h          |
| TOTAL  | 870 h               | 798 h               | 744 h         |
| PFMP   | 4 à 6 semaines      | 6 à 8 semaines      | 6 semaines    |
| <b>PARCOURS DE FIN D'ANNÉE DE TERMINALE POUR LA PRÉPARATION À L'INSERTION PROFESSIONNELLE OU À LA POURSUITE D'ÉTUDES</b> |                     |                     | 4 semaines    |

1. Les heures de français et de mathématiques en 2<sup>de</sup> et en 1<sup>re</sup> professionnelle font l'objet de groupes à effectifs réduits s'appuyant sur les besoins des élèves pour renforcer l'acquisition des savoirs fondamentaux.

# LE BAC PROFESSIONNEL ET LE BAC PROFESSIONNEL AGRICOLE (SUITE)

## ● LE BAC PROFESSIONNEL AGRICOLE

### Où et comment ?

Le bac professionnel agricole se prépare en 3 ans, de la 2<sup>de</sup> à la terminale pro :

- par la voie scolaire, dans les LPA publics ou privés ou dans des MFR;
- par la voie de l'apprentissage, dans les CFA publics ou privés. L'admission nécessite un contrat d'apprentissage avec un employeur (*lire p. 6*);
- par la voie de l'enseignement à distance.

En fin de 3<sup>e</sup>, l'élève choisit une spécialité de bac professionnel agricole ou une famille de métiers pour son année de 2<sup>de</sup>. En cas d'inscription à une formation en apprentissage, il faut alors choisir directement une spécialité de bac professionnel agricole (*lire p. 16*).

### Au programme

La formation comporte :

- des **enseignements professionnels** propres à chaque spécialité;
- des **enseignements généraux**: lettres modernes, histoire-géographie, technologies de l'informatique et du multimédia, documentation, sciences économiques, sociales et de gestion, langue vivante, biologie-écologie, mathématiques, physique-chimie, informatique, éducation socio-culturelle, éducation physique et sportive;
- des **enseignements à l'initiative des établissements**;
- la mise en œuvre d'un **projet collectif** dans le cadre du bloc de compétences « Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles ».

### La classe de 2<sup>de</sup> pro :

- 30 semaines de cours;
- 1 semaine de mise à niveau;
- 1 semaine de travaux pratiques renforcés;
- 1 semaine de stage collectif pour l'ESDD (éducation à la santé et au développement durable);
- des PFMP: 4 à 6 semaines selon la spécialité (dont 3 prises sur la scolarité).

### Le cycle terminal :

- 55 semaines de cours;
- 3 semaines d'enseignements organisés sous forme de stages collectifs: ESDD (éducation à la santé et au développement durable); VVMP (valorisation du vécu en milieu professionnel);
- des PFMP obligatoires, de 14 à 16 semaines selon la spécialité (dont 11 prises sur la scolarité).

**À savoir**: une allocation de stage (50 € par semaine de PFMP en 2<sup>de</sup>, 75 € en 1<sup>re</sup> et 100 € en terminale) est versée par l'État.

Consulter les informations des bacs pro agricoles sur le site ChloroFil: « [Classes de première et terminale](#) ».

### Validation du diplôme

Le bac professionnel agricole est un diplôme national de niveau 4 du cadre des certifications professionnelles.

Le diplôme est délivré aux candidats et candidates qui ont eu la moyenne à l'ensemble des unités du diplôme ainsi qu'aux épreuves professionnelles, en l'absence de note éliminatoire, ou à l'ensemble des UC. L'évaluation peut être réalisée sous la forme d'un examen terminal ou d'un CCF.

**À noter**: une attestation de réussite intermédiaire est délivrée en fin de 1<sup>re</sup> professionnelle.

### Poursuites d'études

Il est possible de préparer un CS agricole; une FCIL; un BTSA; une CPGE ou un DE du paramédical. Un bachelier agro en 3 ans post-bac ouvrira à la rentrée 2027.

**À noter**: les élèves en classe de 2<sup>de</sup> peuvent ouvrir un compte sur Parcoursup et utiliser un comparateur de formations.

### À consulter sur onisep.fr :

« [La voie professionnelle](#) »

**LISTE DES BACS PROFESSIONNELS ET DES BACS PROFESSIONNELS AGRICOLES ET MARITIMES**  
(mise à jour en octobre 2025)

De nombreux bacs pro sont en cours de rénovation. Consultez régulièrement [le site de l'Onisep](#).

|  |
|--|
| Accompagnement, soins et services à la personne*   |
| Aéronautique: option avionique; option structure; option systèmes  |
| Agroéquipement   |
| Aménagement et finition du bâtiment  |
| Aménagements paysagers   |
| Animation-enfance et personnes âgées*  |
| Artisanat et métiers d'art: option communication visuelle plurimédia; option marchandisage visuel; option métiers de l'enseigne et de la signalétique; option tapissier d'ameublement; option verrerie scientifique et technique |
| Artisanat et métiers d'art-facteur d'orgues: option organier; option tuyautier   |
| Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités*   |
| Aviation générale  |
| Boucher-charcutier-traiteur  |
| Boulangier-pâtissier   |
| Carrossier-peintre automobile  |
| Commercialisation et services en restauration  |
| Conducteur routier de marchandises   |
| Conduite d'activités d'élevage et d'hébergement dans le secteur canin-félin  |
| Conduite de productions aquacoles  |
| Conduite de productions horticoles (arbres, arbustes, fruits, fleurs, légumes)   |
| Conduite et gestion de l'entreprise agricole   |
| Conduite et gestion de l'entreprise hippique   |
| Conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole   |
| Conduite et gestion des entreprises maritimes-pêche  |
| Conduite et gestion des entreprises maritimes-commerce/plaisance professionnelle: option voile; option yacht   |
| Construction et aménagement de véhicules   |
| Cuisine  |
| Cultures marines   |
| Cybersécurité, informatique et réseaux, électronique*  |
| Électromécanicien marine   |
| Esthétique-cosmétique-parfumerie   |
| Étude et réalisation d'agencement  |
| Façonnage de produits imprimés, routage  |
| Fonderie   |
| Forêt  |
| Géomètre   |
| Gestion des milieux naturels et de la faune  |
| Hygiène, propreté, stérilisation   |
| Installateur en chauffage, climatisation et énergies renouvelables*  |
| Interventions sur le patrimoine bâti option A maçonnerie; option B charpente; option C couverture  |
| Laboratoire contrôle qualité   |
| Maintenance des matériels: option A matériels agricoles; option B matériels de construction et de manutention; option C matériels d'espaces verts  |
| Maintenance des systèmes de production connectés   |
| Maintenance des véhicules: option motocycles; option véhicules de transport routier; option véhicules légers   |
| Maintenance environnementale et propreté des espaces urbains   |
| Maintenance et efficacité énergétique*   |
| Maintenance nautique   |
| Menuiserie aluminium-verre   |

|  |
|--|
| Métiers de l'accueil'  |
| Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés*   |
| Métiers de l'entretien des textiles: option A blanchisserie; option B pressing   |
| Métiers de la coiffure   |
| Métiers de la couture et de la confection  |
| Métiers de la logistique*  |
| Métiers de la sécurité*  |
| Métiers du commerce et de la vente*: option A animation et gestion de l'espace commercial; option B prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale |
| Métiers du cuir: option chaussures; option maroquinerie; option sellerie-garnissage  |
| Métiers du froid et des énergies renouvelables*  |
| Métiers et arts de la pierre   |
| Microtechniques  |
| Modélisation et prototypage 3D   |
| Optique-lunetterie   |
| Optique photonique: technologies de la lumière   |
| Organisation de transport de marchandises*   |
| Organisation et réalisation du gros œuvre (1 <sup>re</sup> session 2029)   |
| Ouvrages du bâtiment: métallerie   |
| Perruquier-posticheur  |
| Photographie   |
| Pilote de ligne de production  |
| Plastiques et composites   |
| Poissonnier-écailler-traiteur  |
| Polyvalent navigant pont/machine   |
| Procédés de la chimie, de l'eau et des papiers-cartons   |
| Production en industries pharmaceutiques, alimentaires et cosmétiques  |
| Réalisation de produits imprimés et plurimédia: option A productions graphiques; option B productions imprimées  |
| Services aux personnes et animation dans les territoires   |
| Technicien conseil vente en alimentation (produits alimentaires et boissons)   |
| Technicien conseil vente en animalerie   |
| Technicien conseil vente univers jardinerie  |
| Technicien constructeur bois   |
| Technicien d'études du bâtiment: option A études et économie; option B assistant en architecture   |
| Technicien de fabrication bois et matériaux associés   |
| Technicien de scierie  |
| Technicien en appareillage orthopédique  |
| Technicien en chaudronnerie industrielle   |
| Technicien en expérimentation animale  |
| Technicien en prothèse dentaire  |
| Technicien en réalisation de produits mécaniques: option réalisation et maintenance des outillages; option réalisation et suivi de productions                   |
| Technicien en transport et distribution des gaz  |
| Technicien menuisier agenceur  |
| Technicien modelleur   |
| Techniques d'interventions sur installations nucléaires  |
| Traitements des matériaux  |
| Transport fluvial  |
| Transports par câbles et remontées mécaniques  |
| Travaux publics  |

\* UF2S (unité professionnelle facultative secteur sportif).

## LISTE DES 2<sup>des</sup> PROFESSIONNELLES PAR FAMILLES DE MÉTIERS AVEC LEURS SPÉCIALITÉS DE BAC PROFESSIONNEL (mise à jour en octobre 2025)

|   |  |
|---|--|
| <b>MÉTIER DE L'AÉRONAUTIQUE</b>   | <b>MÉTIER DE LA RÉALISATION D'ENSEMBLES MÉCANIQUES ET INDUSTRIELS</b>  |
| Aéronautique: option avionique: option structure; option systèmes   | Fonderie   |
| Aviation générale   | Microtechniques  |
| <b>MÉTIER DE L'AGENCEMENT, DE LA MENUISERIE ET DE L'AMEUBLEMENT</b>   | Technicien en chaudronnerie industrielle   |
| Étude et réalisation d'agencement   | Technicien en réalisation de produits mécaniques: option réalisation et maintenance des outillages; option réalisation et suivi de productions                   |
| Technicien de fabrication bois et matériaux associés  | Technicien modeleur  |
| Technicien menuisier agenceur   | Traitements des matériaux  |
| <b>MÉTIER DE L'ALIMENTATION</b>   | <b>MÉTIER DE LA RELATION CLIENT</b>  |
| Boucher-charcutier-traiteur   | Métiers de l'accueil*  |
| Boulangier-pâtissier  | Métiers du commerce et de la vente*: option A animation et gestion de l'espace commercial; option B prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale |
| Poissonnier-écailler-traiteur   | <b>MÉTIER DES ÉTUDES ET DE LA MODÉLISATION NUMÉRIQUE DU BÂTIMENT</b>   |
| <b>MÉTIER DE L'HÔTELLERIE ET DE LA RESTAURATION</b>   | Géomètre   |
| Commercialisation et services en restauration   | Technicien d'études du bâtiment: option A études et économie; option B assistant en architecture   |
| Cuisine   | <b>MÉTIER DES INDUSTRIES GRAPHIQUES ET DE LA COMMUNICATION</b>   |
| <b>MÉTIER DE LA BEAUTÉ ET DU BIEN-ÊTRE</b>  | Façonnage de produits imprimés, routage  |
| Esthétique-cosmétique-parfumerie  | Réalisation de produits imprimés et plurimédia: option A productions graphiques; option B productions imprimées  |
| Métiers de la coiffure  | <b>MÉTIER DES TRANSITIONS NUMÉRIQUE ET ÉNERGÉTIQUE</b>   |
| <b>MÉTIER DE LA CONSTRUCTION DURABLE, DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS</b>  | Cybersécurité, informatique et réseaux, électronique*  |
| Aménagement et finition du bâtiment   | Installateur en chauffage, climatisation et énergies renouvelables*  |
| Interventions sur le patrimoine bâti: option A maçonnerie; option B charpente; option C couverture  | Maintenance et efficacité énergétique*   |
| Menuiserie aluminium-verre  | Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés*   |
| Organisation et réalisation du gros œuvre (1 <sup>re</sup> session 2029)  | Métiers du froid et des énergies renouvelables*  |
| Ouvrages du bâtiment: métallerie  | <b>MÉTIER DU PILOTAGE ET DE LA MAINTENANCE D'INSTALLATIONS AUTOMATISÉES</b>  |
| Travaux publics   | Maintenance des systèmes de production connectés   |
| <b>MÉTIER DE LA GESTION ADMINISTRATIVE, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE</b>  | Pilote de ligne de production  |
| Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités*  | Procédés de la chimie, de l'eau et des papiers-cartons   |
| Métiers de la logistique*   | Technicien de scierie  |
| Organisation de transport de marchandises*  |  |
| <b>MÉTIER DE LA MAINTENANCE DES MATÉRIELS ET DES VÉHICULES</b>  |  |
| Maintenance des matériels: option A matériels agricoles; option B matériels de construction et de manutention; option C matériels d'espaces verts |  |
| Maintenance des véhicules: option motocycles; option véhicules de transport routier; option véhicules légers                                      |  |
| <b>MÉTIER DE LA MER</b>   |  |
| Conduite et gestion des entreprises maritimes-commerce/plaisance professionnelle: option voile; option yacht                                      |  |
| Conduite et gestion des entreprises maritimes-pêche   |  |
| Électromécanicien marine  |  |
| Polyvalent navigant pont/machine  |  |

\* UF2S (unité professionnelle facultative secteur sportif).

**LISTE DES 2<sup>des</sup> PROFESSIONNELLES  
HORS FAMILLES DE MÉTIERS**

(mise à jour en octobre 2025)

|   |
|---|
| Accompagnement, soins et services à la personne*  |
| Animation-enfance et personnes âgées*   |
| Artisanat et métiers d'art : option communication visuelle plurimédia ; option marchandisage visuel ; option métiers de l'enseigne et de la signalétique ; option tapissier d'ameublement ; option verrerie scientifique et technique |
| Artisanat et métiers d'art-facteur d'orgues : option organier ; option tuyautier  |
| Carrossier-peintre automobile   |
| Conducteur routier de marchandises  |
| Construction et aménagement de véhicules  |
| Cultures marines  |
| Hygiène, propreté, stérilisation  |
| Maintenance environnementale et propreté des espaces urbains  |
| Maintenance nautique  |
| Métiers de l'entretien des textiles option A blanchisserie, option B pressing   |
| Métiers de la couture et de la confection   |
| Métiers de la sécurité*   |
| Métiers du cuir option chaussures   |
| Métiers du cuir option maroquinerie   |
| Métiers du cuir option sellerie-garnissage  |
| Métiers et arts de la pierre  |
| Modélisation et prototypage 3D  |
| Optique-lunetterie  |
| Optique photonique : technologies de la lumière   |
| Perruquier-posticheur   |
| Photographie  |
| Plastiques et composites  |
| Production en industries pharmaceutiques, alimentaires et cosmétiques   |
| Technicien constructeur bois  |
| Technicien en appareillage orthopédique   |
| Technicien en prothèse dentaire   |
| Technicien en transport et distribution des gaz   |
| Techniques d'interventions sur installations nucléaires   |
| Transport fluvial   |
| Transports par câbles et remontées mécaniques   |

\* UF2S (unité professionnelle facultative secteur sportif).

**LISTE DES 2<sup>des</sup> PROFESSIONNELLES AGRICOLES  
PAR FAMILLES DE MÉTIERS ET HORS  
FAMILLES DE MÉTIERS AVEC LEURS  
SPÉCIALITÉS DE BAC PRO AGRICOLE**

(mise à jour en octobre 2025)

|  |
|--|
| <b>MÉTIERS DE L'ALIMENTATION, BIO-INDUSTRIES ET LABORATOIRE</b>                |
| Laboratoire contrôle qualité   |
| Production en industries pharmaceutiques, alimentaires et cosmétiques          |
| <b>MÉTIERS DE LA NATURE-JARDIN-PAYSAGE-FORÊT</b>                               |
| Aménagements paysagers   |
| Forêt  |
| Gestion des milieux naturels et de la faune                                    |
| <b>MÉTIERS DES PRODUCTIONS</b>   |
| Agroéquipement   |
| Conduite d'activités d'élevage et d'hébergement dans le secteur canin-félin    |
| Conduite de productions aquacoles  |
| Conduite de productions horticoles (arbres, arbustes, fruits, fleurs, légumes) |
| Conduite et gestion de l'entreprise agricole                                   |
| Conduite et gestion de l'entreprise hippique                                   |
| Conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole                               |
| <b>MÉTIERS DU CONSEIL-VENTE</b>  |
| Technicien conseil vente en alimentation (produits alimentaires et boissons)   |
| Technicien conseil vente en animalerie   |
| Technicien conseil vente univers jardinerie                                    |
| <b>HORS FAMILLES DE MÉTIERS</b>  |
| Services aux personnes et animation dans les territoires                       |
| Technicien en expérimentation animale  |

**À consulter**

[Les familles de métiers sur le site de l'Onisep](#)

[Les formations et diplômes de l'enseignement secondaire et supérieur court](#)

[Le site des formations et métiers de la mer](#)

# LE BNMA (BREVET NATIONAL DES MÉTIERS D'ART)

À la rentrée 2026, l'offre de formation secondaire des métiers d'art évolue. Un nouveau diplôme de niveau 4, préparé en 3 ans directement après la classe de 3<sup>e</sup>, est créé : le BNMA (brevet national des métiers d'art). Il permet d'accéder aux formations de l'enseignement supérieur, et en particulier au **DN MADE**.

## ● LE BNMA

### Où et comment ?

Le BNMA se prépare en 3 ans après la 3<sup>e</sup>, au sein d'un effectif réduit de 15 élèves :

- par la voie scolaire, dans les **LP** ;
- par la voie de l'apprentissage, dans les **CFA** publics ou privés ou dans les LP. L'admission nécessite un contrat d'apprentissage avec un employeur (*lire p. 6*).

**À noter :** les BMA et les bacs pro artisanat et métiers d'art vont progressivement être supprimés.

En fin de 3<sup>e</sup>, l'élève choisit une spécialité professionnelle de BNMA, susceptible d'ouvrir à la rentrée 2026 :

- BNMA arts de la broderie
- BNMA arts de la reliure et de la dorure
- BNMA arts du bijou option bijouterie-joaillerie
- BNMA arts du bijou option polissage-finition
- BNMA arts du bijou option bijouterie-sertissage
- BNMA art du tapis et de la tapisserie de lisse
- BNMA arts du verre option soufflage de verre
- BNMA arts du verre option verrerie décoration
- BNMA arts et technique facture d'instrument option accordéon
- BNMA arts et technique facture d'instrument option guitare
- BNMA arts et technique facture d'instrument option instrument à vent
- BNMA arts et technique facture d'instrument option piano
- BNMA céramique
- BNMA ébéniste
- BNMA ferronnerie d'art
- BNMA horlogerie
- BNMA maroquinerie d'art option maroquinerie
- BNMA maroquinerie d'art option malleterie
- BNMA maroquinerie d'art option sellerie

### Au programme

La formation en 3 ans de 2 666 heures (31 heures hebdomadaires), dont 1 649 consacrées aux enseignements professionnels, comporte :

- des **enseignements professionnels** de spécialité ;
- des **enseignements artistique et numérique** liés à la spécialité ;
- des enseignements de **PSE** et d'**économie-gestion** identiques à ceux du bac pro ;
- un **accompagnement vers l'autonomie** ;
- des **enseignements généraux** (français, histoire-géographie, EMC, une langue vivante, physique-chimie et EPS)
- des **PFMP** obligatoires, de 16 semaines. Une allocation de stage (50 € par semaine de PFMP en 1<sup>re</sup> année, 75 € en 2<sup>e</sup> année et 100 € en 3<sup>e</sup> année) est versée par l'État ;
- en 3<sup>e</sup> année, un **parcours personnalisé** est proposé aux élèves, leur permettant de préparer soit une insertion professionnelle, soit une poursuite d'études, notamment dans l'enseignement supérieur. Ce parcours se construit tout au long de l'année scolaire, notamment dans le cadre du soutien au parcours, et se conclut par 4 semaines en fin d'année.

### Validation du diplôme

Le BNMA est un diplôme national de niveau 4 du cadre des certifications professionnelles.

Le diplôme est délivré aux candidats et candidates qui ont eu la moyenne à l'ensemble des unités du diplôme, en l'absence de note éliminatoire. L'évaluation peut être réalisée sous la forme d'un examen terminal et/ou d'un **CCF**.

**À noter :** une attestation de réussite intermédiaire est délivrée en fin de 2<sup>e</sup> année de BNMA.

### Poursuites d'études

Il est possible de préparer un **DN MADE**, ou encore d'autres diplômes de l'enseignement supérieur.

**À noter :** les élèves en classe de 1<sup>re</sup> année peuvent ouvrir un compte sur Parcoursup et utiliser un comparateur de formations.

**HORAIRES ANNUELS ET ENSEIGNEMENTS EN BNMA (BREVET NATIONAL DES MÉTIERS D'ART)**  
 (toutes spécialités confondues)

| ● ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS   | 1 <sup>re</sup><br>ANNÉE | 2 <sup>e</sup><br>ANNÉE | 3 <sup>e</sup><br>ANNÉE |
|--|--------------------------|-------------------------|-------------------------|
| Enseignements professionnels de spécialité   | 416 h                    | 360 h                   | 264 h                   |
| Enseignements artistique et numérique liés à la spécialité:  |                          |                         |                         |
| • dessins et culture métiers d'art   | 112 h                    | 105 h                   | 84 h                    |
| • outils et langages numériques  | 16 h                     | 30 h                    | 24 h                    |
| Accompagnement vers l'autonomie  | -                        | 30 h                    | 12 h                    |
| PSE  | 32 h                     | 30 h                    | 36 h                    |
| Économie-gestion   | 32 h                     | 30 h                    | 36 h                    |
| ● ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX   | 1 <sup>re</sup><br>ANNÉE | 2 <sup>e</sup><br>ANNÉE | 3 <sup>e</sup><br>ANNÉE |
| Français, histoire-géographie et EMC   | 128 h                    | 105 h                   | 96 h                    |
| Mathématiques  | 64 h                     | 60 h                    | 48 h                    |
| Langue vivante   | 64 h                     | 60 h                    | 48 h                    |
| Physique-chimie  | 48 h                     | 45 h                    | 36 h                    |
| EPS  | 80 h                     | 75 h                    | 60 h                    |
| <b>TOTAL</b>   | <b>992 h</b>             | <b>930 h</b>            | <b>744 h</b>            |
| <b>PFMP (OBLIGATOIRE POUR L'EXAMEN)</b>  | 4 semaines               | 6 semaines              | 6 semaines              |
| <b>PARCOURS DE FIN DE 3<sup>e</sup> ANNÉE POUR LA PRÉPARATION À L'INSERTION PROFESSIONNELLE OU À LA POURSUITE D'ÉTUDES</b> | -                        | -                       | 4 semaines              |

# LE CYCLE DE DÉTERMINATION DES VOIES GT

Les voies GT (générale et technologique) préparent en 3 ans au bac général ou technologique. Après un cycle de détermination (classe de 2<sup>de</sup> GT) commun aux deux voies, elles se divisent en cycle terminal (classes de 1<sup>re</sup> et de terminale) général ou technologique.

## ● LA 2<sup>de</sup> GT (CYCLE DE DÉTERMINATION)

### Présentation de la classe de 2<sup>de</sup> GT

La classe de 2<sup>de</sup> GT est commune aux élèves souhaitant préparer ensuite un bac général ou technologique. Elle est présente dans les lycées publics et privés sous contrat relevant de l'Éducation nationale et dans les Legta (lycées d'enseignement général et technologique agricole) du ministère chargé de l'Agriculture.

**À noter :** il existe une 2<sup>de</sup> spécifique, la 2<sup>de</sup> STHR (sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration). La scolarité comporte un stage d'initiation ou d'application en milieu professionnel pour une durée de 4 semaines.

Les spécificités de la 2<sup>de</sup> GT :

- des **enseignements communs** (pour une culture renforcée) ;
- des **enseignements généraux et technologiques optionnels** (*lire p. 22*). **À savoir :** l'enseignement optionnel culture et pratique de la danse, de la musique ou du théâtre est un choix pertinent pour les élèves qui souhaitent s'orienter vers la série technologique S2TMD en cycle terminal ;
- un **test de positionnement en français et en mathématiques**, qui a lieu en début d'année ;
- des **heures de vie de classe**, un **accompagnement personnalisé** (horaires en fonction des besoins des élèves), un **accompagnement au choix de l'orientation** (54 heures par an ou 62 heures dans les lycées agricoles) afin de découvrir le monde professionnel et de s'y repérer, de connaître les formations de l'enseignement supérieur et leurs débouchés, et d'élaborer son projet d'orientation ;
- une **séquence d'observation en milieu professionnel** de 2 semaines consécutives prévue pendant la période des épreuves du baccalauréat, sur le temps scolaire. Il est possible de passer 1 semaine dans un lieu d'accueil et 1 semaine dans un autre, ou de faire cette séquence à l'étranger. **Pour en savoir plus :** « [Les stages en lycée général et technologique](#) » ;
- la possibilité d'intégrer une section linguistique qui sera mentionnée sur le diplôme du baccalauréat, suivie de la langue concernée. Il existe les SELO (sections européennes ou de langues orientales), les SI (sections internationales) et les sections binationales.

Consulter sur onisep.fr : « [Le programme de la 2<sup>de</sup> générale et technologique](#) ».

### Intégrer un cycle terminal

À l'issue de la classe de 2<sup>de</sup> GT ou de 2<sup>de</sup> STHR, l'élève peut demander les voies d'orientation suivantes :

- classes de 1<sup>re</sup> puis de terminale de la voie générale, qui préparent au bac général ;
- classes de 1<sup>re</sup> puis de terminale de la voie technologique, qui préparent au bac technologique ;
- classes de 1<sup>re</sup> puis de terminale de la voie professionnelle, qui préparent au bac professionnel ;
- classes de 1<sup>re</sup> puis de terminale préparant au brevet de technicien métiers de la musique.

La campagne d'orientation a lieu à la fin du 2<sup>e</sup> trimestre ou du 1<sup>er</sup> semestre (choix d'orientation) et à la fin du 3<sup>e</sup> trimestre ou du 2<sup>d</sup> semestre (choix définitifs), selon un calendrier fixé par les académies. Un service dématérialisé permet aux élèves de 2<sup>de</sup> GT de demander en ligne une voie d'orientation et de connaître l'avis du conseil de classe.

**À noter :** dès la classe de 2<sup>de</sup>, les élèves peuvent ouvrir un compte sur Parcoursup et utiliser un comparateur de formations pour préparer leur orientation.

Liens utiles :

- « [Le service en ligne Orientation en 2<sup>de</sup> générale et technologique](#) » ;
- « [L'orientation en 2<sup>de</sup> générale et technologique](#) ».

### INFO +

#### Stages passerelles

Les élèves de lycée volontaires peuvent bénéficier de stages passerelles afin de pouvoir changer d'orientation. Il leur faut se renseigner auprès de leur professeur principal ou professeure principale, ou encore du ou de la psy-EN.

#### Stages de mise à niveau

Sur recommandation du conseil de classe, des stages de mise à niveau peuvent être proposés aux élèves en cours d'année de lycée ou pendant les vacances scolaires, afin de consolider leurs compétences et d'améliorer leurs méthodes de travail.

#### Parcours Mare Nostrum

Il consiste à favoriser le rapprochement entre langues anciennes et langues vivantes étrangères ou régionales.

#### Pratiques sportives

Certains lycées proposent un dispositif sport-études ou des sections sportives pour les élèves souhaitant atteindre un haut niveau sportif en conciliant études et entraînements. Consulter sur onisep.fr : « [Classe sport-études en lycée](#) ».

**HORAIRES HEBDOMADAIRES ET ENSEIGNEMENTS EN 2<sup>de</sup> GT ET EN 2<sup>de</sup> STHR  
(CYCLE DE DÉTERMINATION)**

| ● ENSEIGNEMENTS COMMUNS  | 2 <sup>de</sup> GT  | 2 <sup>de</sup> STHR  |
|--|---------------------|-----------------------|
| Français   | 4 h                 | 4 h                   |
| Histoire-géographie  | 3 h                 | 3 h                   |
| LVA (étrangère) et LVB (étrangère ou régionale)  | 5 h 30 <sup>1</sup> | 5 h <sup>2</sup>      |
| SES  | 1 h 30              | -                     |
| Mathématiques  | 4 h                 | 3 h                   |
| Physique-chimie  | 3 h                 | -                     |
| SVT  | 1 h 30              | -                     |
| EPS  | 2 h                 | 2 h                   |
| EMC  | 18 h annuelles      | 18 h annuelles        |
| Sciences numériques et technologie   | 1 h 30              | -                     |
| Sciences   | -                   | 3 h                   |
| Économie et gestion hôtelière  | -                   | 2 h                   |
| Sciences et technologies des services  | -                   | 4 h                   |
| Sciences et technologies culinaires  | -                   | 4 h                   |
| Stage d'initiation ou d'application en milieu professionnel  | -                   | 4 semaines            |
| Séquence d'observation en milieu professionnel (obligatoire en 2 <sup>de</sup> GT, possible en 2 <sup>de</sup> STHR) | 2 semaines          | 2 semaines            |
| ● 1 ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL OPTIONNEL AU CHOIX PARMIS :   | 2 <sup>de</sup> GT  | 2 <sup>de</sup> STHR* |
| LCA : latin ou grec <sup>3</sup>   | 3 h                 | -                     |
| LVC (étrangère ou régionale)   | 3 h <sup>1</sup>    | 3 h                   |
| LSF  | 3 h                 | 3 h                   |
| Arts (au choix parmi : arts plastiques ; cinéma-audiovisuel ; danse ; histoire des arts ; musique ; théâtre)         | 3 h                 | 3 h                   |
| EPS  | 3 h                 | 3 h                   |
| Arts du cirque   | 6 h                 | -                     |
| EATDD (écologie-agronomie-territoires-développement durable) <sup>4</sup>  | 3 h                 | -                     |
| ● 1 ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE OPTIONNEL AU CHOIX PARMIS :   | 2 <sup>de</sup> GT  | 2 <sup>de</sup> STHR* |
| Management et gestion  | 1 h 30              | -                     |
| Santé et social  | 1 h 30              | -                     |
| Biotechnologies  | 1 h 30              | -                     |
| Sciences et laboratoire  | 1 h 30              | -                     |
| Sciences de l'ingénieur  | 1 h 30              | -                     |
| Création et innovation technologiques  | 1 h 30              | -                     |
| Création et culture-design   | 6 h                 | -                     |
| Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives <sup>4</sup>  | 3 h                 | -                     |
| Pratiques sociales et culturelles <sup>4</sup>   | 3 h                 | -                     |
| Pratiques professionnelles <sup>4</sup>  | 3 h                 | -                     |
| Culture et pratique de la danse, de la musique ou du théâtre   | 6 h                 | -                     |
| Atelier artistique   | 72 h annuelles      | 72 h annuelles        |

1. Enseignement auquel peut s'ajouter 1 heure avec un assistant ou une assistante en langue.

2. La LVA ou LVB est obligatoirement l'anglais.

3. Les enseignements optionnels de LCA latin et LCA grec peuvent être choisis en plus des enseignements optionnels suivis par ailleurs.

4. Enseignements assurés uniquement dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole.

\* Pour la 2<sup>de</sup> STHR, les élèves peuvent choisir deux enseignements optionnels au maximum parmi les suivants : LVC, LSF, arts, EPS, atelier artistique.

# LE CYCLE TERMINAL DE LA VOIE GÉNÉRALE

## ● LA 1<sup>re</sup> ET LA TERMINALE GÉNÉRALES (CYCLE TERMINAL)

### La formation comporte :

- des **enseignements communs** constituant plus de la moitié de l'emploi du temps des élèves : français en 1<sup>re</sup>, philosophie en terminale et, sur les 2 années, histoire-géographie, enseignement scientifique, LVA, LVB, EPS et EMC.

**À noter :** un enseignement de mathématiques de 1 heure 30 est ajouté au tronc scientifique de 1<sup>re</sup> générale pour les élèves qui ne suivent pas l'enseignement de spécialité mathématiques ; le tronc scientifique représente alors un volume hebdomadaire global de 3 heures 30 ;

- des **enseignements de spécialité obligatoires** : trois en 1<sup>re</sup> et deux en terminale (parmi ceux suivis en 1<sup>re</sup>) à choisir dans une liste de 13 disciplines, pour acquérir progressivement des compétences et des connaissances adaptées à ses choix de poursuite d'études supérieures ;

- des **enseignements optionnels** : un en 1<sup>re</sup> et deux, au maximum, en terminale, pour compléter sa formation en fonction de ses centres d'intérêt et de ses projets de poursuite d'études. Certains enseignements optionnels, propres à la terminale (mathématiques complémentaires ; mathématiques expertes ; droit et grands enjeux du monde contemporain) permettent d'élargir les possibilités d'études supérieures.

**À noter :** les enseignements optionnels de LCA latin et/ou grec peuvent être choisis en plus de ceux suivis en 1<sup>re</sup> et en terminale ;

- des **heures de vie de classe**, un **accompagnement personnalisé** (horaires en fonction des besoins des élèves), un **accompagnement au choix de l'orientation** (54 heures par an ou 62 heures dans les lycées agricoles) afin de découvrir le monde professionnel et de s'y repérer, de connaître les formations de l'enseignement supérieur et leurs débouchés, et d'élaborer son projet d'orientation.

### Langues et ouverture internationale

Une attestation de langues vivantes (LVA-LVB) est délivrée à tous les candidats et candidates au bac général. Les élèves peuvent intégrer une SELO (section européenne ou de langues orientales), ou un cursus à dimension internationale renforcé, comme la section préparant au BFI (bac français international) ou la section préparant au bac binational (Abibac, Bachibac ou Esabac).

### INFO +

#### Mention « mobilité européenne et internationale »

Les élèves qui effectuent, pendant le dernier trimestre de 2<sup>de</sup> ou l'année scolaire de 1<sup>re</sup>, une mobilité scolaire individuelle à l'étranger organisée par Erasmus+ ou l'Ofaj (Office franco-allemand pour la jeunesse) peuvent bénéficier de la mention « mobilité européenne et internationale » sur leur diplôme de bac général ou technologique. La durée du séjour doit être de 4 semaines consécutives au minimum sur le temps scolaire de l'établissement d'accueil, sur le fondement d'un contrat d'études établi.

**HORAIRES HEBDOMADAIRES ET ENSEIGNEMENTS EN 1<sup>re</sup> ET EN TERMINALE GÉNÉRALES (CYCLE TERMINAL)**

| ● ENSEIGNEMENTS COMMUNS   | 1 <sup>re</sup>              | TERMINALE                |
|---|------------------------------|--------------------------|
| Français  | 4 h                          | -                        |
| Philosophie   | -                            | 4 h                      |
| Histoire-géographie   | 3 h                          | 3 h                      |
| LVA (étrangère) et LVB (étrangère ou régionale)   | 4 h 30'/5 h 30' <sup>2</sup> | 4 h/5 h 30' <sup>2</sup> |
| Enseignement scientifique   | 2 h <sup>3</sup>             | 2 h                      |
| EPS   | 2 h                          | 2 h                      |
| EMC   | 18 h annuelles               | 18 h annuelles           |
| ● ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ AU CHOIX: 3 EN 1 <sup>re</sup> , 2 EN TERMINALE   | 1 <sup>re</sup>              | TERMINALE                |
| Arts (au choix parmi : arts plastiques ; arts du cirque ; cinéma-audiovisuel ; danse ; histoire des arts ; musique ou théâtre) <sup>4</sup> | 4 h                          | 6 h                      |
| Biologie-écologie <sup>2</sup>  | 4 h                          | 6 h                      |
| Éducation physique, pratiques et cultures sportives <sup>5</sup>  | 4 h                          | 6 h                      |
| Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques  | 4 h                          | 6 h                      |
| Humanités, littérature et philosophie   | 4 h                          | 6 h                      |
| Langues, littératures et cultures étrangères et régionales <sup>6</sup>   | 4 h                          | 6 h                      |
| Littérature et langues et cultures de l'Antiquité   | 4 h                          | 6 h                      |
| Mathématiques   | 4 h                          | 6 h                      |
| Numérique et sciences informatiques   | 4 h                          | 6 h                      |
| Physique-chimie   | 4 h                          | 6 h                      |
| Sciences de la vie et de la Terre   | 4 h                          | 6 h                      |
| Sciences de l'ingénieur   | 4 h                          | 6 h <sup>7</sup>         |
| Sciences économiques et sociales  | 4 h                          | 6 h                      |
| ● 1 ENSEIGNEMENT OPTIONNEL EN 1 <sup>re</sup> ET EN TERMINALE AU CHOIX PARI MI :  | 1 <sup>re</sup>              | TERMINALE                |
| LVC (étrangère ou régionale)  | 3 h                          | 3 h                      |
| LSF   | 3 h                          | 3 h                      |
| LCA : latin ou grec   | 3 h                          | 3 h                      |
| EPS   | 3 h                          | 3 h                      |
| Arts (au choix parmi : arts plastiques ; cinéma-audiovisuel ; danse ; histoire des arts ; musique ou théâtre) <sup>4</sup>                  | 3 h                          | 3 h                      |
| Hippologie et équitation <sup>2</sup>   | 3 h                          | 3 h                      |
| Agronomie-économie-territoires <sup>2</sup>   | 3 h                          | 3 h                      |
| Pratiques sociales et culturelles <sup>2</sup>  | 3 h                          | 3 h                      |
| ● 1 ENSEIGNEMENT OPTIONNEL EN TERMINALE AU CHOIX PARI MI :  |                              | TERMINALE                |
| Mathématiques complémentaires <sup>8</sup>  | -                            | 3 h                      |
| Mathématiques expertes <sup>9</sup>   | -                            | 3 h                      |
| Droit et grands enjeux du monde contemporain  | -                            | 3 h                      |

1. Enseignement auquel peut s'ajouter 1 heure avec un assistant ou une assistante en langue.

2. En cas de scolarité en lycée d'enseignement général et technologique agricole.

3. Un enseignement spécifique de mathématiques, de 1 heure 30, est ajouté au tronc scientifique de 1<sup>re</sup> générale pour les élèves qui ne suivent pas l'enseignement de spécialité mathématiques, et qui auront ainsi un volume global de 3 heures 30.

4. Les arts du cirque ne peuvent être choisis qu'en enseignement de spécialité. Les élèves ont la possibilité de cumuler en spécialité et en option deux enseignements relevant d'un même domaine artistique ou non.

5. Prendre cet enseignement de spécialité ne permet pas de choisir EPS en enseignement optionnel.

6. Langue suivie en LVA, en LVB ou en LVC.

7. Dont 2 heures de sciences physiques.

8. Pour les élèves ne choisissant pas en terminale la spécialité mathématiques.

9. À condition d'avoir choisi en terminale la spécialité mathématiques.

# LE CYCLE TERMINAL DE LA VOIE TECHNOLOGIQUE

## ● LA 1<sup>re</sup> ET LA TERMINALE TECHNOLOGIQUES (CYCLE TERMINAL)

Il existe huit séries de bac technologique :

- **S2TMD** : sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse (préparée dans un lycée, en partenariat avec un conservatoire, par exemple) ;
- **ST2S** : sciences et technologies de la santé et du social ;
- **STAV** : sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (préparée en établissement agricole) ;
- **STD2A** : sciences et technologies du design et des arts appliqués ;
- **STHR** : sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration ;
- **STI2D** : sciences et technologies de l'industrie et du développement durable ;
- **STL** : sciences et technologies de laboratoire ;
- **STMG** : sciences et technologies du management et de la gestion.

L'accès à la classe de 1<sup>re</sup> des séries technologiques S2TMD, ST2S, STD2A, STI2D, STL et STMG est ouvert principalement après une 2<sup>de</sup> GT.

L'admission en cycle terminal STHR se fait soit après une 2<sup>de</sup> STHR, soit après une 2<sup>de</sup> GT, une 2<sup>de</sup> ou une 1<sup>re</sup> professionnelle, voire un CAP, avec une mise à niveau durant les premières semaines.

Pour la série STAV, il est conseillé d'avoir suivi une 2<sup>de</sup> GT, de préférence avec les enseignements technologiques « hippologie et équitation ou autres pratiques sportives », « pratiques sociales et culturelles » et « pratiques professionnelles » ou l'enseignement optionnel « écologie, agromonie, territoires, développement durable », proposés dans les lycées agricoles.

### La formation comporte :

- des **enseignements communs** : français en 1<sup>re</sup>, philosophie en terminale et, sur les 2 années, histoire-géographie, mathématiques, LVA, LVB, EPS et EMC ;
- des **enseignements de spécialité spécifiques à chaque série** : trois en 1<sup>re</sup> et deux en terminale ;

- deux **enseignements optionnels** au maximum à choisir parmi une liste de six disciplines dans les lycées agricoles ; parmi une liste de quatre disciplines dans les lycées technologiques relevant de l'Éducation nationale, auxquelles s'ajoute en terminale l'enseignement optionnel droit et grands enjeux du monde contemporain ;

- des **heures de vie de classe**, un **accompagnement personnalisé** (horaires en fonction des besoins des élèves), un **accompagnement au choix de l'orientation** (54 heures par an ou 62 heures dans les lycées agricoles) afin de découvrir le monde professionnel et de s'y repérer, de connaître les formations de l'enseignement supérieur et leurs débouchés et d'élaborer son projet d'orientation ;

- les **enseignements optionnels de LCA latin et/ou grec** peuvent être choisis en plus de ceux suivis en 1<sup>re</sup> et en terminale.

**À noter** : la scolarité en STHR comporte un stage d'initiation ou d'application en milieu professionnel organisé en classe de 1<sup>re</sup> sur une durée de 4 semaines ; la scolarité en STAV comporte aussi plusieurs semaines de stage.

### Langues et ouverture internationale

Une attestation de langues vivantes (LVA-LVB) est délivrée à tous les candidats et candidates au bac technologique. Les élèves peuvent intégrer une SELO (section européenne ou de langues orientales).

### INFO +

#### Mention « mobilité européenne et internationale »

Les élèves qui effectuent, pendant le dernier trimestre de 2<sup>de</sup> ou l'année scolaire de 1<sup>re</sup>, une mobilité scolaire individuelle à l'étranger organisée par Erasmus+ ou l'Ofaj (Office franco-allemand pour la jeunesse) peuvent bénéficier de la mention « mobilité européenne et internationale » sur leur diplôme de bac général ou technologique. La durée du séjour doit être de 4 semaines consécutives au minimum sur le temps scolaire de l'établissement d'accueil, sur le fondement d'un contrat d'études établi.

**HORAIRES HEBDOMADAIRES ET ENSEIGNEMENTS EN 1<sup>re</sup> ET EN TERMINALE TECHNOLOGIQUES (CYCLE TERMINAL)**

| ● ENSEIGNEMENTS COMMUNS   |   | 1 <sup>re</sup>                       | TERMINALE                             |
|---|---|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Français  |   | 3 h/3 h 30 <sup>1</sup>               |                                       |
| Philosophie   |   | -                                     | 2 h                                   |
| Histoire-géographie   |   | 1 h 30                                | 1 h 30                                |
| LVA (étrangère) et LVB (étrangère ou régionale)                       |   | 4 h <sup>2</sup> /3 h 30 <sup>1</sup> | 4 h <sup>2</sup> /3 h 30 <sup>1</sup> |
| Mathématiques   |   | 3 h                                   | 3 h                                   |
| EPS   |   | 2 h                                   | 2 h                                   |
| EMC   |   | 18 h annuelles                        | 18 h annuelles                        |
| ● ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ : 3 EN 1 <sup>re</sup> , 2 EN TERMINALE |   | 1 <sup>re</sup>                       | TERMINALE                             |
| S2TMD   | Culture et sciences chorégraphiques, musicales ou théâtrales <sup>3</sup>                                       | 5 h 30                                | 7 h                                   |
|   | Économie, droit et environnement du spectacle vivant  | 3 h                                   | -                                     |
|   | Pratique chorégraphique, musicale ou théâtrale <sup>3</sup>   | 5 h 30                                | 7 h                                   |
| ST2S  | Biologie et physiopathologie humaines   | 5 h                                   | -                                     |
|   | Chimie, biologie et physiopathologie humaines   |                                       | 8 h                                   |
|   | Physique-chimie pour la santé   | 3 h                                   |                                       |
|   | Sciences et techniques sanitaires et sociales   | 7 h                                   | 8 h                                   |
| STAV <sup>4</sup>   | Gestion des ressources et de l'alimentation   | 6 h 45                                | 6 h 45                                |
|   | Technologie   | 3 h                                   | -                                     |
|   | Territoires et sociétés   | 2 h 30                                | -                                     |
|   | Territoires et technologie  | -                                     | 4 h 30                                |
| STD2A   | Analyse et méthodes en design   | -                                     | 9 h                                   |
|   | Conception et création en design et métiers d'art   | -                                     | 9 h                                   |
|   | Design et métiers d'art   | 14 h                                  | -                                     |
|   | Outils et langages numériques   | 2 h                                   | -                                     |
|   | Physique-chimie   | 2 h                                   | -                                     |
| STHR  | Économie-gestion hôtelière  | 5 h                                   | 5 h                                   |
|   | ESAE (enseignement scientifique alimentation-environnement)   | 3 h                                   | -                                     |
|   | Sciences et technologies culinaires et des services   | 10 h                                  | -                                     |
|   | Sciences et technologies culinaires et des services-ESAE (enseignement scientifique alimentation-environnement) | -                                     | 13 h                                  |

1. En cas de scolarité en lycée d'enseignement général et technologique agricole.

2. Enseignement auquel peut s'ajouter 1 heure avec un assistant ou une assistante en langue. Sur les heures d'enseignements hebdomadaires, 1 heure d'ETLV (enseignement technologique en langue vivante) est prise en charge conjointement par des enseignants ou enseignantes d'une discipline technologique et de langue vivante A ou B.

3. L'enseignement spécifique (danse, musique ou théâtre) est le même pour les deux enseignements de spécialité. Il peut être suivi par les élèves inscrits au sein d'un établissement d'enseignement artistique classé ou reconnu par l'État et sous réserve d'une convention signée entre celui-ci et l'établissement où est scolarisé l'élève.

4. Spécialité dispensée uniquement dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole.

.../...

**HORAIRES HEBDOMADAIRES ET ENSEIGNEMENTS EN 1<sup>re</sup> ET EN TERMINALE TECHNOLOGIQUES (CYCLE TERMINAL) (SUITE)**

.../...

| ● ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ: 3 EN 1 <sup>re</sup> , 2 EN TERMINALE  |   | 1 <sup>re</sup> | TERMINALE |
|---|---|-----------------|-----------|
| STI2D   | 2I2D (ingénierie, innovation et développement durable) avec un enseignement spécifique parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et écoconception ; systèmes d'information et numérique |                 | 12 h      |
|   | I2D (ingénierie et développement durable)   | 9 h             | -         |
|   | Innovation technologique  | 3 h             |           |
|   | Physique-chimie et mathématiques  | 6 h             | 6 h       |
| STL   | Biochimie-biologie  | 4 h             | -         |
|   | Biochimie-biologie-biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire   | -               | 13 h      |
|   | Biotechnologies ou sciences physiques et chimiques en laboratoire   | 9 h             | -         |
|   | Physique-chimie et mathématiques  | 5 h             | 5 h       |
| STMG  | Droit et économie   | 4 h             | 6 h       |
|   | Management  | 4 h             | -         |
|   | Management, sciences de gestion et numérique avec un enseignement spécifique parmi : gestion et finance ; mercatique (marketing) ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information de gestion                               |                 | 10 h      |
|   | Sciences de gestion et numérique  | 7 h             | -         |
| ● 2 ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS EN 1 <sup>re</sup> ET EN TERMINALE AU CHOIX PARI :                               |   | 1 <sup>re</sup> | TERMINALE |
| Arts (au choix parmi : arts plastiques ; cinéma-audiovisuel ; danse ; histoire des arts ; musique ou théâtre) |   | 3 h             | 3 h       |
| Droit et grands enjeux du monde contemporain  |   | -               | 3 h       |
| EPS ou pratiques physiques et sportives* <sup>1</sup>   |   | 3 h             | 3 h       |
| Hippologie et équitation* <sup>1</sup>  |   | 3 h             | 3 h       |
| LCA : latin ou grec <sup>2</sup>  |   | 3 h             | 3 h       |
| LSF*  |   | 3 h             | 3 h       |
| LVC*  |   | 3 h             | 3 h       |
| Pratiques professionnelles* <sup>1</sup>  |   | 3 h             | 3 h       |
| Pratiques sociales et culturelles* <sup>1</sup>   |   | 3 h             | 3 h       |

1. Enseignements assurés uniquement dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole.

2. Les enseignements optionnels de LCA latin et de LCA grec peuvent être choisis en plus des enseignements optionnels suivis par ailleurs.

\* Enseignements optionnels présents dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole.

# SE FORMER AUTREMENT

Après la 3<sup>e</sup>, d'autres formations vous sont accessibles entre 16 et 18 ans. De quelques mois à 1 an, elles concernent principalement les domaines de l'armée et de l'animation.

## ● INTÉGRER L'ARMÉE

### L'armée de l'air et de l'espace

Accessible aux jeunes entre 16 et 18 ans, ayant suivi une classe de 2<sup>de</sup> GT ou professionnelle, l'EETAEE (École d'enseignement technique de l'armée de l'air et de l'espace) de Saintes prépare au bac général (spécialités mathématiques, physique-chimie, numérique et sciences informatiques et sciences de l'ingénieur ; options mathématiques complémentaires et mathématiques expertes), au bac technologique STI2D (sciences et technologies de l'industrie et du développement durable) avec l'enseignement spécifique systèmes d'information et numérique, au bac professionnel aéronautique option avionique ou option systèmes, ou au bac professionnel CIEL (cybersécurité, informatique et réseaux, électronique), complété par une formation militaire. Brevet obligatoire.

Pour en savoir plus : « [Devenir aviateur et intégrer l'EETAEE](#) ».

### La Marine nationale

Devenir mousse de la Marine nationale en intégrant l'École des mousses de Brest : formation militaire et maritime (10 mois) pour obtenir le brevet élémentaire de mousse, puis contrat d'engagement de 4 ans. Conditions d'accès : avoir un niveau 3<sup>e</sup> ou 2<sup>de</sup>, 16 ans au moins et moins de 18 ans au 1<sup>er</sup> septembre.

Pour en savoir plus : « [La marine recrute](#) ».

### L'armée de terre

L'EMPT (École militaire préparatoire technique) de Bourges, admission à partir de 16 ans et jusqu'à 20 ans, propose une entrée en cycle terminal professionnel (trois bacs pro) ou technologique STI2D (spécialité énergies et environnement ou systèmes d'information et numérique).

## ● PRÉPARER UN DIPLÔME DANS L'ANIMATION

### Le CPJEPS

Accessible dès 16 ans aux jeunes titulaires d'une attestation de secourisme, le CPJEPS (certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) est un diplôme de niveau 3 permettant d'acquérir les bases pour devenir animateur ou animatrice dans les accueils collectifs de mineurs et dans toute structure organisant des loisirs et des activités d'animation socioculturelle. La formation dure 10 mois. Avoir le BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) est un plus.

### Le BPJEPS

Accessible dès 16 ans, sans conditions de diplôme (sauf pour les candidats et candidates s'inscrivant via Parcoursup, qui doivent détenir le bac), aux jeunes titulaires d'une attestation de secourisme, ayant le BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) ou une expérience dans l'animation, le BPJEPS (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) atteste de la possession des compétences professionnelles indispensables à l'exercice du métier d'animateur ou d'animatrice, de moniteur ou de monitrice, d'éducateur sportif ou d'éducatrice sportive.

# SITUATION DE HANDICAP ET BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS

En 3<sup>e</sup>, vous devez effectuer un choix important en vous orientant soit vers la voie professionnelle, soit vers les voies générale et technologique. Le point sur les mesures d'accompagnement possibles.

## ● L'ORIENTATION APRÈS LA 3<sup>e</sup>

Avec l'appui de vos parents, de votre professeur principal ou professeure principale, du coordonnateur ou de la coordonnatrice Uliis, du ou de la psy-EN, du médecin de l'Éducation nationale, ou encore de votre enseignant référent ou enseignante référente, il est important d'anticiper vos choix d'orientation.

La procédure d'orientation en fin de 3<sup>e</sup> relève du droit commun (*lire p. 2*), tout en privilégiant un accompagnement et un accueil adapté dans votre futur lycée. Certains établissements disposent d'internats, contactez leur direction pour connaître les modalités d'accès (*lire p. 31 et 32*). N'hésitez pas à aller aux JPO afin de visiter les établissements et de rencontrer les équipes pédagogiques, voire le référent ou la référente handicap pour les CFA. Si vous souhaitez poursuivre en voie professionnelle, une visite médicale au cours de l'année de 3<sup>e</sup> est recommandée.

Si vous êtes en situation de handicap notifiée par la MDPH, les éléments suivants peuvent être pris en compte lors de la procédure d'orientation :

- vous pouvez bénéficier d'une priorité d'affectation si une demande de dérogation au secteur géographique est formulée. *Idem* si vous avez besoin d'une prise en charge médicale particulière à proximité de l'établissement demandé. Le chef ou la cheffe d'établissement, qui transmet votre dossier médical sous l'autorité du médecin scolaire, vous avertira alors en temps utile. Une commission médicale d'affectation prioritaire réunie par le ou la DASEN examine ensuite votre dossier et statue sur votre affectation ;
- votre PPS mentionne un établissement, votre affectation sera prioritaire ;
- si après un entretien avec l'équipe éducative, une poursuite de scolarité en établissement médico-social est envisagée, vos parents devront faire au plus tôt une demande auprès de la MDPH ou de la MDA.

**À noter :** les élèves ayant été scolarisés en classe SEGPA ou en Érea au collège peuvent bénéficier de places prioritaires en CAP.

## ● ACCOMPAGNEMENT ET DISPOSITIFS DANS LES VOIES PROFESSIONNELLE, GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

### Généralités

Si au collège vous avez bénéficié d'un PAP, d'un PPS et/ou d'un PAI, ils se poursuivent à l'identique au lycée ; si vos besoins évoluent, il est possible de les adapter. L'accompagnement par un ou une AESH ou le dispositif Uliis existe aussi dans les voies professionnelle, générale et technologique. Les dispositifs dont vous bénéficiez sont regroupés sur votre LPI afin de faciliter vos échanges avec les professionnels concernés.

Le dossier de demande d'aménagement pour l'examen du baccalauréat est à constituer et à transmettre durant l'année de 2<sup>de</sup>.

**À noter :** dans les établissements de l'enseignement agricole, vous pourrez rejoindre une classe pour laquelle un conventionnement entre l'Éducation nationale et le ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire a été passé localement, afin de bénéficier de l'accompagnement d'un ou une AESH (si la MDPH le préconise) et du suivi du coordonnateur ou de la coordonnatrice Uliis ainsi que du référent local ou de la référente locale (Éducation nationale).

L'accompagnement par un Sessad se poursuit jusqu'à l'âge de 20 ans.

Si vous souhaitez continuer vos études en apprentissage, contactez au plus tôt le référent ou la référente handicap du CFA ou du lycée professionnel envisagé. .../...

### INFO +

#### Un livret pour les parcours inclusifs

Le LPI regroupe l'ensemble des dispositifs et aménagements pédagogiques dont peut bénéficier l'élève (PAI, PAP, PPRE, et PPS). Il facilite ainsi son accompagnement et les échanges avec la MDPH pour la mise en œuvre du PPS.

**À noter :** le LPI est créé par l'équipe éducative. Il peut être consulté par les parents, et par l'élève concerné si ce dernier a plus de 15 ans. Les familles disposeront prochainement d'un accès au LPI via le portail Scolarité services. Pour en savoir plus : « Éduscol : le livret de parcours inclusif ».

.../...

### Les stages

Pendant les périodes de stage, si vous êtes en situation de handicap notifiée par la MDPH et que vous avez plus de 16 ans et un PPS, la PCH ou l'AAEH, vous pouvez bénéficier d'une RQTH et donc demander des aménagements spécifiques auprès de votre employeur.

Dans le cadre de la séquence d'observation en classe de 2<sup>de</sup>, votre enseignant référent ou enseignante référente peut vous aider à vous assurer de l'accessibilité de votre stage si vous bénéficiez d'un PPS, ou l'équipe éducative si vous bénéficiez d'un PAI. Il revient à vos responsables légaux d'informer votre lieu d'accueil de la situation.

Lien utile : « [Stages et handicap : une voie vers l'insertion](#) ».

### ● L'APPRENTISSAGE

Dans tous les CFA, un référent ou une référente handicap accueille les futurs apprentis en situation de handicap, les informe sur les aménagements de la scolarité et peut vous aider à trouver un employeur. Il lui est également possible de jouer le rôle d'intermédiaire entre vos tuteurs et vous pour faciliter votre arrivée dans l'entreprise.

**À noter :** si vous êtes en situation de handicap notifiée par la MDPH, que vous avez 16 ans et un PPS, la PCH ou l'AAEH, vous pouvez bénéficier d'une RQTH. La RQTH permet de mettre en place des aides et des aménagements (poste de travail, emploi du temps...) accordés selon vos besoins, et vous pouvez alors signer un contrat d'apprentissage aménagé et bénéficier de mesures spécifiques :

- absence de limite d'âge pour la signature du contrat ;
- prolongation possible de 1 an, quelle que soit la durée du contrat initial ;
- possibilité de suivre les cours théoriques à distance (sur autorisation du recteur ou de la rectrice) ;
- possibilité de cumuler votre salaire avec l'AAH.

Lien utile : « [Apprentissage et situation de handicap](#) ».

### ● ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

L'admission en EMS est envisagée dans le cadre du PPS et se fait sur notification de la CDAPH. Votre scolarisation peut être assurée à l'intérieur de l'institut, au sein d'une unité d'enseignement, par des professeurs des écoles spécialisés détachés de l'Éducation nationale.

Dans certains établissements, l'unité d'enseignement se situe au sein même du lycée. Dans les EMS, pour chaque élève, un projet d'accompagnement propre à l'établissement (le PIA, ou « projet individualisé d'accompagnement ») prévoit l'enseignement, le soutien et les actions d'éducation adaptés.

#### INFO +

##### RQTH automatique

Si vous bénéficiez de la PCH, de l'AAEH ou d'un PPS et que vous avez entre 15 et 20 ans, la RQTH vous est automatiquement accordée.

Pour en savoir plus : « [La RQTH : reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé](#) ».

##### Accompagnement dans la construction du projet professionnel

Certaines académies ont signé des conventions (par exemple Atouts pour tous) qui visent à développer du tutorat en entreprise et à faciliter les stages en milieu professionnel. Des associations partenaires de l'école complètent également ce dispositif (Arpejeh, Tremplin...).

##### Aides pour les frais de transport

Vous ne pouvez pas utiliser les transports en commun du fait de votre handicap ? Les frais de transport entre votre lieu d'études et votre domicile peuvent être pris en charge par le conseil départemental ou métropolitain de votre lieu de résidence, ou par Île-de-France Mobilités dans les départements franciliens.

Pour en savoir plus : « [Quelles sont les aides à ma mobilité et aux transports ?](#) ».

# GUIDE PRATIQUE

Que vous soyez au lycée ou en CFA, vous pouvez bénéficier de nombreuses aides financières. Quelques pistes également pour vous guider dans votre nouvelle vie de lycéen ou lycéenne, et répondre à toutes vos questions sur l'orientation.

## ● FINANCER SA SCOLARITÉ

### Allocation de rentrée scolaire

Versée chaque année (en général dès la fin du mois d'août), par la CAF, aux parents d'enfants de 6 à 18 ans scolarisés ou en apprentissage, et sous conditions de ressources, l'ARS permet de faire face aux dépenses de la rentrée.

**À noter :** pour les 16-18 ans, le versement intervient après envoi de la preuve de la scolarité de l'enfant.

**Lien utile :** « [Allocation de rentrée scolaire](#) ».

### Bourse de lycée

Déclinée en six échelons, elle est versée, sous conditions de ressources, au responsable de l'élève, voire à l'élève lui-même (s'il ou elle a atteint la majorité, est autonome financièrement et sans rattachement à ses parents pour les prestations familiales). Les élèves doivent être inscrits et suivre une formation dans un lycée public, un lycée privé sous contrat ou un lycée habilité à recevoir des élèves boursiers. Les élèves inscrits au Cned peuvent également y prétendre.

**À noter :** il est possible d'opter pour l'étude automatique du droit à la bourse lors de l'inscription ou de la réinscription au lycée. Cette bourse est cumulable avec la bourse au mérite, la prime d'équipement, la prime à l'internat, l'aide pour la cantine et le fonds social lycéen.

**Lien utile :** « [Bourse de lycée](#) ».

### Bourse au mérite

Cette bourse est versée de droit aux lycéens boursiers ayant obtenu une mention « bien » ou « très bien » au DNB (diplôme national du brevet). Il n'y a pas de demande spécifique à faire, mais les élèves doivent s'engager, par écrit, à obtenir de bons résultats scolaires et à se montrer assidus dans leur scolarité jusqu'au CAP ou au bac. Son montant dépend de l'échelon déterminé pour la bourse de lycée et est versé en trois fois en même temps que cette dernière.

**À noter :** cette bourse est cumulable avec l'ARS, la prime à l'internat, la prime d'équipement, l'aide pour la cantine et le fonds social lycéen.

**Lien utile :** « [Bourse au mérite \(au lycée\)](#) ».

### Prime pour les élèves boursiers reprenant des études

Les jeunes de 16 à 18 ans qui ont abandonné leur formation (depuis au moins 5 mois), qui percevaient une bourse de lycée et qui souhaitent reprendre des études professionnelles sous statut scolaire (hors apprentissage) peuvent bénéficier d'une prime de reprise d'études.

**À noter :** cette prime est cumulable avec l'ARS, la prime à l'internat, la prime d'équipement, l'aide pour la cantine et le fonds social lycéen.

**Lien utile :** « [Prime à l'élève boursier reprenant ses études au lycée](#) ».

### Fonds social lycéen

Le fonds social est une aide qui permet de faire face à des dépenses de scolarité ou de vie scolaire. Cette aide exceptionnelle, accordée par le chef ou la cheffe d'établissement après avis d'une commission (qu'il ou elle préside), constituée des membres de la communauté éducative, des délégués d'élèves et de parents d'élèves, est versée en espèces ou sous forme d'une prestation en nature (en objets, matériels, services, etc.).

**Lien utile :** « [Fonds social collégien ou lycéen](#) ».

## ● FINANCER SON HÉBERGEMENT

### Internats

Ils s'adressent aux élèves volontaires, domiciliés loin de leur établissement ou de la formation choisie (notamment quand elle est rare). L'internat au sein d'un lycée est payant (logement, repas, encadrement...). Des aides financières sont possibles (*lire plus loin*). Il faut se renseigner auprès des établissements, les dates de candidature pouvant varier d'une académie à l'autre. Les critères d'admission sont de différentes natures : géographique, scolaire, sociale, etc.

**À noter :** certains internats publics sont des internats d'excellence. En plus des cours, les élèves y bénéficient d'un accompagnement pédagogique personnalisé (révision des cours, accompagnement du travail personnel). Des activités sportives et culturelles à vivre collectivement leur sont également proposées.

Liens utiles :

- « [Internat](#) » ;
- « [L'internat d'excellence, lieu de vie et d'épanouissement](#) » ;
- « [L'internat dans les établissements agricoles : un dispositif éducatif au service de la réussite](#) ».

Pour consulter la liste des internats et des internats d'excellence : « [Les internats au collège, au lycée et dans l'enseignement supérieur](#) ».

### Prime à l'internat

Elle est versée aux élèves boursiers nationaux scolarisés en internat, ainsi qu'aux élèves en Érea. La prime est attribuée en trois fois, à chaque trimestre, en déduction de la facture des frais de pension.

À noter : cette prime est cumulable avec l'ARS, la prime d'équipement, l'aide pour la cantine et le fonds social lycéen.

Lien utile : « [Prime à l'internat](#) ».

## ● FINANCER SON ÉQUIPEMENT

### Prime d'équipement

Destinée aux élèves boursiers inscrits en voie professionnelle, elle est versée une seule fois pendant la scolarité.

Lien utile : « [Prime pour l'achat d'équipement de l'élève inscrit dans la voie professionnelle](#) ».

## ● FINANCER SES REPAS

### Aide pour la cantine

Il est possible de prendre contact avec l'assistant social ou l'assistante sociale du lycée ou de se tourner vers le secrétariat de l'établissement scolaire pour demander à bénéficier du fonds social pour les cantines. Sous certaines conditions, une participation financière de la Région pour payer la cantine peut être obtenue.

Lien utile : « [Peut-on obtenir une aide financière pour la cantine scolaire ?](#) ».

## ● FINANCER SES DÉPLACEMENTS

### Transports scolaires

Les transports scolaires permettent aux futurs lycéens et futures lycéennes d'effectuer les trajets entre leur domicile et leur établissement scolaire. Les règles diffèrent selon votre lieu de résidence. Il peut s'agir de transports ouverts à tous les voyageurs (métro, bus, tramway) ou spécialisés dans le transport des élèves (car scolaire).

Lien utile : « [Transports : quelles réductions pour les jeunes, étudiants et apprentis ?](#) ».

## ● COMPRENDRE LA VIE LYCÉENNE

### FAQ (foires aux questions)

Des questions sur la vie lycéenne ? les instances ? les représentants des élèves ? la carte nationale de lycéen ? Le ministère de l'Éducation nationale, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'Espace ainsi que le ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire ont mis en ligne des FAQ qui pourront vous aider.

Liens utiles :

- « [Vie lycéenne : questions-réponses](#) » ;
- « [Représentation des élèves et étudiants aux instances consultatives de l'enseignement agricole](#) ».

### INFO +

#### MOEL, le service gratuit et personnalisé de l'Onisep

L'Onisep et ses conseillers MOEL (Mon orientation en ligne) répondent à vos questions sur l'orientation, les filières de formation et les métiers. Vous êtes lycéen ou lycéenne, élève en apprentissage, parent, contactez-les :

- par courrier électronique via [monorientationligne.fr](mailto:monorientationligne.fr) ;

- par tchat ;

- par téléphone, au 01 77 77 12 25 (appel non surtaxé) ;

du lundi au jeudi de 10 h à 19 h et le vendredi de 10 h à 17 h (heures de Paris, accessible aussi depuis les DROM-COM et l'étranger).

# LES SIGLES EN CLAIR

Vous trouverez ici le déroulé des sigles soulignés dans la publication.

## A

**AAH**: allocation aux adultes handicapés  
**Abibac**: dispositif franco-allemand préparant simultanément au bac et à l'*abitur*  
**AEEH**: allocation d'éducation de l'enfant handicapé  
**AESH**: accompagnants des élèves en situation de handicap  
**ARS**: allocation de rentrée scolaire

## B

**Bachibac**: dispositif franco-espagnol préparant simultanément au bac et au *bachillerato*  
**BMA**: brevet des métiers d'art  
**BNMA**: brevet national des métiers d'art  
**BP**: brevet professionnel  
**BPA**: brevet professionnel agricole  
**BTM**: brevet technique des métiers  
**BTS**: brevet de technicien supérieur  
**B TSA**: brevet de technicien supérieur agricole  
**BUT**: bachelor universitaire de technologie

## C

**CAF**: caisse d'allocations familiales  
**CAP**: certificat d'aptitude professionnelle  
**CCF**: contrôle en cours de formation  
**CDAPH**: Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées  
**CDI**: centre de documentation et d'information  
**CFA**: centre de formation d'apprentis  
**CIO**: centre d'information et d'orientation  
**CMQ**: campus des métiers et des qualifications  
**Cned**: Centre national d'enseignement à distance  
**CPGE**: classe préparatoire aux grandes écoles  
**CS**: certificat de spécialisation

## D

**DASEN**: directeur ou directrice académique des services de l'Éducation nationale  
**DE**: diplôme d'État  
**DN MADE**: diplôme national des métiers d'art et du design

## E

**EMC**: enseignement moral et civique  
**EMS**: établissement médico-social  
**EPS**: éducation physique et sportive  
**Érea**: établissement régional d'enseignement adapté  
**Esabac**: dispositif franco-italien préparant simultanément au bac et à l'*esame di stato*  
**ESC**: éducation socioculturelle

## F

**FCIL**: formation complémentaire d'initiative locale

## G

**GT**: générale et technologique

## I

**IUT**: institut universitaire de technologie

## J

**JPO**: journées portes ouvertes

## L

- LCA:** langues et cultures de l'Antiquité  
**LP:** lycée professionnel  
**LPA:** lycée professionnel agricole  
**LPI:** livret de parcours inclusif  
**LSF:** langue des signes française  
**LVA/LVB/LVC:** langue vivante A/B/C

## M

- MDA:** maison départementale de l'autonomie  
**MDPH:** maison départementale des personnes handicapées  
**MFR:** maison familiale et rurale

## P

- PAI:** projet d'accueil individualisé  
**PAP:** plan d'accompagnement personnalisé  
**PCH:** prestation de compensation du handicap  
**PFMP:** période de formation en milieu professionnel  
**PPRE:** programme personnalisé de réussite éducative  
**PPS:** projet personnalisé de scolarisation  
**PSE:** prévention-santé-environnement  
**Psy-EN:** psychologue de l'Éducation nationale

## R

- RQTH:** reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé

## S

- S2TMD:** sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse  
**SEGPA:** section d'enseignement général et professionnel adapté  
**SES:** sciences économiques et sociales  
**SESG:** sciences économiques, sociales et de gestion  
**Sessad:** service d'éducation spéciale et de soins à domicile  
**ST2S:** sciences et technologies de la santé et du social  
**STAV:** sciences et technologies de l'agronomie et du vivant  
**STD2A:** sciences et technologies du design et des arts appliqués  
**STHR:** sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration  
**STI2D:** sciences et technologies de l'industrie et du développement durable  
**STL:** sciences et technologies de laboratoire  
**STMG:** sciences et technologies du management et de la gestion  
**SVT:** sciences de la vie et de la Terre

## T

- TIM:** technologie de l'information et du multimédia

## U

- UC:** unité capitalisable  
**UF2S:** unité professionnelle facultative secteur sportif  
**Ulis:** unité localisée pour l'inclusion scolaire



RÉGION ACADÉMIQUE  
MAYOTTE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# DANS L'ACADÉMIE DE MAYOTTE

## RENTRÉE 2026



|  | page |
|--|------|
| <b>LA VOIE PROFESSIONNELLE</b>   | 36   |
| Carte des offres de formation en voie professionnelle : les certificats d'aptitude professionnelle (CAP) et les baccalauréats professionnels | 36   |
| Index des formations : les certificats d'aptitude professionnelle (CAP) et les baccalauréats professionnels                                  | 38   |
| <b>LES VOIES GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE</b>   | 68   |
| Carte des offres de formation en voie générale : les enseignements de spécialité (EDS)   | 68   |
| Carte des offres de formation en voie technologique : les séries et les spécialités  | 69   |
| Index des formations : les enseignements de spécialité (EDS)   | 70   |
| Index des formations : les séries du baccalauréat technologique  | 73   |
| <b>LES ADRESSES UTILES</b>   | 75   |
| Le centre d'information et d'orientation (CIO)   | 75   |
| Pour se connecter : les espaces numériques   | 76   |

### ATTENTION

La carte des formations des établissements peut connaître des évolutions ou des adaptations pendant l'année scolaire.

Pour en savoir plus sur ces dernières, consultez le site [www.ac-mayotte.fr](http://www.ac-mayotte.fr)

# CARTE DES OFFRES DE FORMATION

## VOIE PROFESSIONNELLE : LES CERTIFICATS D'APTITUDE PROFESSIONNELLE (CAP) ET LES BACCALAURÉATS PROFESSIONNELS

### LEGTA de Coconi

CAPa Agricultures des régions chaudes + CFPPA  
CAPa Services aux personnes et vente en espace rural

BAC PRO Services aux personnes et animation dans les territoires

#### Famille métiers des productions :

BAC PRO Conduite et gestion de l'entreprise agricole - option polyculture-élevage  
BAC PRO Conduite de productions horticoles (arbres, arbustes, fruits, fleurs, légumes)

#### à l'UFA aussi :

BAC PRO Maintenance des véhicules option véhicules de transport routier

### LPO Gustave Eiffel

CAP Accompagnant éducatif petite enfance  
CAP Agent de prévention et de médiation  
CAP Électricien  
CAP Maintenance des matériels option C matériels d'espaces verts  
CAP Maintenance des véhicules option véhicules légers  
CAP Maintenance des véhicules option motocycles  
CAP Opérateur/opératrice logistique  
CAP Maintenance nautique  
CAP Équipier polyvalent du commerce

BAC PRO Accompagnement, soins et services à la personne  
BAC PRO Maintenance nautique

#### Famille métiers du pilotage et de la maintenance d'installations automatisées :

BAC PRO Maintenance des systèmes de production connectés

#### Famille métiers des transitions numérique et énergétique :

BAC PRO Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés

BAC PRO Cybersécurité, informatique et réseaux, électronique

#### Famille métiers de la maintenance des matériels et des véhicules :

BAC PRO Maintenance des véhicules option véhicules légers  
BAC PRO Maintenance des véhicules option motocycles

#### Famille métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique :

BAC PRO Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités

BAC PRO Métiers de la logistique + UFA

BAC PRO Organisation de transport de marchandises

### MFR Nord

CAPa Métiers de l'agriculture (option arboriculture)

#### Famille métiers des productions :

BAC PRO Conduite et gestion de l'entreprise agricole (option polyculture-élevage)

### LPO du Nord

CAP Équipier polyvalent du commerce  
CAP Opérateur/opératrice logistique

#### Famille métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique :

BAC PRO Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités  
BAC PRO Métiers de la logistique  
BAC PRO Organisation de transport de marchandises

### LPO de Sada

CAP Équipier polyvalent du commerce  
CAP Agent de sécurité  
CAP Agent de prévention et de médiation

BAC PRO Métiers de la sécurité + UFA  
BAC PRO Animation - enfance et personnes âgées

#### Famille métiers de la relation client :

BAC PRO Métiers du commerce et de la vente option A  
BAC PRO Métiers du commerce et de la vente option B

### MFR Sud

CAPa Métiers de l'agriculture (option horticulture)

### LPO Tani Malandi

CAP Art et techniques de la bijouterie-joaillerie option bijouterie-joaillerie  
CAP Charpentier bois + UFA  
CAP Couvreur  
CAP Interventions en maintenance technique des bâtiments + UFA  
CAP Menuisier fabricant  
CAP Peintre applicateur de revêtements  
CAP Métiers du plâtre et de l'isolation  
CAP Signalétique et décors graphiques

BAC PRO Artisanat et métiers d'art option communication visuelle plurimédia  
BAC PRO Technicien constructeur bois

BAC PRO Technicien constructeur bois

#### Famille métiers de l'agencement, de la menuiserie et de l'ameublement :

BAC PRO Étude et réalisation d'agencement

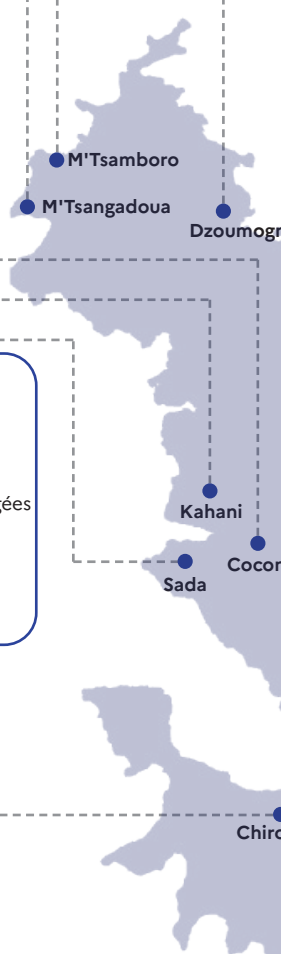
BAC PRO Technicien menuisier agencier

#### Famille métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics :

BAC PRO Aménagement et finition du bâtiment

#### à l'UFA aussi :

CAP Menuisier installateur



# PROFESSIONNELS

## LP de Dzoumogné

à l'UFA aussi :  
CAP Menuisier aluminium-verre

- CAP Carreleur-mosaïste
- CAP Constructeur d'ouvrages en béton armé
- CAP Constructeur de réseaux de canalisations de travaux publics
- CAP Électricien + UFA
- CAP Installateur en froid et conditionnement d'air
- CAP Maçon
- CAP Interventions en maintenance technique des bâtiments
- CAP Monteur en installations sanitaires
- CAP Peintre applicateur de revêtements
- CAP Métallier + UFA

### Famille métiers des transitions numérique et énergétique :

- BAC PRO Métiers du froid et des énergies renouvelables
- BAC PRO Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés

### Famille métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics :

- BAC PRO Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros oeuvre + UFA
- BAC PRO Travaux publics

### Famille métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment :

- BAC PRO Géomètre
- BAC PRO Technicien d'études du bâtiment option A
- BAC PRO Technicien d'études du bâtiment option B

## LPO des Lumières

CAP Équipier polyvalent du commerce

BAC PRO Artisanat et métiers d'art option communication visuelle plurimédia

### Famille métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique :

BAC PRO Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités

BAC PRO Organisation de transport de marchandises

### Famille métiers de la relation client :

- BAC PRO Métiers de l'accueil
- BAC PRO Métiers du commerce et de la vente option A
- BAC PRO Métiers du commerce et de la vente option B

## LPO de Kawéni

à l'UFA aussi :  
CAP Équipier polyvalent du commerce

- CAP Accompagnant éducatif petite enfance
- CAP Commercialisation et services en hôtel-café-restaurant + UFA
- CAP Cuisine + UFA
- CAP Esthétique-cosmétique-parfumerie

BAC PRO Accompagnement, soins et services à la personne

### Famille métiers de l'alimentation :

BAC PRO Boulanger - pâtisseries

### Famille métiers de l'hôtellerie et de la restauration :

BAC PRO Commercialisation et services en restauration

BAC PRO Cuisine

### Familles métiers de la beauté et du bien-être :

BAC PRO Esthétique-cosmétique-parfumerie

BAC PRO Métiers de la coiffure

## LPO de Petite-Terre

CAP Équipier polyvalent du commerce

BAC PRO Métiers de la sécurité + UFA

### Famille métiers des transitions numérique et énergétique :

BAC PRO Cybersécurité, informatique et réseaux, électronique

### Famille métiers de l'aéronautique :

BAC PRO Aéronautique option systèmes + UFA

### Famille métiers de la relation client :

- BAC PRO Métiers de l'accueil
- BAC PRO Métiers du commerce et de la vente option A
- BAC PRO Métiers du commerce et de la vente option B

## LPO de Dembéni

CAP Propreté et prévention des biocontaminations

CAP Métiers de la mode - vêtement flou

CAP Électricien

BAC PRO Métiers de la couture et de la confection

### Famille métiers des transitions numérique et énergétique :

BAC PRO Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés

BAC PRO Cybersécurité, informatique et réseaux, électronique

## Autres établissements

### Collège de Ouangani :

CAP Interventions en maintenance technique des bâtiments

### Collège de M'Tsangamouji :

CAP Équipier polyvalent du commerce

### Collège de Bouéni :

CAP Production et service en restaurations (rapide, collective, cafétéria)

### Collège de Majicavo :

CAP Production et service en restaurations (rapide, collective, cafétéria)

### Collège de Tsingoni :

CAP Production et service en restaurations (rapide, collective, cafétéria)

## Sigles

CAPa : certificat d'aptitude professionnelle agricole

CFPPA : centre de formation professionnelle et de promotion agricole

EAM : école d'apprentissage maritime

LEA : lycée d'enseignement adapté

LEGTA : lycée d'enseignement général et technologique agricole

LP : lycée professionnel

LPO : lycée polyvalent

MFR : Maisons familiales rurales

UFA : unité de formation par apprentissage

Lycée public

Lycée agricole

Autre établissement

+ CFPPA et + UFA :  
formation proposée en plus  
par apprentissage

# INDEX DES FORMATIONS

## LES CERTIFICATS D'APTITUDE PROFESSIONNELLE (CAP)

### ● ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE

#### Objectifs de la formation

Animer des activités d'éveil et réaliser des activités de soins du quotidien auprès d'enfants de moins de 6 ans, dans les structures d'accueil collectif ou à domicile, tels sont les principaux objectifs du CAP accompagnant éducatif petite enfance.

Côté théorie, les enseignements portent sur le développement et les besoins fondamentaux de l'enfant, les besoins éducatifs spécifiques aux enfants en situation de vulnérabilité, la prévention des risques, et la santé et la sécurité au travail. Les enseignements liés à la communication professionnelle, à la réglementation et à la déontologie préparent les élèves à adapter leur positionnement professionnel à leur futur contexte d'exercice.

Côté pratiques, ils apprennent à conduire des animations d'activités et d'éveil contribuant à la socialisation de l'enfant, à son autonomie et à l'acquisition du langage. Ils acquièrent les compétences nécessaires pour assurer les soins du quotidien adaptés à leur besoin (soins d'hygiène, préparation de repas). Ils sont préparés à participer et mettre en oeuvre un projet d'établissement ou un projet pédagogique dans les structures d'accueil collectif, et à soutenir les enseignants lors des activités pédagogiques dans les écoles maternelles.

Enfin, ils sont formés à organiser et à entretenir les espaces dédiés aux enfants.

La période de formation en milieu professionnel est de 14 semaines (pour les élèves qui ne sont pas en apprentissage).

#### Débouchés professionnels

Selon la structure qui l'emploie ou son lieu d'exercice, le ou la titulaire du CAP peut exercer le métier d'Agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM); d'assistant éducatif petite enfance ou d'agent d'animation dans les structures d'accueil collectif pour mineur ; d'auxiliaire petite enfance, agent social, agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant dans les établissements ou services d'accueil collectifs; de garde d'enfant, d'assistant maternel, ou d'employé familial à domicile.

### ● AGENT DE PRÉVENTION ET DE MÉDIATION

#### Objectifs de la formation

Ce CAP forme à exercer une action préventive et éducative de proximité (dans des quartiers, des commerces, des transports en commun ...) et à être un interlocuteur entre les usagers et les institutions.

Ainsi côté théorie, les élèves découvrent le fonctionnement de la justice et les notions de santé publique et de prévention. Ils sont formés à l'accueil et à l'information des usagers, à la sécurisation des personnes et des espaces, à la prévention des situations conflictuelles.

Les enseignements liés à l'environnement social et économique leur permettent de comprendre les attitudes et les besoins de leurs publics (chômeurs, adolescents, personnes handicapées, migrants, ...) et ainsi d'avoir un comportement adapté.

Ils acquièrent également une bonne connaissance des différentes structures administratives locales afin de pouvoir informer et orienter si besoin vers des professionnels spécialisés.

Enfin, les enseignements dédiés à la communication les préparent à mener des actions d'animation autour de leurs activités et de travailler au sein d'une équipe et avec des partenaires locaux.

La période de formation en milieu professionnel est de 14 semaines (pour les élèves qui ne sont pas en apprentissage).

#### Débouchés professionnels

Le ou la titulaire de ce CAP exerce dans des lieux publics ou privés : quartiers, locaux commerciaux et d'habitation, transports, etc.

### ● AGENT DE SÉCURITÉ

#### Objectifs de la formation

Ce CAP forme des professionnels chargés à la fois de la surveillance et du gardiennage de marchandises et de locaux mais aussi d'assurer la protection des personnes.

Les enseignements portent sur la prévention et la dissuasion des actes de malveillance et de négligence (intrusion, vol, dégradation, etc.), le secours à personnes (premiers secours aux blessés ou aux personnes prises de malaise), la sécurité technique et incendie, la sécurité liée à l'environnement extérieur.

Les élèves acquièrent notamment les compétences requises pour travailler dans des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur.

La formation aborde également le recours aux technologies de l'Information et de la communication, la maîtrise de l'utilisation de matériels sophistiqués faisant appel à des technologies récentes, notamment en matière de télésurveillance, de vidéosurveillance, de détection en tout genre, d'enregistrement de données.

La période de formation en milieu professionnel est de 12 semaines (pour les élèves qui ne sont pas en apprentissage).

### Débouchés professionnels

Le titulaire ou la titulaire de ce CAP exerce dans des espaces ouverts au public ou non, de nature, par exemple industrielle, commerciale, hospitalière, privative, culturelle ou sportive. Il ou elle accomplit ses missions, dans une structure pourvue d'un service de sécurité interne, ou pour le compte d'une entreprise prestataire de services en matière de sécurité.

En fonction de son expérience, le diplômé pourra évoluer vers d'autres emplois : le transport de fonds, la télésurveillance, la protection physique des personnes, la surveillance aéroportuaire, les équipes cynophiles...

## ● ARTS ET TECHNIQUES DE LA BIJOUTERIE-JOAILLERIE OPTION BIJOUTERIE-JOAILLERIE

### Objectifs de la formation

Le titulaire du CAP Art et techniques de la bijouterie-joaillerie est capable d'exécuter en totalité un bijou, en métal précieux ou non. Il sait également transformer, réparer ou restaurer les pièces qui lui sont confiées.

L'option bijouterie joaillerie forme plus spécifiquement à la réalisation de pièces de bijouterie-joaillerie, faisant appel à des techniques d'assemblages simples et d'après un dessin donné. Cette option prépare au métier de bijoutier, qui réalise des bijoux en métaux précieux ou métaux communs et au métier de joaillier, qui réalise des parures mettant en valeur les pierres ou les perles.

Les enseignements professionnels et technologiques permettent d'acquérir toutes les compétences nécessaires à la fabrication d'un bijou. Les élèves suivent un enseignement en histoire de l'art et en histoire du bijou.

Ils sont formés à la connaissance des matériaux et de leurs propriétés : métaux communs ou précieux ; pierres précieuses, fines et ornementales ; matériaux décoratifs comme le bois, le corail ou la nacre.

Grâce aux enseignements d'arts appliqués et de représentation graphique, ils apprennent à lire un dessin en 3D et à réaliser un croquis ou un dessin technique. L'enseignement des techniques et procédés leur permet de concevoir une maquette ou un prototype simple, à identifier les différentes phases de fabrication, et à maîtriser la transformation du métal (fonte, articulations des éléments, systèmes de fermeture, traitement thermique ...).

Les élèves apprennent à utiliser l'outillage et les machines permettant la fabrication du bijou : découpe et processus de mises en forme, assemblage, ajustage et montage des éléments constituant le bijou. Ils acquièrent à la fois les gestes manuels précis du métier d'art et le process intégrant de nouvelles technologies comme la conception assistée par ordinateur.

La formation intègre des enseignements complémentaires sur le suivi de l'approvisionnement en matières d'oeuvre, l'ergonomie du poste de travail, la conformité aux règles de sécurité, et le contrôle qualité des pièces réalisées.

La période de formation en milieu professionnel est de 12 semaines (pour les élèves qui ne sont pas en apprentissage).

### Débouchés professionnels

Le ou la titulaire de ce CAP peut exercer ses métiers de bijoutier ou de joaillier aussi bien dans des entreprises artisanales du secteur de la fabrication de la bijouterie-joaillerie, que dans des petites et moyennes industries. Il peut choisir de travailler dans le luxe, sur des pièces uniques relevant de la haute joaillerie, ou dans la bijouterie traditionnelle or et argent. Selon la structure qui l'emploie, il travaille sous l'autorité du responsable d'atelier, de l'artisan ou du chef d'entreprise. Après plusieurs années d'exercice, il peut se voir confier des tâches plus complexes.

#### INFO +

Les formations peuvent connaître des adaptations ou des évolutions au cours de l'année scolaire.

Pour les suivre et pour plus d'informations sur les formations et les métiers, rendez-vous sur [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)

# INDEX DES FORMATIONS

## LES CAP (suite)

### ● CARRELEUR - MOSAÏSTE

#### Objectifs de la formation

Le carreleur ne se contente pas de poser le carrelage ou la mosaïque, il prépare les supports (sols, murs) : il effectue des petits travaux de maçonnerie, par exemple une chape de ciment sur laquelle coller les carreaux. Au cours de leur formation, les élèves apprennent à lire un plan 2D ou 3D, à le reproduire au sol (traçage), à découper les carreaux et à réaliser les différents types de poses. Ils apprennent également à réaliser les finitions (les joints par exemple). Le carrelage posé, le titulaire doit savoir vérifier l'alignement, le niveau, la qualité des coupes et l'aspect esthétique. Ils étudient ainsi les revêtements (marbre, terre cuite, faïence, carrelage, ardoise...), les propriétés des matériaux (isolants phoniques et thermiques, de protection à l'eau...). On note l'étude de réglementations : réglementations énergétiques, sécurité, et accessibilité du cadre bâti. Le BIM (maquette numérique et démarche collaborative de travail) est au programme. Les réalisations du titulaire devront conjuguer des performances techniques (qualités thermiques et acoustiques, résistance à l'usure) et des fonctions esthétiques.

#### Débouchés professionnels

L'ouvrier/ère carreleur/se travaille dans le cadre de la construction, de la restauration, de la réhabilitation de maisons, bureaux, commerces... Le secteur d'activité est celui de l'aménagement et des finitions, il s'agit surtout des petites et moyennes entreprises. Avec de l'expérience, il/elle peut exercer en qualité de chef/fe d'équipe et peut, à moyen terme, créer ou reprendre une entreprise artisanale.

### ● CHARPENTIER BOIS

#### Objectifs de la formation

Ce CAP forme des ouvriers qualifiés chargés de fabriquer et de réparer les charpentes. Les élèves sont formés au processus de fabrication de la charpente : contrôle et réception de l'existant, préparation, taillage, assemblage et traitement du bois. Ils appliquent la logistique c'est-à-dire le conditionnement, stockage et chargement du matériel.

En atelier, ils apprennent à choisir les matériaux adéquats (bois et dérivés), tailler et traiter différentes pièces (poutres, bardages, parquets, escaliers...) d'après les relevés et les croquis qu'ils ont réalisés.

Une autre partie des enseignements porte sur la mise en oeuvre sur chantier comme l'installation, la préparation des matériels et la mise en sécurité ou l'implantation et la distribution, l'assemblage des pièces, le levage et la pose des éléments de la structure ou le remplacement des éléments défectueux, puis la désinstallation du chantier avec le tri des déchets... Au cours de la formation, ils sont à même d'évaluer et de contrôler la qualité de leurs réalisations.

La période de formation en milieu professionnel (PFMP) est de 14 semaines (pour les élèves hors apprentissage) sur les 2 années de formation.

#### Débouchés professionnels

Les titulaires de ce diplôme travaillent dans les entreprises du bâtiment, le plus souvent artisanales, parfois industrielles, des secteurs de la charpente et de la construction bois.

Ils peuvent intervenir en construction, réhabilitation, rénovation ou restauration de bâtiments et de locaux mais aussi sur des ouvrages spéciaux tels que ponts, passerelles, étaievements...

### ● COMMERCIALISATION ET SERVICES EN HÔTEL-CAFÉ-RESTAURANT

#### Objectifs de la formation

Ce CAP forme les futurs professionnels à contribuer au bien-être de la clientèle française et étrangère de l'établissement (hôtel, café-brasserie ou restaurant) dans lequel ils/elles exerceront.

L'élève apprend à réaliser des prestations de services, à accueillir les clients, leur présenter les supports de vente et les informer sur les prestations ; contribuer à la vente, prendre les commandes et les transmettre, servir les plats et les boissons...

Les élèves sont également formés à la gestion des stocks, des approvisionnements et au respect des règles d'hygiène et de sécurité. En hôtellerie, ils apprennent à mettre en place le chariot d'étage, les petits-déjeuners, faire un lit ou une chambre, nettoyer une salle de bains.

La période de formation en milieu professionnel est de 14 semaines, réparties sur les 2 années de formation, dont 4 semaines minimum en 1<sup>re</sup> année (pour les élèves qui ne sont pas en apprentissage). Il est souhaitable que ces stages se déroulent dans chacun des trois secteurs de l'HCR (hôtellerie, café-brasserie, restauration).

### Débouchés professionnels

Le ou la titulaire de ce CAP est amené à exercer un emploi dans tous les secteurs de la restauration, café-brasserie, restaurant et hôtellerie. Ils/elles commencent comme valet / femme de chambre, employé/e d'étage, serveur/serveuse... Après une expérience professionnelle, il/elle pourra accéder progressivement à des postes à responsabilité.

## ● CONSTRUCTEUR D'OUVRAGES EN BÉTON ARMÉ

### Objectifs de la formation

L'élève acquiert les compétences pour intervenir dans la construction de bâtiments, d'ouvrages de génie civil et d'infrastructures (parkings, silos, routes, aéroport...) et d'ouvrages d'art (stades, ponts, tunnels...). Il apprend à préparer son intervention (décoder un dossier technique, choisir matériels et matériaux, etc...). Il est formé à réaliser un ouvrage courant, notamment : « implanter » (matérialiser sur le terrain) l'ouvrage à construire, fabriquer et installer un « coffrage » (dispositif qui moule et maintient le béton que l'on coule), préparer et utiliser le béton, faire des contrôles et des essais... La formation aborde aussi l'intervention à proximité des réseaux, l'utilisation d'un échafaudage. Le titulaire sera aussi compétent pour monter et démonter un « étalement » (charpente en bois ou en métal qui soutient provisoirement l'ouvrage) et poser un élément préfabriqué en « béton armé » (béton associé à des barres d'acier). On note que le BIM (maquette numérique et démarche collaborative de travail) ainsi que les enjeux énergétiques et environnementaux font partie du programme.

La période de formation en milieu professionnel (PFMP) est de 14 semaines réparties sur les deux années du cycle de formation.

### Débouchés professionnels

Le titulaire exercera dans les domaines du bâtiment et des travaux publics pour des travaux neufs ou de rénovation : bâtiments, ouvrages de génie civil et d'infrastructures (parking, routes, gares, etc.), ouvrages d'art (stades, ponts, barrages, etc.). Il pourra aussi intervenir dans la réalisation d'éléments préfabriqués en usine ou sur chantier. À moyen terme il pourra devenir chef d'équipe, créer ou reprendre une entreprise.

## ● CONSTRUCTEUR DE RÉSEAUX DE CANALISATIONS DE TRAVAUX PUBLICS

### Objectifs de la formation

Ce CAP forme à la réalisation, la maintenance ou la rénovation des réseaux secs et humides : énergies, adductions d'eau, assainissement, chauffage urbain, travaux électriques, télécommunications, fibre optique, gaz, drainage, et autres canalisations. L'élève apprend à préparer son intervention (exploiter un dossier d'exécution, choisir le matériel et l'outillage...). Il acquiert toutes les compétences pour réaliser et contrôler un ouvrage courant : sécuriser son poste de travail, intervenir à proximité des réseaux, implanter et tracer un ouvrage, intervenir en tranchée, construire un réseau de canalisations, réaliser un branchement ou une réfection de voirie... Il est aussi formé aux opérations de contrôle (essais d'étanchéité...) et de maintenance d'un réseau de canalisation (fuite, remplacement d'un robinet, etc.). Les enjeux environnementaux et la démarche de travail collaborative BIM sont pris en compte.

La période de formation en milieu professionnel est de 14 semaines réparties sur la formation.

### Débouchés professionnels

Il exercera son métier dans le secteur de la canalisation qui comprend les réseaux secs et humides : énergies, adductions d'eau, assainissement, chauffage urbain, travaux électriques, télécommunications, fibre optique, gaz, drainage, et autres canalisations.

## ● COUVREUR

### Objectifs de la formation

Le couvreur est un spécialiste de la pose, de l'entretien et de la réparation des toitures de constructions neuves ou anciennes. L'élève apprend à préparer et poser des matériaux de couverture (ardoises, tuiles, tôles...), à installer des gouttières ou des lucarnes de toit, à contrôler l'étanchéité. Il acquiert les compétences pour calculer la surface d'une toiture et la quantité de matériaux nécessaire.

# INDEX DES FORMATIONS

## LES CAP (suite)

Il s'initie à la lecture de plans et à la réalisation de croquis (par exemple, un élément de toiture en zinc à réaliser). Il étudie les caractéristiques des matériaux et des outils ainsi que les techniques de couverture (découpe et pose des matériaux, assemblage par vis ou par soudage...). Les règles de sécurité sont aussi au programme : interventions à proximité des réseaux électriques et utilisation d'échafaudages.

La période de formation en milieu professionnel est de 14 semaines (pour les élèves qui ne sont pas en apprentissage).

### Débouchés professionnels

Le titulaire de ce diplôme est un ouvrier professionnel du bâtiment. L'emploi s'exerce au sein d'une équipe de 2 à 3 salariés pour des entreprises du bâtiment, petites ou moyennes, qui réalisent des travaux de couverture sur des chantiers de construction neuve, de réhabilitation ou chez des particuliers. Il peut évoluer vers la fonction de chef d'équipe, chef de chantier ou chef d'entreprise.

## ● CUISINE

### Objectifs de la formation

Ce CAP forme à la réalisation des plats et à l'utilisation de différentes techniques de production culinaire.

Les élèves apprennent les techniques culinaires et approfondissent leur connaissance des produits. En deux ans, ils sont formés à la réalisation de mets, de l'entrée au dessert et au dressage d'une assiette, en appliquant des techniques professionnelles ; ils sont capables d'élaborer un menu et d'être au contact avec la clientèle.

Les enseignements sur la conception culinaire sont accompagnés de l'acquisition de la maîtrise des approvisionnements et des stocks ainsi que des règles d'hygiène et de sécurité.

La période de formation en milieu professionnel est de 14 semaines (pour les élèves qui ne sont pas en apprentissage).

### Débouchés professionnels

Le ou la titulaire du CAP cuisine exerce des fonctions de commis cuisinier/ière dans tous les secteurs de la restauration, d'hôtellerie et de collectivité. Ils sont amenés à travailler dans des restaurants traditionnels, gastronomiques ou à thème,

dans des brasseries, chez des traiteurs, dans des restaurants d'entreprise, scolaires ou des structures de la santé, dans des cuisines centrales, industrielles, et dans la restauration mobile telle que sur des bateaux, des trains et à domicile.

## ● ÉLECTRICIEN

### Objectifs de la formation

Lors de sa formation, l'élève électricien apprend à intervenir sur les installations électriques et sur les réseaux de communication, en prenant en compte les enjeux de la transition énergétique et l'évolution des techniques et des technologies numériques. Il s'agit d'apprendre à mettre en place les matériels, à raccorder les appareils, à installer des équipements électriques nécessaires au transport, à la distribution et à la transformation de l'électricité ou bien, à mener un diagnostic ou une réparation sur des ouvrages électriques.

Les compétences abordées vont du point de production de l'énergie jusqu'aux utilisations. Les enseignements professionnels, sur des plateaux techniques, permettent aux élèves d'effectuer les opérations en lien direct avec leur futur métier : câblage, essais et mesures, dessin technique ou schémas.

La période de formation en milieu professionnel est de 14 semaines (pour les élèves qui ne sont pas en apprentissage).

### Débouchés professionnels

Le titulaire de ce CAP participera aux tâches de mise en oeuvre, de mise en service, de maintenance sur des installations et équipements électriques et des réseaux de communication, dont la domotique. Les secteurs d'activités sont : le bâtiment (individuel ou collectif), l'industrie, l'agriculture, les services et les infrastructures.

## ● ÉQUIPIER POLYVALENT DU COMMERCE

### Objectifs de la formation

Le CAP équipier polyvalent du commerce forme aux techniques de commercialisation de produits ou de services. Les enseignements donnent les connaissances sur les circuits de distribution, sur les modes d'approvisionnement, les procédures de stockage des marchandises.

Les élèves apprennent les principes de rangement, d'étiquetage, de mise en rayon des produits. Ils sont formés à utiliser des documents commerciaux tels que des documents d'inventaire, de livraison, à se servir de logiciels de caisse.

Les enseignements en communication professionnelle et commerciale permettent aux élèves d'être en capacité d'engager et de développer le contact avec la clientèle, d'identifier leurs demandes, de s'y adapter, de les conseiller de façon pertinente et de les accompagner en cas de réclamation, de retours de produits, de services.

La période de formation en milieu professionnel est de 14 semaines (pour les élèves qui ne sont pas en apprentissage).

### Débouchés professionnels

Le ou la titulaire de ce CAP travaille chez les détaillants : grands magasins, petites surfaces de proximité, hypermarchés, supermarchés ou chez les grossistes.

## ● ESTHÉTIQUE-COMMERCE-PARFUMERIE

### Objectifs de la formation

Ce CAP forme les élèves aux techniques de soins esthétiques du visage, des mains et des pieds, et à la vente de produits cosmétiques ou de prestations esthétiques.

Les enseignements théoriques accordent une place importante à la biologie : connaissance des tissus, des muscles, des ongles, de la peau et de ses principales affections ....

La formation professionnelle permet d'acquérir les techniques nécessaires à la réalisation de soins esthétiques. Ainsi l'élève apprend à réaliser un diagnostic, choisir un protocole de soins et réaliser des soins du visage et du cou, et des mains et des pieds, des maquillages, des épilations ... en utilisant les appareils, les produits et des instruments adaptés. Il apprend également à gérer le planning et prendre des rendez-vous.

Il est préparé à vendre des prestations esthétiques et des produits cosmétiques et d'hygiène et de parfumerie adaptés aux attentes des clients, et à tenir une caisse.

Enfin, les enseignements liés à la réglementation professionnelle, à la tenue des stocks, à l'aménagement de l'espace et à la connaissance de l'entreprise, le préparent à participer à la vie d'un institut de beauté et de bien-être.

La période de formation en milieu professionnel est de 12 semaines (pour les élèves qui ne sont pas en apprentissage).

### Débouchés professionnels

Le ou la titulaire du CAP exerce dans les instituts de beauté et de bien-être indépendants ou franchisés, ou situés : dans les établissements de balnéothérapie ; dans des centres de vacances, de loisirs, de remises en forme ; ou dans des établissements de soins, de cure, de convalescence, ou d'hébergement pour personnes âgées.

Il peut aussi exercer dans des centres esthétiques spécialisés dans la beauté des ongles, le bronzage, l'épilation ou le maquillage.

Les parfumeries, les parapharmacies et les salons de coiffure peuvent également l'employer. Enfin, il peut être mobile, et exercer à domicile.

## ● INSTALLATEUR EN FROID ET CONDITIONNEMENT D'AIR

### Objectifs de la formation

Le titulaire de ce diplôme est un professionnel chargé de l'installation et de la maintenance d'équipements frigorifiques et de climatisation.

Les connaissances acquises au cours du CAP lui permettent de préparer un chantier (lecture de plans, choix des outillages et des méthodes d'intervention), de mettre en place des équipements (compresseurs, générateurs, évaporateurs, matériels de régulation...), de poser des réseaux hydrauliques, frigorifiques et électriques, de fixer des accessoires (robinetterie, clapets, filtres, électrovannes...), et de raccorder des circuits aux différents appareils.

Les enseignements dispensés lui donnent les capacités pour mettre en service une installation (vérification du fonctionnement global de l'installation, réglage des dispositifs de régulation et de sécurité) et en assurer la maintenance (entretien courant : nettoyage, graissage, contrôles, réparation ou changement de pièces défectueuses...).

# INDEX DES FORMATIONS

## LES CAP (suite)

La période de formation en milieu professionnel est de 14 semaines (pour les élèves qui ne sont pas en apprentissage), s'y ajoute la préparation à l'attestation Sauveteur Secouriste du Travail (SST) et à l'attestation des fluides frigorigènes.

### Débouchés professionnels

Le titulaire du CAP installateur en froid et conditionnement d'air peut travailler dans les entreprises du domaine du génie climatique ou du génie frigorifique intervenant dans l'installation, la maintenance et le dépannage ; de la fabrication et de l'assemblage d'équipements frigorifiques et de conditionnement d'air (agroalimentaire, laboratoires de santé...) ou les entreprises du froid embarqué (container, routier, ferroviaire, aérien et maritime).

Sous l'appellation frigoristes, on trouve des professionnels polyvalents qui interviennent dans des métiers multiples : le froid commercial, le conditionnement d'air, le froid industriel, les cuisines professionnelles, les applications spéciales. Il n'est pas rare que ces spécialités coexistent dans la même entreprise. La demande et la pénurie de main d'oeuvre qualifiée sont telles que des milliers de jeunes frigoristes sont attendus sur le marché de l'emploi.

La majorité des titulaires du CAP froid et climatisation est issue de l'apprentissage. L'insertion des apprentis sur le marché du travail est bonne, surtout dans le bâtiment.

### ● INTERVENTIONS EN MAINTENANCE TECHNIQUE DES BÂTIMENTS

#### Objectifs de la formation

L'élève étudie les différentes techniques de réparation dans les différentes spécialités du bâtiment (électricité, plomberie, chauffage, carrelage, menuiserie, etc.). Pour réaliser l'ensemble de ces activités, il apprend à comprendre un dossier technique, à choisir les matériels et les outils et à quantifier les fournitures, à sécuriser le chantier - notamment à proximité des réseaux - et à utiliser des échafaudages. Il obtient aussi les compétences pour réaliser des travaux d'amélioration d'ouvrages (petite menuiserie), réparer et poser des revêtements (aux murs et sur les sols), à peindre. L'élève acquiert aussi des compétences

pour réparer et installer un équipement électrique, domotique, thermique et sanitaire..

La période de formation en milieu professionnel est de 12 semaines (pour les élèves qui ne sont pas en apprentissage).

### Débouchés professionnels

Le secteur d'application est varié : écoles, hôpitaux, stades, immeubles, maisons de retraites, bâtiments industriels, secteurs associatifs, complexes touristiques... Cette activité s'exerce dans les entreprises du bâtiment et entreprises de nettoyage assurant des contrats d'entretien ainsi que dans les services internes des collectivités.

### ● MAÇON

#### Objectifs de la formation

L'élève apprend à construire les éléments porteurs d'un bâtiment (fondations, murs, planchers...) soit par assemblage d'éléments (parpaings, briques, pierre, poutrelles préfabriquées), soit par coulage de béton dans des coffrages (moules). Les compétences acquises lui permettront de comprendre un dossier technique, déterminer les matériels et outillages et quantifier les matériaux et composants. Il est formé pour intervenir à proximité des réseaux, réaliser des réseaux enterrés, utiliser un échafaudage, implanter et tracer des ouvrages. Il apprend à réaliser des coffrages, mettre en place des armatures, fabriquer et utiliser des bétons. Il saura aussi réaliser des maçonneries de petits éléments, poser des éléments préfabriqués. Il est formé à la réalisation des finitions (au sol ou sur les murs/façades), puis au contrôle de la qualité du travail en cours et en fin de travaux.

La période de formation en milieu professionnel est de 14 semaines (pour les élèves qui ne sont pas en apprentissage).

### Débouchés professionnels

L'ouvrier qualifié exerce son métier dans les PME du bâtiment, souvent chez des artisans et principalement dans le domaine du gros oeuvre. Il peut s'agir de travaux neufs mais de plus en plus souvent d'opérations de rénovation ou de réhabilitation.

## ● MAINTENANCE DES MATÉRIELS OPTION C MATÉRIELS D'ESPACES VERTS

### Objectifs de la formation

Ce CAP forme des mécaniciens ou des mécaniciennes à organiser une intervention de la réception à la restitution d'un matériel d'espaces verts.

L'élève apprend à collecter les informations, préparer l'intervention, organiser le poste de travail, constater les symptômes. Il doit être capable de réaliser les opérations de maintenance préventive ou curative, d'exécuter les opérations de préparation, d'adaptation et de mise en service du matériel.

Afin de réaliser une intervention dans le respect des procédures, il acquiert des compétences nécessaires à son intervention ; l'écoute et le dialogue ; le constat de l'état du système ; la gestion du poste de travail ; les contrôles et les mesures ; le réglage et le paramétrage ; le démontage ou le remontage ; la réalisation des opérations de fabrication mécanique ; le contrôle qualité de son intervention.

Les activités de maintenance font de plus en plus appel à des connaissances en électronique et en informatique.

La période de formation en milieu professionnel est de 12 semaines (pour les élèves qui ne sont pas en apprentissage).

### Débouchés professionnels

Le ou la titulaire de ce CAP exerce dans les entreprises de distribution, de maintenance, de service et de location des matériels...

Les titulaires de l'option matériels d'espaces verts seront employés dans des entreprises (principalement des TPE et PME) implantées aussi bien en zones rurales qu'en zones urbaines. Le métier s'exerce majoritairement à l'atelier. Il est soumis à une forte saisonnalité. Le conseil au client, notamment au consommateur (grand public et professionnels), est primordial.

## ● MAINTENANCE DES VÉHICULES OPTION VÉHICULES LÉGERS

### Objectifs de la formation

Dans ce CAP, les élèves apprennent toutes les étapes de la maintenance de véhicule : participer à l'entretien périodique des véhicules (organiser l'intervention, réaliser des contrôles

définis par une procédure, remplacer des pièces d'usures, de fluides et/ou ajustement des niveaux et pressions pneumatiques, réaliser des opérations préparatoires au contrôle technique, conseiller sur les techniques et l'entretien du véhicule la clientèle), réaliser la maintenance corrective des véhicules (préparer l'intervention, remettre en conformité les systèmes, réaliser un diagnostic de premier niveau). Ils abordent également la gestion de leur poste de travail en participant à l'organisation de la maintenance dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement.

La période de formation en milieu professionnel est de 12 semaines (pour les élèves qui ne sont pas en apprentissage).

### Débouchés professionnels

Le CAP permet d'exercer dans tous les domaines de la maintenance des véhicules légers dans le secteur de l'après-vente automobile. Les diplômés travaillent dans les entreprises qui dépendent des réseaux des constructeurs (réparateurs agréés), dans des garages, dans les services de maintenance des entreprises de transport ou de location.

## ● MAINTENANCE DES VÉHICULES OPTION MOTOCYCLES

### Objectifs de la formation

Dans ce CAP, les élèves apprennent toutes les étapes de la maintenance de véhicule : participer à l'entretien périodique des véhicules (organiser l'intervention, réaliser des contrôles définis par une procédure, remplacer des pièces d'usures, de fluides et/ou ajustement des niveaux et pressions pneumatiques, réaliser des opérations préparatoires au contrôle technique, conseiller sur les techniques et l'entretien du véhicule la clientèle), réaliser la maintenance corrective des véhicules (préparer l'intervention, remettre en conformité les systèmes, réaliser un diagnostic de premier niveau). Ils abordent également la gestion de leur poste de travail en participant à l'organisation de la maintenance dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement.

La période de formation en milieu professionnel est de 12 semaines (pour les élèves qui ne sont pas en apprentissage).

# INDEX DES FORMATIONS

## LES CAP (suite)

### Débouchés professionnels

Le CAP permet d'exercer dans tous les domaines de la maintenance des véhicules dans le secteur du deux-roues motorisés (scooters, motocycles, tricycles et quads), chez des concessionnaires qui vendent des véhicules neufs ou des véhicules d'occasion, chez des garagistes.

### ● MAINTENANCE NAUTIQUE

#### Objectifs de la formation

Le diplômé du CAP maintenance nautique est chargé dans une équipe de maintenance de réceptionner les bateaux, leurs équipements et de procéder à leur calage, à leur entretien.

Au cours de sa formation, l'élève apprend à maîtriser les principaux aspects techniques du métier dont les outils de communication pour échanger avec les clients sur l'utilisation des embarcations. Ce CAP lui fournit les connaissances sur la structure et le fonctionnement des embarcations, les systèmes et équipements à bord (les équipements électriques...), les chaînes d'énergie, de commande (commande mécanique, le groupe motopropulseur, circuit de démarrage...). L'élève est formé à la réalisation d'opérations de maintenance (maintenance corrective et améliorative, remplacement de pièces, réglage, essais...) et d'entretien sur différents types d'embarcation : bateaux de plaisance, embarcations pneumatiques, voiliers... Il apprend à utiliser de la documentation technique pour repérer les données du constructeur sur les systèmes d'embarcation, les préconisations du motoriste. Il acquiert les compétences nécessaires pour identifier les pannes, les éléments défectueux, pour configurer et utiliser des appareils de contrôle et mesures (électrique, hydraulique, de métrologie...) de systèmes moteurs ou d'autres circuits et équipements.

La période de formation en milieu professionnel est de 12 semaines (pour les élèves qui ne sont pas en apprentissage).

#### Débouchés professionnels

Le titulaire de ce CAP exerce dans les entreprises de vente, de réparation et d'entretien ou de location d'embarcations de plaisance. Son activité s'exerce en atelier ou à l'extérieur sur des lieux de carénage ou à flot.

### ● MARITIME

#### Objectifs de la formation

Les titulaires du CAP maritime sont formés à être des marins qualifiés et polyvalents, capables de s'adapter et de participer aux différentes activités pratiquées sur le pont (et éventuellement aux machines) d'un navire de pêche ou de commerce. Au cours de la formation l'élève apprend à assurer la préparation et la mise en œuvre des engins de pêche : mise à l'eau et récupération des chaluts, lignes d'hameçons, casiers et filets, qu'il sait remailer.

Il acquiert aussi des connaissances concernant le tri, la préparation et la mise en caisses ou la congélation des prises de pêche (poissons ou autres produits maritimes).

Il est également formé pour participer à la conduite du navire en assurant le quart à la passerelle (service de veille de quatre heures), les manœuvres en mer et au port.

Entretenir et réparer les appareils nécessaires au fonctionnement des machines propulsives, à la sécurité et à la vie à bord du navire font également partie des apprentissages.

Ce CAP permet également d'être employé dans une industrie maritime à terre ou dans une entreprise liée au développement durable et à la protection des espèces marines.

La PFMP (période de formation en milieu professionnel) est de 12 semaines (pour les élèves qui ne sont pas en apprentissage) réparties sur les 2 années de formation.

#### Débouchés professionnels

Les diplômés naviguent essentiellement sur des navires armés pour la pêche maritime. Mais ils peuvent aussi embarquer sur des navires de commerce, ferries, vedettes à passagers. Les activités pratiquées et les conditions de travail diffèrent beaucoup selon le type de pêche pratiqué et la taille du bateau. Entre un coquillier restant près des côtes, un chalutier à la pêche au large en mer d'Irlande ou un thonier dans l'océan Indien, les tâches sont très différentes (variété, autonomie, responsabilités). Les conditions de vie à bord aussi.

Le titulaire de la spécialité "maritime" peut exercer différentes fonctions et tout emploi lié au développement durable et à la protection des espèces marines.

Objectif complémentaire pour le CAP : donner aux futurs marins une formation de base suffisante pour s'adapter aux évolutions des matériels sur les bateaux (électronique, automatismes...), et acquérir ensuite des compléments

de formation en cours d'emploi. En mer, les possibilités de promotion sont bien réelles.

## ● **MENUISIER ALUMINIUM-VERRE**

### **Objectifs de la formation**

Pour devenir des spécialistes de la fabrication et de la pose de menuiseries aluminium-verre, les élèves de ce CAP étudient les ouvrages de la profession : les menuiseries, les fenêtres, les vitrines de magasins, les portails, les vérandas, les volets, les cloisons, les miroirs, leur mode de construction et leur fonctionnement (leurs dimensions, leurs formes, les jeux entre les pièces).

Les élèves apprennent à lire un plan d'architecte, un plan de définition, de détail, et connaissent les conventions de représentation du bâtiment. Ils sont formés aux différentes étapes de fabrication et de pose des ouvrages, au respect de l'environnement, de la réduction des besoins en énergie et du développement durable.

En atelier, leurs activités sont liées à la découpe, l'usinage, le façonnage et à l'assemblage de matériaux (aluminium, verre, matériaux de synthèse...) comme la fabrication de vitrages isolants. Sur un chantier, ces activités sont liées à la manutention, l'installation ou la réparation d'ouvrages.

Au programme en sciences physiques, ils étudient les matériaux utilisés (aluminium, matériaux de synthèse, produits verriers, vitrages de synthèse, acier, inox, caoutchoucs de synthèse) et les procédés d'obtention des produits, la compatibilité des matériaux entre eux, les contraintes d'utilisation.

La période de formation en milieu professionnel est de 14 semaines (pour les élèves hors en apprentissage).

### **Débouchés professionnels**

Les titulaires de ce diplôme exercent en atelier et sur chantier dans de grandes entreprises, des unités de fabrication et de pose, des entreprises moyennes.

Ils interviennent dans la construction, la réhabilitation, l'aménagement et la décoration de bâtiments destinés aux habitations, aux locaux professionnels ou recevant du public, aux aménagements urbains...

## ● **MENUISIER FABRICANT**

### **Objectifs de la formation**

Les élèves sont formés à devenir des ouvriers professionnels qualifiés de la menuiserie et de l'agencement qui interviendront en atelier pour fabriquer différents ouvrages de menuiserie extérieure et intérieure ainsi que tout aménagement ou agencement de pièce, bureau, cuisine, salle de bains, magasin, salle d'exposition, lieux de réunion et d'accueil de public... agencement de pièce, bureau, cuisine, salle de bains, magasin, salle d'exposition, lieux de réunion et d'accueil de public...

Ils doivent connaître les matériaux (bois, dérivés du bois, autres), les produits (fixation, assemblage et finition), les composants (quincaillerie, accessoires) et leurs classifications et caractéristiques techniques.

En atelier, ils apprennent la préparation de fabrication d'ouvrages très variés, à suivre le processus de fabrication à partir du dossier technique, des normes de la menuiserie et de l'agencement, des contraintes du client de l'entreprise.

Ils sont formés au poste de travail, aux procédés de fabrication (coupe, sciage, perçage ou cintrage), à l'assemblage et le montage, la mise en forme et le placage, aux moyens de contrôle, à la finition, à la manutention, au stockage et la maintenance des outillages...

Pour les CAP du secteur professionnel des métiers du bois préparés par la voie scolaire, la durée de la période de formation en milieu professionnel (PFMP) est de 14 semaines sur un cycle de deux années. Une semaine spécifique s'y ajoute, organisée par l'établissement de formation, elle a pour objet la préparation à l'obtention des attestations de Sauveteur Secouriste du Travail (S.S.T.) et de Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (P.R.A.P.).

### **Débouchés professionnels**

Son domaine d'intervention recouvre l'ensemble des ouvrages de menuiserie et d'agencement destinés aux habitations individuelles ou collectives ; aux locaux professionnels : usines et bureaux... ; aux lieux de loisirs, établissements et centres culturels, sociaux, scolaires, sportifs, commerciaux, lieux d'accueil de public...

# INDEX DES FORMATIONS

## LES CAP (suite)

### ● **MENUISIER INSTALLATEUR**

#### **Objectifs de la formation**

Les titulaires du CAP menuisier installateur sont destinés à devenir des ouvriers professionnels qualifiés de la menuiserie et de l'agencement formés pour fabriquer et installer les pièces d'adaptation et d'ajustement des menuiseries (portes, fenêtres, volets, placards, escaliers...) et du mobilier.

Au cours de la formation, ils apprennent à connaître les différents matériaux (bois, matériaux dérivés, matériaux associés comme l'aluminium, les mousses...), les principales techniques d'usinage du bois, les étapes de fabrication et toute la communication technique (expression graphique dont plans et dossiers techniques, normes de représentation dont coupes, tracés, schémas, cotation de fabrication, outils de représentation informatisés dont logiciels spécifiques métier de menuiserie, modélisation 3D, etc.).

En atelier ou sur le chantier, ils savent adapter la pose aux contraintes de structure, d'étanchéité et de confort de l'habitat (isolations thermique et acoustique, étanchéité à l'eau et à l'air, aération et la ventilation, accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées, etc.).

Par ailleurs, ils doivent organiser et sécuriser leur intervention et veiller au tri et à l'évacuation des déchets.

La PFMP (période de formation en milieu professionnel) est de 14 semaines (pour les élèves hors en apprentissage).

Deux semaines s'y ajoutent pour la préparation des attestations de Sauveteur Secouriste du Travail (SST) et de Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP), la préparation à l'obtention de l'attestation de travail en hauteur (R.408 : utilisation d'un échafaudage), la préparation à l'obtention de l'attestation à la formation pour l'habilitation électrique, la formation à l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (A.I.P.R. - catégorie : opérateur).

S'y ajoute la formation travail en hauteur (R. 457 : montage, vérification et utilisation des échafaudages roulants).

#### **Débouchés professionnels**

Les titulaires de ce CAP interviennent sur chantier pour installer différents ouvrages de menuiserie extérieure et intérieure ainsi que sur tout aménagement de pièce, cuisine, salle de bains, habitations individuelles ou collectives, usines et bureau, lieux de loisirs, établissements et centres culturels, sociaux, scolaires, sportifs, commerciaux...

Ils exercent leur activité dans les petites ou moyennes entreprises. Les ouvrages ainsi constitués participent aux fonctions de second œuvre, aménagement et agencement des locaux privés ou publics.

### ● **MÉTALLIER**

#### **Objectifs de la formation**

En CAP métallier, l'élève apprend à fabriquer et à poser des ouvrages métalliques pour les bâtiments (charpente métallique, cloisons, vérandas...), pour la mise en place de fermetures (serrures, portes blindées, clôtures...), pour l'accessibilité (escaliers, rampes, gaines d'ascenseurs, passerelles, balcons, ponts) ou encore des ouvrages de décoration (feronnerie).

Il étudie les caractéristiques des matériaux (acier, inox, cuivre, aluminium, laiton...), la lecture de plans et le dessin technique et la gamme de fabrication : produits de formes différentes (plats, profilés...). Il apprend les méthodes de fabrication et de pose : découpage, mise en forme et assemblage de pièces métalliques. Pendant sa formation, l'élève utilise les différents outils à main : enclume, marteau, et les machines : tronçonneuses à disque, poinçonneuses, appareils à souder... souvent programmables. Le programme aborde la réparation des systèmes électroniques de fermeture.

La période de formation en milieu professionnel est de 14 semaines (pour les élèves qui ne sont pas en apprentissage).

#### **Débouchés professionnels**

Le titulaire du CAP métallier travaille dans une PME de serrurerie-métallerie ou du bâtiment.

Les emplois correspondent aux trois domaines d'activités de l'entreprise : fabrication en atelier ; pose sur chantier ; entretien, service après-vente, maintenance.

### ● **MÉTIERS DE LA MODE-VÊTEMENT FLOU**

#### **Objectifs de la formation**

La formation "vêtement flou" vise à préparer l'élève à la réalisation de vêtements souples et déstructurés comme les robes, ensembles, chemises, chemisiers... faits dans une étoffe souple et fine.

L'élève apprend à connaître les différents tissus et matériaux - coton, lin, soie, satin, polyester - leur propriété, leur compatibilité

et les solutions de fabrication. Grâce aux enseignements "produit" et "procédés de fabrication", l'élève apprend à décoder les informations techniques relatives à un vêtement réalisé : éléments constitutifs du modèle, plans de coupe, gamme de fabrication. Ceci lui permet ensuite de dessiner les éléments de patron et de les reporter sur le tissu. Il apprend également la découpe des différentes pièces, selon les techniques de placement et de coupe, et les différents procédés d'assemblage de tout ou partie d'un vêtement "frou", grâce aux fiches de montage. Il est formé aux différents procédés de finitions -surfil, points main, doublage- avant le repassage final.

L'enseignement de gestion sensibilise l'élève aux coûts de revient et à la gestion de la qualité des matériaux et produits.

Sa formation est complétée par un enseignement d'arts appliqués qui l'initie à l'histoire du vêtement et des accessoires, à la représentation graphique et à la mise au point esthétique d'un vêtement.

La période de formation en milieu professionnel est de 12 semaines (pour les élèves qui ne sont pas en apprentissage). Le stage doit permettre d'exercer des activités en situation de production et d'intervenir sur des produits existants.

### Débouchés professionnels

Le titulaire de ce CAP trouve des débouchés comme "opérateur de fabrication" dans les entreprises artisanales, dans de petites et moyennes entreprises (PME), ou au sein de grandes entreprises avec une production orientée vers l'artisanat, le prêt-à-porter, le moyen ou haut de gamme.

## ● MÉTIERS DU PLÂTRE ET DE L'ISOLATION

### Objectifs de la formation

Le titulaire doit être capable de contribuer à l'aménagement intérieur des bâtiments (plafonds, cloisons de séparation, gaines techniques...) par des ouvrages alliant des performances thermiques, acoustiques, à la finition et à la décoration.

L'élève acquiert ainsi les compétences en plâtrerie "sèche", en réalisation de plaques de plâtres, de cloisons, de plafonds, de carreaux de terre cuite, etc. Il apprend à réaliser les joints et les finitions. Il est formé à la plâtrerie traditionnelle (briques et réalisation d'enduits en plâtre, projeté et décoratif), à la réalisation d'isolations acoustiques et thermiques. Le BIM (maquette numérique et démarche

collaborative de travail) ainsi que les enjeux énergétiques et environnementaux sont abordés lors de la formation.

La période de formation en milieu professionnel est de 14 semaines réparties sur la formation.

### Débouchés professionnels

Le titulaire exercera dans le domaine des bâtiments neufs ou en réhabilitation, pour des logements, bureaux ou bâtiments industriels. Il trouvera son emploi dans les entreprises des secteurs suivants : la plâtrerie dite "sèche" (plaques de plâtre sur ossatures, carreaux et cloisons, traitement des joints et finitions), la plâtrerie traditionnelle (briques plâtrières, réalisation d'enduit en plâtre projeté et décoratif...), les plafonds en modules, l'isolation intérieure thermique et acoustique.

À moyen terme il pourra devenir chef d'équipe, créer ou reprendre une entreprise artisanale.

## ● MONTEUR EN INSTALLATIONS SANITAIRES

### Objectifs de la formation

Un chauffe-eau en panne, un compteur d'eau à remplacer, une salle de bains à installer : le titulaire de ce CAP apprend à poser les appareils sanitaires ou à les réparer en cas de panne. Il saura mettre en place et entretenir les canalisations d'eau et de gaz. La formation porte sur le fonctionnement des appareils (chaudière, chauffe-eau électrique...) et des réseaux (eau froide, eau chaude, gaz, installation de chauffage...). Les élèves apprennent à repérer les emplacements des conduites et des appareils, à percer les parois (murs, planchers, cloisons), à façonner les canalisations et à les raccorder aux appareils sanitaires avant de les mettre en service. Ils étudient aussi la lecture de plans, le dessin technique, les matériaux utilisés (cuivre, acier, aluminium, colles et adhésifs...), les règles de sécurité. La formation prend en compte les enjeux de la transition énergétique et de la transition numérique.

La période de formation en milieu professionnel est de 14 semaines (pour les élèves qui ne sont pas en apprentissage).

### Débouchés professionnels

Le titulaire de ce CAP exercera comme plombier, monteur en installations sanitaires, sous le contrôle de sa hiérarchie dans le domaine du bâtiment pour des travaux neufs, de rénovation et de réhabilitation. Il est question de production d'eau chaude et froide, d'installations électriques et sanitaires, de traitement

# INDEX DES FORMATIONS

## LES CAP (suite)

de l'eau, d'installations à énergies renouvelables, etc. Il peut s'agir de bâtiments résidentiels, de services ou loisirs, ou industriels, agricoles ou commerciaux. Le personnel qualifié est très recherché.

### ● OPÉRATEUR/OPÉRATRICE LOGISTIQUE

#### Objectifs de la formation

Ce CAP forme les élèves à accueillir le conducteur, réceptionner, traiter, transférer, stocker et expédier des marchandises : contrôle des documents de transport, vérification de la qualité des produits, choix du matériel de manutention adapté, entreposage, préparation de commandes, étiquetage des colis.

L'utilisation des outils informatiques de la logistique (lecteur de codes-barres, tablette, système vocal...) fait partie de la formation. Les élèves apprennent à conduire des chariots élévateurs dans le respect des règles de sécurité.

Rigueur et concentration pour maintenir la qualité des prestations dans des conditions optimales de sécurité sont indispensables.

Les diplômés exercent leur activité dans des entreprises de production, plates-formes de distribution, grande distribution, entrepôts...

Ils peuvent occuper un poste d'agent/e de réception, préparateur/trice de commandes, conditionneur/euse, magasinier/ère cariste, agent/e de messagerie, de manutentionnaire...

L'épreuve de conduite de chariots permet une dispense de CACES durant cinq ans à compter de la date d'obtention du diplôme.

La période de formation en milieu professionnel est de 14 semaines (pour les élèves qui ne sont pas en apprentissage).

#### Débouchés professionnels

Le ou la titulaire de ce CAP exerce dans diverses entreprises : entreprises de production ; plates-formes de distribution ; entreprises de messagerie, d'entreposage ; entreprises publiques ou semi-publiques ; entrepôts de distribution.

### ● PEINTRE APPLICATEUR DE REVÊTEMENTS

#### Objectifs de la formation

L'élève devra être capable de mettre en oeuvre des produits de préparation et de finition (peintures, revêtements de murs, plafond et sols...) à l'intérieur des bâtiments souvent occupés, et des produits de traitement, de préparation et de finition à l'extérieur (façades, balcons, rambardes, etc.). Il apprend à préparer le chantier (décapage, ponçage...), à réaliser les travaux préparatoires sur les murs, plafonds, boiseries ou ouvrages métalliques (reboucher des fissures, etc.).

La formation porte sur la réalisation des travaux de peinture et de travaux de façade, la pose de revêtements muraux et au sol et l'application des produits de finition. L'élève acquiert des connaissances sur les supports (béton, bois, ancien revêtement, etc.).

Les matériaux utilisés sont étudiés, notamment les produits de peinture (peinture, vernis, enduits, colles...), les revêtements muraux à coller (papiers peints, vinyles...), les revêtements de sols souples (PVC, linoléum...).

L'aspect esthétique et les couleurs (tons, associations de couleurs...) font partie du programme. On note que le BIM (maquette numérique et démarche collaborative de travail) est abordé ainsi que les enjeux énergétiques et environnementaux.

La période de formation en milieu professionnel est de 14 semaines.

#### Débouchés professionnels

Le titulaire exercera dans le secteur de l'aménagement finition, dans le cadre de travaux neufs, de rénovation ou de réhabilitation, dans tout type d'entreprise et de collectivité, surtout dans des entreprises artisanales. L'activité se situera en atelier et sur chantier (dont des bâtiments souvent occupés). À moyen terme il pourra devenir chef d'équipe, créer ou reprendre une entreprise artisanale.

### ● PRODUCTION ET SERVICES EN RESTAURATIONS

#### Objectifs de la formation

Ce CAP forme à la réalisation de plats simples, à l'accueil et à la capacité d'informer les clients, respecter les règles d'hygiène

tout en étant respectueux de la qualité.

En cuisine, les élèves sont formés à la préparation de plats simples froids ou chauds avec des produits déjà prêts : sauces en poudre, légumes surgelés, viandes précuites. Ils apprennent à réceptionner et stocker des aliments et des mets préparés à l'avance, à vérifier leur qualité, à les répartir en portions individuelles, les entreposer au froid.

En service, les élèves sont formés à la disposition des plats et boissons sur les présentoirs, au réapprovisionnement des espaces de distribution ou de vente et à l'affichage du prix des produits. L'entretien des locaux et des équipements, le lavage et le rangement de la vaisselle font partie intégrante de la formation.

En commerce, ils sont formés au conseil aux clients et à la présentation des produits à consommer sur place ou à emporter ainsi qu'à la prise de commande et à l'encaissement éventuel des paiements.

La période de formation en milieu professionnel est de 14 semaines (pour les élèves qui ne sont pas en apprentissage).

### Débouchés professionnels

Le ou la titulaire de ce CAP exerce dans des établissements de production culinaire et/ou de distribution alimentaire rapide ou de libre-service (cafétéria). Il ou elle peut également travailler dans des établissements scolaires, hospitaliers, d'hébergement ou à la fabrication de plateaux-repas conditionnés (transport aérien, ferroviaire,...).

### ● PROPRETÉ ET PRÉVENTION DES BIOCONTAMINATIONS

#### Objectifs de la formation

Ce CAP forme les élèves à la propreté, l'hygiène et l'entretien des locaux et des équipements.

Les enseignements dispensés portent sur le nettoyage manuel, mécanisé ou robotisé de différents locaux (bureaux d'entreprises, grands magasins, hôpitaux, établissements scolaires, services industriels, sportifs ou culturels, collectivités, etc...) : entretien courant (balayage, lavage, lustrage...), travaux de remise en état (décapage, ponçage, désinfection...), bionettoyage ou encore gestion des déchets.

Les élèves sont aussi préparés, pour mener à bien ces tâches, à l'utilisation de machines (monobrosse, autolaveuse...) et de produits spécifiques, au « contrôle qualité » des prestations, à des interventions de maintenance correctives ou préventives de premier niveau du matériel.

La période de formation en milieu professionnel est de 14 semaines (pour les élèves qui ne sont pas en apprentissage).

### Débouchés professionnels

Le ou la titulaire de ce CAP exerce dans des entreprises de propreté, des services techniques de structures collectives ou privées : établissements de santé, médico-sociaux, de balnéothérapie, laboratoires, cliniques vétérinaires, ou des entreprises à contraintes de contamination biologiques (industries agroalimentaires, cosmétiques...).

### ● SIGNALÉTIQUE ET DÉCORS GRAPHIQUES

#### Objectifs de la formation

Ce CAP forme des professionnels à la réalisation, à l'unité ou en série, de produits à vocation publicitaire, décorative ou de communication tels que des enseignes publicitaires, des panneaux de signalisation, des panneaux de vente et de promotion, des stands pour les salons et événementiel, des banderoles, des stickers et adhésifs.

Lors de la formation, l'élève se forme aux différentes étapes de fabrication d'un projet signalétique : la représentation graphique, la réalisation et la finition. Il apprend à représenter le projet en dessin ou en maquette PAO, avant de le réaliser et de mettre en place les lettrages, graphismes et décors.

L'élève est formé à l'utilisation des outils traditionnels et des logiciels spécialisés. Avec l'enseignement des techniques et procédés, il apprend à lire un document de travail et une fiche de fabrication, à réaliser une maquette simple, à préparer des supports pour une réalisation manuelle (découpe, impression, peinture) ou numérique.

Il est formé à la finition et à la vérification de la conformité du travail réalisé. L'enseignement de communication doit lui permettre d'assurer l'accueil des clients et des fournisseurs.

Les enseignements de cultures artistiques et d'arts appliqués lui apportent des notions en histoire de l'art et en design. Ils contribuent à développer le sens de l'analyse d'un projet et à apporter des solutions graphiques.

La période de formation en milieu professionnel est de 12 semaines (pour les élèves qui ne sont pas en apprentissage).

### Débouchés professionnels

Le ou la titulaire de ce CAP exerce son activité, en atelier ou sur site, généralement au sein de PME et de TPE, essentiellement

# INDEX DES FORMATIONS

## LES BACCALAURÉATS PROFESSIONNELS

artisanales.

Il ou elle travaille dans les secteurs des services, de l'industrie, du commerce, de l'artisanat, du tourisme ou de la distribution.

### ● ACCOMPAGNEMENT, SOINS, ET SERVICES À LA PERSONNE

#### Objectifs de la formation

Ce bac professionnel forme principalement à l'accompagnement d'adultes non autonomes (personnes âgées ou en situation de handicap) dans les actes de la vie quotidienne, au sein d'établissements sanitaires et sociaux ou à domicile.

L'élève apprend à dispenser des soins d'hygiène et de confort (toilette, habillage, accompagnement à la mobilité), à servir les repas et collations, à entretenir les espaces de vie. Il est sensibilisé à surveiller l'état de santé d'une personne en cas de signes cliniques ou de douleur, et à l'aider à prendre ses médicaments. Il acquiert les compétences nécessaires pour concevoir et mettre en œuvre des actions d'éducation à la santé en fonction des besoins qu'il aura préalablement identifiés. Il est formé à l'utilisation de la domotique et des outils numériques. Les enseignements dédiés au travail et à la communication en équipe pluriprofessionnelle le préparent à s'adapter à différents contextes de travail. Il sera, par exemple, capable de mener des activités de gestion ou de coordonner une équipe de bionettoyage.

Dans certains établissements, les élèves peuvent s'inscrire, dès la 2<sup>e</sup>, à l'unité professionnelle facultative "secteur sportif" : ils doivent, dans ce cas, réaliser un stage de 6 semaines au minimum dans une structure sportive. Les bacheliers titulaires de cette unité facultative obtiendront automatiquement certaines unités capitalisables des BPJEPS (brevets professionnels de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport).

La PFMP (période de formation en milieu professionnel), obligatoire pour l'examen, dure 20 semaines, réparties sur les 3 ans de formation (pour les élèves hors apprentissage).

#### Débouchés professionnels

Le bachelier peut travailler au sein d'établissements sanitaires et sociaux ou auprès de services de soins et d'aide à domicile.

### ● AÉRONAUTIQUE OPTION SYSTÈMES

#### Objectifs de la formation

Ce bac pro forme des professionnels pour les secteurs de la construction aéronautique et de la maintenance des avions et hélicoptères. Les élèves acquièrent des connaissances générales et théoriques en aérodynamique, sur le vol et la propulsion.

Ils apprennent le type, l'architecture des éléments constitutifs de la structure (fuselage, ailes, nacelles...), le rôle et le fonctionnement des équipements, des systèmes électriques, électroniques, mécaniques (hélice, pale, rotor, moteur, train d'atterrissage, aménagement cabine, éclairage, communication, commande de vol, instrumentation etc.). L'avion est étudié technologiquement dans sa globalité (structure, moteur et systèmes). L'étude des matériaux métalliques, des alliages, des structures en bois, des composites fait aussi partie du programme de formation. Les cours en anglais permettent aux élèves de lire et exploiter une documentation technique en langue anglaise en vue de décoder des informations ou pour rédiger un compte-rendu ou renseigner des fiches de traçabilité. Les élèves acquièrent les connaissances et compétences dans les procédés de production, de construction et de maintenance pour intervenir dans des opérations de pose, de dépose des parties d'aéronef (protection gel et pluie, éclairage, circuit oxygène, trains, toboggans...), d'intégration, de réparation, d'inspection, de réalisation d'un diagnostic.

**En option systèmes**, les élèves se spécialisent sur les systèmes d'un aéronef (génération, distribution et utilisation des différentes énergies embarquées (mécanique, électrique, hydraulique, pneumatique) qui assurent les différentes fonctions de l'appareil (cellules et moteurs). Ils acquièrent les techniques et savoir-faire dans la réparation d'éléments, la mise à jour des logiciels embarqués, la préparation de l'aéronef avant le vol, la réalisation d'essais et de réglages sur un aéronef, une partie d'aéronef ou un équipement (trains, portes, trappes, servocommandes, climatisation, réacteurs, turbomoteurs...) et la mise en service (opérations de graissage, pleins, gonflage...).

La durée de la PFMP (période de formation en milieu professionnel) obligatoire pour l'examen est de 20 semaines sur les 3 ans de la formation (pour les élèves hors apprentissage). Pendant le stage, l'élève utilise les documents et les matériels professionnels pour l'inspection, la pose et dépose, le raccordement, la métallisation, les tests, diagnostics et essais,

la préparation de la mise en service d'un aéronef.

### Débouchés professionnels

Les titulaires du bac professionnel aéronautique exercent dans les entreprises de construction aéronautique, les compagnies aériennes, les ateliers de maintenance, les sociétés d'assistance technique, chez les sous-traitants, les équipementiers, au sein des services publics (défense, protection civile...).

## ● AMÉNAGEMENT ET FINITION DU BÂTIMENT

### Objectifs de la formation

Le bac pro aménagement et finition du bâtiment forme des élèves à intervenir sur chantier pour la mise en œuvre d'ouvrages intérieurs (cloisons, plafonds) dans des locaux, pour la pose de revêtements (murs, sols) et pour l'application de produits de finition. Aussi, l'élève apprend à lire un dossier de définition d'un chantier, à établir les besoins en matériaux, à estimer les coûts, à préparer les devis et un calendrier prévisionnel des travaux. Il étudie comment poser un revêtement de mur ou de sol, réaliser un ravalement ou structurer l'intérieur d'un local à l'aide de plaques à peindre. Il est préparé à effectuer des travaux de peinture plus complexes, à analyser la thermique ou l'acoustique d'une pièce pour décider des travaux d'isolation, à monter un échafaudage et, enfin, à prendre en charge la plupart des aménagements qui interviennent en fin de travaux. Le respect de l'environnement est pris en compte dans les enseignements.

La PFMP (période de formation en milieu professionnel), obligatoire pour l'examen, dure 20 semaines, réparties sur les 3 ans de formation (pour les élèves hors apprentissage).

### Débouchés professionnels

Les diplômés travaillent dans des entreprises de peinture, d'aménagement ou de revêtements, pour la construction ou la rénovation de toutes sortes de bâtiments (habitations, locaux professionnels, centres sportifs, etc.). Ils occupent des postes de compagnons professionnels ou de techniciens de chantier en aménagements et finitions.

## ● ANIMATION-ENFANCE ET PERSONNES ÂGÉES

### Objectifs de la formation

Ce bac professionnel forme des animateurs et animatrices généralistes qui exerceront leurs activités auprès d'un public jeune et de personnes âgées en perte d'autonomie. Les enseignements dédiés aux sciences médico-sociales, et au cadre organisationnel et réglementaire rendent les élèves capables de concevoir un projet d'animation en tenant compte du contexte d'exercice et du projet de la structure qui les emploie. Ils sont formés à la communication professionnelle et au travail en équipe.

Ils acquièrent les compétences nécessaires pour concevoir des activités d'animation auprès de personnes en perte d'autonomie dans le but de maintenir leur vie relationnelle et culturelle. Formés aux techniques propres à l'animation sociale et à l'animation en gérontologie, ils sont capables d'adapter leur communication aux situations et pathologies de leurs publics. Ils apprennent aussi à respecter les règles et consignes de sécurité et d'hygiène dans toutes les activités qu'ils organisent.

Ils savent concevoir des animations permettant l'épanouissement, la socialisation et l'exercice des droits de citoyen. Leur connaissance des différents publics et leurs compétences en communication et en gestion de groupe leur permettent de mener des activités socioéducatives ou socioculturelles adaptées. Ils apprennent également à aménager les espaces et à respecter les règles d'encadrement et de sécurité. Enfin, leurs connaissances sur la relation éducative leur donnent le recul nécessaire pour évaluer leurs actions et les améliorer si besoin.

À noter : dans certains établissements, les élèves peuvent s'inscrire à l'unité professionnelle facultative "secteur sportif" à condition d'avoir réalisé un stage de 4 semaines au minimum dans une structure sportive.

Les bacheliers titulaires de cette unité facultative obtiendront automatiquement certaines unités capitalisables des BPJEPS (brevets professionnels de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) spécialité animateur mentions "loisirs tous publics" et "animation sociale".

La PFMP (période de formation en milieu professionnel), obligatoire pour l'examen, dure 20 semaines, réparties sur les 3 ans de formation (pour les élèves hors apprentissage).

# INDEX DES FORMATIONS

## LES BACCALURÉATS PROFESSIONNELS (suite)

### Débouchés professionnels

Les diplômés sont employés par des centres de loisirs, des MJC (maisons de la jeunesse et de la culture), des associations, des Ehpad (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), des centres sociaux, des services d'aide et de maintien à domicile. Ils y occupent des postes d'animateurs socioculturels, animateurs périscolaires, animateurs en gérontologie, animateurs sociaux....

### ● ARTS ET MÉTIERS D'ART OPTION COMMUNICATION VISUELLE PLURIMÉDIA

L'objectif de l'option communication visuelle plurimédia du bac pro AMA est de former les élèves aux métiers de la communication visuelle dans les secteurs de la publicité, de l'édition, de la presse et du multimédia.

Afin de pouvoir intervenir dans l'exécution graphique et la finalisation de documents imprimés ou multimédia, l'élève est formé à toutes les opérations nécessaires à la réalisation d'un produit de communication visuelle : créations 2D/3D, animations multimédia, habillages pour le webdesign, packaging, éléments graphiques pour la presse magazine et la publicité, signalétique et identités visuelles.

Avec les enseignements de méthodologie et de technologie graphique, l'élève s'initie aux logiciels spécifiques de mise en page, de traitement et d'animation d'images et appréhende toutes les étapes de l'élaboration d'un projet.

Les enseignements d'expression plastique, graphique et de culture artistique lui permettent de développer des compétences artistiques et techniques pour participer aux réflexions créatives en amont d'un projet de communication graphique. Il apprend notamment à réaliser des croquis, des roughs et des pré-maquettes à partir du projet d'un concepteur. Il devra être capable de proposer des illustrations 2D/3D, des animations multimédia et des éléments graphiques pour le Web.

Des enseignements en économie-gestion et en communication complète la formation.

La durée de la PFMP (période de formation en milieu professionnel) obligatoire pour l'examen est de 20 semaines sur les 3 ans de la formation (pour les élèves hors apprentissage).

### Débouchés professionnels

Le titulaire de ce bac pro peut prétendre à de nombreux métiers relatifs à la conception de maquettes, en agences de communication, dans les studios de création, les maisons d'édition ou la presse. Après une formation complémentaire ou quelques années d'expérience, il peut travailler comme salarié dans une agence de communication, un studio de communication visuelle et de publicité, ou encore en freelance.

### ● ASSISTANCE À LA GESTION DES ORGANISATIONS ET DE LEURS ACTIVITÉS

#### Objectifs de la formation

Ce bac professionnel forme des gestionnaires administratifs pour des entreprises de petite et moyenne taille, les collectivités territoriales, les administrations, les associations, etc.

Les enseignements professionnels préparent à la prise en charge des différentes activités administratives intégrant des opérations commerciales et de communication, la relation client, la gestion de la paie du personnel ou encore le support à la production dans le cadre du suivi financier des activités ou des relations avec les fournisseurs. Dans certains établissements, les élèves peuvent s'inscrire à l'unité professionnelle facultative "secteur sportif" à condition d'avoir réalisé un stage de 6 semaines au minimum dans une structure sportive. Les bacheliers titulaires de cette unité facultative obtiendront automatiquement certaines unités capitalisables des BPJEPS (brevets professionnels de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport).

La PFMP (période de formation en milieu professionnel), obligatoire pour l'examen, dure 20 semaines, réparties sur les 3 ans de formation (pour les élèves hors apprentissage).

### Débouchés professionnels

Les débouchés se trouvent principalement dans des entreprises de petite et moyenne taille (artisanat, commerces...), les collectivités territoriales, les administrations, les associations...

## ● **BOULANGER-PÂTISSIER**

### **Objectifs de la formation**

Ce bac pro forme des professionnels polyvalents en boulangerie et pâtisserie et capables de prendre rapidement des responsabilités.

Au cours de leur formation, ils apprennent à organiser la production de pains, viennoiseries, entremets, desserts... Ils se familiarisent avec les matières premières et les techniques de préparation et de cuisson.

Ils sont formés également aux bases de la cuisine et de l'activité traiteur (quiches, pains surprises, canapés...). Les sciences appliquées leur permettent de s'initier à la nutrition, à la toxicologie alimentaire et à la qualité. Les enseignements en droit, économie et gestion les préparent à la gestion d'un point de vente (stocks, commandes, etc.) et à l'animation d'équipe.

La PFMP (période de formation en milieu professionnel), obligatoire pour l'examen, dure 20 semaines, réparties sur les 3 ans de formation (pour les élèves hors apprentissage).

### **Débouchés professionnels**

Les diplômés exercent dans les entreprises artisanales, les usines agroalimentaires ou la grande distribution. Avec de l'expérience, ils pourront devenir responsables d'un point de vente, responsables techniques dans l'industrie agroalimentaire ou responsables de restauration dans une chaîne de restaurants.

## ● **CONDUITE DE PRODUCTIONS HORTICOLES**

### **Objectifs de la formation**

Le bac pro conduite de productions horticoles (arbres, arbustes, fruits, fleurs, légumes) forme les élèves à devenir des ouvriers hautement qualifiés ou responsables d'exploitation dans les secteurs des productions florales, légumières, fruitières ou en pépinière.

Les enseignements portent ainsi sur les sciences et techniques horticoles : les élèves étudient les différents types de végétaux, leur cycle de vie et les moyens de les cultiver (travail du sol, fertilisation, irrigation, protection des cultures). Ils acquièrent également des connaissances en hydraulique, électricité et automatisme, et matériels et équipements horticoles

(tracteurs, matériels d'irrigation et de pulvérisation, équipement informatique permettant la régulation climatique des serres...).

Les élèves apprennent également à participer à la récolte en respectant les critères de calibre et de qualité. Le cas échéant, à assurer le stockage et le conditionnement des produits en vue de leur commercialisation.

Cycle terminal (1ère et terminale du bac pro) :

- 3 semaines d'enseignements obligatoires sous forme de 2 stages collectifs :
  - un stage sur l'éducation à la santé et au développement durable (ESDD)
  - un stage sur la valorisation du vécu en milieu professionnel (VVMP)
- 14 à 16 semaines de stage individuel en entreprises ou organismes (PFMP : périodes de formation en milieu professionnel) (pour les élèves hors apprentissage).

### **Débouchés professionnels**

Le ou la titulaire du diplôme peut travailler en culture horticole de pleine terre ou hors-sol, en maraîchage, en arboriculture ou en production de végétaux d'ornement. Il ou elle peut travailler dans une pépinière privée ou publique, rattachée à un parc, un jardin remarquable, au service espaces verts d'une collectivité territoriale ou en jardinerie dans la vente.

Ce bac pro, complété par un plan de professionnalisation personnalisé (PPP), permet l'obtention de la capacité professionnelle agricole (CPA) nécessaire pour obtenir les aides de l'État et s'installer comme jeune horticulteur/horticultrice.

## ● **CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE AGRICOLE**

### **Objectifs de la formation**

L'élève de bac pro conduite et gestion de l'entreprise agricole acquiert des compétences technico-économiques liées à la production agricole. Elles sont enseignées dans les cours de sciences économiques et sociales et de gestion (SESG), et les cours de sciences et techniques professionnelles (STP) : connaissance des marchés et territoires, de la gestion administrative et financière d'une entreprise agricole (comptabilité, fiscalité, juridique). Selon l'établissement, l'élève a accès à l'un des deux supports de formation suivants :

# INDEX DES FORMATIONS

## LES BACCALaurÉATS PROFESSIONNELS (suite)

- Polyculture-élevage (productions animales et productions végétales liées au sol dont les fourrages)
- Grandes cultures (productions végétales liées au sol).

Les enseignements d'agronomie et de zootechnie permettent d'appréhender ces deux supports de formation non seulement pour ce qui a trait à la gestion des ressources et agrosystème, mais aussi pour la conduite d'un processus de production.

Enfin, avec l'enseignement de sciences et techniques des équipements (STE) l'élève est en capacité de choisir mettre en œuvre et assurer la maintenance des agroéquipements dans un processus de production.

Cycle terminal (1ère et terminale du bac pro) :

- 3 semaines d'enseignements obligatoires sous forme de 2 stages collectifs :
- un stage sur l'éducation à la santé et au développement durable (ESDD)
- un stage sur la valorisation du vécu en milieu professionnel (VVMP)
- 14 à 16 semaines de stage individuel en entreprises ou organismes (PFMP : périodes de formation en milieu professionnel) (pour les élèves hors apprentissage).

### Débouchés professionnels

Le ou la titulaire du bac pro conduite et gestion de l'entreprise agricole peut exercer son activité dans des types d'exploitations d'une extrême diversité, de culture et/ou d'élevage présentant des différences de taille, d'organisation sociale, technique, juridique, économique et financière ou encore d'environnement.

Ce bac pro, complété par un plan de professionnalisation personnalisé (PPP), permet l'obtention de la capacité professionnelle agricole (CPA) nécessaire pour obtenir les aides de l'État et s'installer comme jeune agriculteur ou agricultrice.

### ● CUISINE

#### Objectifs de la formation

Ce bac pro permet d'acquérir une connaissance extensive des produits (poissons, viandes...).

L'élève apprend à élaborer un plat, à maîtriser les cuissons (par exemple à la planche), et à dresser les assiettes. Il est formé à l'organisation de la production culinaire et du travail des personnels de cuisine (fiches techniques, élaboration des consignes...).

En cours de gestion, il approfondit les techniques et les outils de gestion des stocks, de maîtrise des coûts et d'analyse des ventes.

Les cours de communication le préparent aux relations professionnelles (au sein de l'équipe, avec les fournisseurs...) et commerciales (élaboration d'une carte). La réglementation, les règles de sécurité et la nutrition sont des éléments de la démarche qualité en restauration qu'il devra assimiler et mettre en œuvre.

La durée de la PFMP (période de formation en milieu professionnel) obligatoire pour l'examen est de 20 semaines sur les 3 ans de la formation (pour les élèves hors apprentissage). Pendant le stage, l'élève produit les plats au menu de restaurants de chaîne ou traditionnels et en restauration collective (établissements scolaires, maisons de retraite...).

### Débouchés professionnels

Le diplômé peut exercer dans les restaurants traditionnels et gastronomiques mais aussi dans la restauration collective. Il peut travailler à l'étranger puisqu'il a acquis une langue étrangère en formation.

### ● CYBERSÉCURITÉ, INFORMATIQUE ET RÉSEAUX, ÉLECTRONIQUE

#### Objectifs de la formation

Le baccalauréat professionnel CIEL forme à la réalisation et à la maintenance de produits électroniques.

L'élève étudie les composants électroniques, les systèmes électroniques communicants, le paramétrage des équipements matériels et des logiciels, les appareils et mesures servant à vérifier une carte et/ou d'un système électronique communicant. Il est formé à préparer et à assembler des ensembles électroniques, à interpréter des plans d'exécution dans une architecture réseau, à réaliser un prototype via la CAO (conception assistée par ordinateur), à développer et valider des solutions logicielles, à configurer des équipements et/ou à assurer leur mise à jour (maintenance des réseaux informatiques, réparation des liaisons, changement de cartes ou d'équipements...). Les enjeux de la cybersécurité font partie de la formation.

La durée totale de la PFMP ((période de formation en milieu professionnel) obligatoire pour l'examen est de 20 semaines sur les trois années de formation.

## Débouchés professionnels

Il exerce ses activités dans l'industrie "4.0", dans les domaines des réseaux intelligents et de l'exploitation des données : industrie (automatismes industriels, usines "4.0 et 5.0", smart city, etc.), domotique, cybersécurité, télémédecine et santé, transports, télécommunications, l'Internet des objets, etc.

## ● ESTHÉTIQUE-COSMÉTIQUE-PARFUMERIE

### Objectifs de la formation

Le bac pro esthétique-cosmétique-parfumerie forme des élèves à réaliser des soins esthétiques, et à vendre des services et des produits de parfumerie. L'élève acquiert les techniques professionnelles nécessaires pour concevoir et réaliser divers soins esthétiques pour le visage et le corps en utilisant des procédés manuels, des produits cosmétiques et des appareils adaptés (épilation, bronzage, pose de prothèses ongulaires, soins du visage et du corps, maquillage...).

L'enseignement des méthodes de vente lui permet de vendre des produits cosmétiques ou de parfumerie, et des services, en fonction du besoin des clients, et de participer à l'animation de l'espace de vente (organisation d'actions de promotion, par exemple).

Il apprend également à gérer les produits et les équipements (rangement des produits et de l'outillage, gestion des matériels, suivi des stocks).

Enfin, il développe les compétences nécessaires pour assurer la gestion administrative et financière courante (prévision des ventes, opérations bancaires...).

La durée de la PFMP (période de formation en milieu professionnel) obligatoire pour l'examen est de 20 semaines sur les 3 ans de la formation (pour les élèves hors apprentissage).

## Débouchés professionnels

Le bachelier peut occuper des postes dans les instituts de beauté et les parfumeries, dans les entreprises de distribution de produits et de matériels. Il peut également travailler dans les entreprises de fabrication de produits et de matériels professionnels, dans des établissements de soins, les établissements de thalassothérapie, les organismes culturels, les médias...

Après quelques années d'expérience il peut gérer son propre institut.

## ● ÉTUDES ET RÉALISATION D'AGENCEMENT

### Objectifs de la formation

Ce bac pro étude et réalisation d'agencement forme des techniciens de l'agencement.

L'élève est formé à réaliser des ouvrages d'agencement et d'aménagements extérieurs et intérieurs en respectant le parti architectural et décoratif du projet. Les connaissances acquises au cours de la formation permettent à l'élève de participer à la finalisation de l'étude esthétique et à la définition d'un projet. Il apprend à préparer la réalisation technique d'un projet multimatériaux à partir des concepts et des normes de l'agencement et du cahier des charges architectural. Les enseignements du bac pro lui donnent les compétences pour organiser, planifier, animer et gérer le suivi de la mise en œuvre sur chantier avec l'intervention de plusieurs corps d'état.

La PFMP (période de formation en milieu professionnel) obligatoire pour l'examen est de 20 semaines sur les 3 ans de formation (pour les élèves hors apprentissage).

## Débouchés professionnels

Le titulaire du bac pro "étude et réalisation d'agencement" exerce son activité dans de petites ou moyennes entreprises qui conçoivent, fabriquent, installent des agencements extérieurs et intérieurs : habitat individuel ou collectif, locaux professionnels, établissements recevant du public, commerces, construction navale et aéronautique...

## ● GÉOMÈTRE

### Objectifs de la formation

La formation prépare à participer aux activités du géomètre tant en milieu urbain que rural, sur le terrain et au bureau.

L'élève acquiert des connaissances dans les documents réglementaires (documents fonciers, plans d'urbanisme...), dans les outils collaboratifs BIM/CIM, les différents instruments de mesure, d'acquisition et de détection. Il apprend à réaliser des prestations topographiques dans le cadre d'une mission foncière. Il acquiert les compétences pour réaliser les levés topographiques, les géoréférences et implantations à l'aide d'instruments spécifiques (tachéomètre électronique robotisé, station totale, niveau électronique...).

# INDEX DES FORMATIONS

## LES BACCALAURÉATS PROFESSIONNELS (suite)

Il apprend à traiter ces données (mesures et données topographiques) et à les modéliser grâce à des logiciels dédiés au traitement numérique et graphique (2D, 3D, environnement BIM...), mais aussi à les communiquer via la connaissance des formats et protocoles de transferts de données. Les moyens de détection des réseaux (géo radar, détecteur électromagnétique...) font aussi partie de sa formation. La formation inclut les enjeux énergétiques et environnementaux liés à sa future activité.

La durée de la PFMP (période de formation en milieu professionnel) obligatoire pour l'examen est de 20 semaines sur les 3 ans de la formation (pour les élèves hors apprentissage).

### Débouchés professionnels

Il ou elle exerce son activité professionnelle en entreprise dans le secteur des travaux publics et de construction, de topographie, de détection de réseaux ou des services techniques de collectivités territoriales et de l'administration publique.

### ● MAINTENANCE DES SYSTÈMES DE PRODUCTION CONNECTÉS

#### Objectifs de la formation

Ce bac pro forme à l'entretien et à la réparation des matériels des équipements de production.

L'élève est formé à la mécanique, l'électricité, la pneumatique et l'hydraulique. Il acquiert les compétences nécessaires pour analyser les systèmes mécaniques ou automatisés. Il apprend diverses méthodes de maintenance, de dépannage lui permettant de diagnostiquer des pannes, de préparer des réparations et de formuler des propositions d'amélioration. Il développe des compétences en communication indispensables pour rédiger et argumenter des comptes rendus d'intervention de maintenance.

La durée de la PFMP (période de formation en milieu professionnel) obligatoire pour l'examen est de 20 semaines sur les 3 ans de la formation (pour les élèves hors apprentissage). Lors des périodes de stage, l'élève intervient sur des équipements grandeurs réelles (dimensions, poids, puissance) qui sont bien souvent absents des établissements de formation. Il utilise des matériels d'intervention ou des outillages spécifiques. Il comprend la nécessité de l'intégration du concept de la qualité dans toutes les activités développées. Il observe, comprend et analyse, lors de situations réelles, les différents éléments liés

à des stratégies commerciales. Il est en contact avec tous les services et les utilisateurs du bien.

### Débouchés professionnels

Le technicien peut exercer son métier dans de nombreux secteurs de la production de biens d'équipement industriel ou de produits manufacturés tels que la métallurgie, l'aéronautique, l'agroalimentaire, le bois, les papiers-cartons, la chimie, le pétrole, les produits pharmaceutiques, sans oublier le matériel ferroviaire.

### ● MAINTENANCE DES VÉHICULES OPTION VÉHICULES LÉGERS

#### Objectifs de la formation

Le bac pro maintenance des véhicules option véhicules légers forme à l'entretien et à la réparation des automobiles.

Pour l'entretien périodique des véhicules, l'élève apprend à organiser un entretien périodique, identifier les anomalies, réaliser les opérations de remplacement, d'ajustement dans le cadre de l'entretien périodique, apporter des conseils techniques à la clientèle sur l'entretien du véhicule. Pour la maintenance corrective des véhicules, il doit être capable de préparer une intervention corrective avant le remplacement ou la réparation des composants, le réglage ou le paramétrage des systèmes, le contrôle qualité d'une intervention corrective. Pour le diagnostic des systèmes des véhicules, il est formé pour constater un dysfonctionnement, hiérarchiser les hypothèses, mettre en œuvre un protocole d'intervention existant ou à définir, identifier les solutions correctives.

La durée de la PFMP (période de formation en milieu professionnel) obligatoire pour l'examen est de 20 semaines sur les 3 ans de la formation (pour les élèves hors apprentissage). Point de vigilance : Seuls les élèves (ou apprentis) ayant reçu au préalable la formation à la prévention des risques liés à l'activité professionnelle et plus particulièrement celle relative aux risques d'origine électrique et à la manipulation des fluides frigorigènes seront autorisés à intervenir sur les véhicules concernés.

### Débouchés professionnels

Le bachelier titulaire de ce bac pro peut intervenir chez des réparateurs agréés, dans des centres auto, dans les services de maintenance des entreprises de transport ou de location.

## ● MAINTENANCE DES VÉHICULES OPTION VÉHICULES DE TRANSPORT ROUTIER

### Objectifs de la formation

Le bac pro maintenance des véhicules option véhicules de transport routier forme à l'entretien et à la réparation de ce type de véhicules.

Pour l'entretien périodique des véhicules, l'élève apprend à organiser un entretien périodique, identifier les anomalies, réaliser les opérations de remplacement, d'ajustement dans le cadre de l'entretien périodique, apporter des conseils techniques à la clientèle sur l'entretien du véhicule. Pour la maintenance corrective des véhicules, il doit être capable de préparer une intervention corrective avant le remplacement ou la réparation des composants, le réglage ou le paramétrage des systèmes, le contrôle qualité d'une intervention corrective. Pour le diagnostic des systèmes des véhicules, il est formé pour constater un dysfonctionnement, hiérarchiser les hypothèses, mettre en œuvre un protocole d'intervention existant ou à définir, identifier les solutions correctives.

La durée de la PFMP (période de formation en milieu professionnel) obligatoire pour l'examen est de 20 semaines sur les 3 ans de la formation (pour les élèves hors apprentissage). Point de vigilance : Seuls les élèves (ou apprentis) ayant reçu au préalable la formation à la prévention des risques liés à l'activité professionnelle et plus particulièrement celle relative aux risques d'origine électrique et à la manipulation des fluides frigorigènes seront autorisés à intervenir sur les véhicules concernés.

### Débouchés professionnels

Le bachelier titulaire de ce bac pro peut intervenir en ateliers chez des constructeurs, dans les services de maintenance des entreprises de transport, chez des garagistes.

## ● MAINTENANCE DES VÉHICULES OPTION MOTOCYCLES

### Objectifs de la formation

Le bac pro maintenance des véhicules option motocycles forme à l'entretien et à la réparation des motos.

Pour l'entretien périodique des véhicules, l'élève apprend à organiser un entretien périodique, identifier les anomalies, réaliser les opérations de remplacement, d'ajustement dans le cadre de l'entretien périodique, apporter des conseils techniques à la clientèle sur l'entretien du véhicule. Pour la maintenance corrective des véhicules, il doit être capable de préparer une intervention corrective avant le remplacement ou la réparation des composants, le réglage ou le paramétrage des systèmes, le contrôle qualité d'une intervention corrective. Pour le diagnostic des systèmes des véhicules, il est formé pour constater un dysfonctionnement, hiérarchiser les hypothèses, mettre en œuvre un protocole d'intervention existant ou à définir, identifier les solutions correctives.

La durée de la PFMP (période de formation en milieu professionnel) obligatoire pour l'examen est de 20 semaines sur les 3 ans de la formation (pour les élèves hors apprentissage). Point de vigilance : Seuls les élèves (ou apprentis) ayant reçu au préalable la formation à la prévention des risques liés à l'activité professionnelle et plus particulièrement celle relative aux risques d'origine électrique et à la manipulation des fluides frigorigènes seront autorisés à intervenir sur les véhicules concernés.

### Débouchés professionnels

Le bachelier titulaire de ce bac pro peut intervenir dans le secteur du deux-roues motorisés (scooters, motocycles, tricycles et quads). Il travaille chez des concessionnaires qui vendent des véhicules neufs ou des véhicules d'occasion, dans des garages ou les services de maintenance des entreprises de transport.

# INDEX DES FORMATIONS

## LES BACCALaurÉATS PROFESSIONNELS (suite)

### ● MAINTENANCE NAUTIQUE

#### Objectifs de la formation

Ce bac pro forme à l'entretien et à la réparation d'embarcations de plaisance pour la navigation en mer et sur les eaux intérieures.

Au cours de sa formation, l'élève apprend à maîtriser les aspects techniques du métier. Il acquiert les connaissances sur le fonctionnement des embarcations et des équipements, sur les chaînes d'énergie, de commande. Il apprend à localiser une panne ou une anomalie sur une embarcation ou un équipement, à intervenir sur l'embarcation et ses équipements.

L'élève est formé à prendre en charge ou restituer une embarcation ou un équipement : bateaux de plaisance, embarcations pneumatiques, voiliers, véhicules nautiques à moteur...

La PFMP (période de formation en milieu professionnel), obligatoire pour l'examen, dure 20 semaines sur les 3 ans de la formation (pour les élèves hors apprentissage).

#### Débouchés professionnels

Les débouchés se situent dans les entreprises de nautisme (distribution, négoce, service après-vente, préparation et réparation), dans les entreprises de vente, d'installation et de réparation de moteurs, chez les constructeurs et les importateurs.

### ● MÉTIERS DE L'ACCUEIL

#### Objectifs de la formation

L'élève étudie l'expression écrite et surtout orale, apprend l'usage d'un vocabulaire professionnel, d'une langue étrangère, les procédures d'accueil (prise de contact, techniques de filtrage, analyse et traitement de la demande, gestion des rendez-vous, prévention des situations difficiles) et la gestion de l'information liée à l'accueil. Il est formé à recevoir et à répondre en face à face ou au téléphone, et à donner satisfaction, éventuellement en langue étrangère, aux demandes des visiteurs et/ou des appelants en prenant en compte leurs spécificités. L'apprentissage des techniques d'enquête lui permet de participer à l'amélioration de l'image de l'organisation qui l'emploie. L'élève acquiert les techniques de vente de services ou de produits et celles du secrétariat (gestion du courrier, des fournitures, du matériel, des demandes de prestations externes).

Il se familiarise avec les bases de données, les argumentaires et plans d'appel téléphonique, les outils de communication, les logiciels et applications informatiques (courrier électronique, annuaire interne, planning de réservation de salle, de prêt de matériel,...).

Dans certains établissements, les élèves peuvent s'inscrire à l'unité professionnelle facultative "secteur sportif", à condition d'avoir réalisé un stage de 6 semaines au minimum dans une structure sportive. Les bacheliers titulaires de cette unité facultative obtiendront automatiquement certaines unités capitalisables des BPJEPS (brevets professionnels de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport).

La durée de la PFMP (période de formation en milieu professionnel), obligatoire pour l'examen, est de 20 semaines sur les 3 ans de la formation (pour les élèves hors apprentissage).

#### Débouchés professionnels

Les diplômés travaillent dans les entreprises, dans les administrations et dans les associations qui reçoivent des clients ou usagers. Ils interviennent aussi dans le cadre d'événements ponctuels (salons, congrès, etc.). Ils s'insèrent dans de très nombreux secteurs : banque, tourisme, culture, immobilier, grande distribution, hôtellerie-restauration, transport, santé (hôpitaux)..

### ● MÉTIERS DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE SES ENVIRONNEMENTS CONNECTÉS

#### Objectifs de la formation

Le bac pro MELEC forme aux technologies de performance énergétique des bâtiments et des installations et à la préparation des opérations de réalisation, mise en service et maintenance, sans oublier la communication.

Les connaissances acquises permettent d'analyser et d'organiser les conditions des opérations et leur contexte, de définir une installation à l'aide de solutions préétablies, de la réaliser de manière écoresponsable, de contrôler ses grandeurs, de régler et paramétrer les matériels et de valider son fonctionnement.

L'élève est préparé à diagnostiquer un dysfonctionnement, à effectuer le remplacement d'un matériel électrique, à exploiter les outils numériques dans un contexte professionnel, à compléter les documents liés aux opérations et à communiquer sur l'opération avec des professionnels, mais aussi des clients ou des usagers.

La PFMP (période de formation en milieu professionnel), obligatoire pour l'examen, dure 20 semaines sur les 3 ans de la formation (pour les élèves hors apprentissage).

### Débouchés professionnels

Les diplômés exercent dans le secteur des réseaux (production, stockage, connexion des systèmes de production et des réseaux hybrides, transport, gestion et comptage, intelligence énergétique, réseaux de communication et de transmission), des infrastructures (aménagement routier, autoroutier, ferroviaire, urbain ; installations de recharge), des quartiers, des zones d'activités (aménagement des quartiers, des écoquartiers et des quartiers connectés), des bâtiments (installations électriques, réseaux, gestion technique des bâtiments connectés, domotique, installations techniques, connexion), de l'industrie (distribution et gestion de l'énergie, installations industrielles, industries connectées et cybersécurisées), des systèmes énergétiques autonomes et embarqués (installations électriques sur des bateaux, des avions, des trains...).

## ● MÉTIERS DE LA COIFFURE

### Objectifs de la formation

Ce bac pro forme des professionnels hautement qualifiés qui maîtrisent les principales techniques de coiffure et sont capables d'assurer la gestion courante d'un salon.

Les enseignements de biologie appliquée, consacrés aux caractéristiques du cheveu et du cuir chevelu, préparent l'élève à élaborer une fiche diagnostic et à prodiguer des conseils personnalisés à une clientèle féminine et masculine.

L'élève est formé à toutes les techniques de coupe, forme, coloration et coiffage (permanente, brushing, lissage...), réalisées à l'aide de produits cosmétiques ou d'outils (ciseaux, peigne, séchoir, fer...). Il acquiert les connaissances en communication professionnelle qui lui permettront d'accueillir la clientèle et de travailler en équipe.

Sa connaissance des produits capillaires et sa maîtrise des techniques de commercialisation le rendent capable d'organiser un espace de vente, de mettre en œuvre des actions de promotion et de réaliser la vente de prestations ou de produits. Les enseignements liés à la gestion et au management d'équipe lui apportent les compétences indispensables pour piloter une entreprise de coiffure, aussi bien au niveau administratif que

financier. Il pourra assurer l'approvisionnement et la gestion des stocks, organiser les activités de l'équipe et gérer sa comptabilité.

Enfin, il est sensibilisé à respecter la réglementation et l'environnement, à adopter des comportements garantissant l'hygiène, la santé et la sécurité de tous.

La PFMP (période de formation en milieu professionnel), obligatoire pour l'examen, dure 20 semaines sur les 3 ans de la formation (pour les élèves hors apprentissage).

### Débouchés professionnels

Le diplômé peut gérer un salon de coiffure ou s'installer à son compte. Il peut également choisir de travailler dans le milieu du spectacle et de la mode, dans des établissements (de thalassothérapie, de soins, d'hébergement pour personnes âgées...), dans des centres de réinsertion ou dans des entreprises de fabrication ou de distribution de produits et matériels capillaires destinés aux professionnels.

## ● MÉTIERS DE LA COUTURE ET DE LA CONFECTIION

### Objectifs de la formation

Le bac pro métiers de la couture et de la confection forme à la confection de vêtements et d'accessoires textiles, ainsi qu'au suivi de la production.

L'élève apprend à préparer les différentes phases de production. Grâce aux enseignements portant sur les matières et matériaux, les équipements et les consignes techniques de confection, il est formé à choisir la solution technologique la plus adaptée aux diverses contraintes de fabrication. Il acquiert la méthode et les compétences pour interpréter un dossier technique, vérifier et ajuster, si nécessaire, les patrons et patronages industriels et effectuer les opérations de placement et de coupe du produit.

Les enseignements professionnels d'industrialisation des produits permettent d'appliquer les réglages nécessaires et les méthodes adaptées à la confection : réalisation d'un patron, assemblage d'un modèle, réalisation d'un prototype et montage final du vêtement. Tout en se référant au cahier des charges, l'élève apprend à respecter les règles de sécurité et d'ergonomie et à se conformer à l'organisation de la production en atelier. Il est également formé aux opérations de finition et au contrôle qualité tout au long de la production.

# INDEX DES FORMATIONS

## LES BACCALURÉATS PROFESSIONNELS (suite)

La durée de la PFMP (période de formation en milieu professionnel), obligatoire pour l'examen, est de 20 semaines sur les 3 ans de la formation (pour les élèves hors apprentissage).

### Débouchés professionnels

Le titulaire du bac pro métiers de la couture et de la confection peut exercer dans l'artisanat, les TPE, les PME et les grandes entreprises dans les secteurs de la mode-habillement, des équipements de protection pour les sports et loisirs, la santé ou encore le bâtiment.

### ● MÉTIERS DE LA LOGISTIQUE

#### Objectifs de la formation

Ce bac pro forme à tous les niveaux de la chaîne logistique, de la gestion des stocks de produits, à la conduite de chariots de manutention.

Les enseignements portent sur la préparation et la réalisation des opérations de réception et de stockage (flux entrants), la gestion des commandes ou le déstockage et l'expédition des marchandises (flux sortants), ainsi que sur la maîtrise des logiciels de gestion des stocks.

La formation pratique prépare à la conduite de chariots de manutention et au respect des procédures, règles de sécurité, normes qualité et environnementales avec la valorisation des déchets. L'élève acquiert des connaissances en gestion administrative et commerciale de l'entreprise, en traitement des litiges. Il développe des qualités de communication indispensables pour échanger en français ou dans une autre langue avec les partenaires externes (fournisseurs, prestataires, transporteurs, clients) ou internes (services logistiques, administratifs, commerciaux et comptables).

Dans certains établissements, les élèves peuvent s'inscrire, dès la classe de 2de, à l'unité professionnelle facultative « secteur sportif », à condition d'avoir réalisé un stage de 6 semaines au minimum dans une structure sportive. Les bacheliers titulaires de cette unité facultative obtiendront automatiquement certaines unités capitalisables des BPJEPS (brevets professionnels de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport).

La durée de la PFMP (période de formation en milieu professionnel), obligatoire pour l'examen, est de 20 semaines sur les 3 ans de la formation (pour les élèves hors apprentissage).

### Débouchés professionnels

Les diplômés travaillent pour les prestataires logistiques, les plateformes de distribution, les sociétés de transport assurant des prestations logistiques, mais aussi pour les hôpitaux, les associations, la restauration collective, la distribution...

### ● MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ

#### Objectifs de la formation

Ce bac pro forme à l'exercice de différents métiers dans la sécurité, la sûreté et l'ordre public, la protection des personnes, des biens et de l'environnement.

L'élève est préparé à contribuer à la sécurité des espaces publics et privés. Il est formé aux techniques et savoir-faire professionnels pour assurer des missions de surveillance des lieux et des accès, des missions de secours et d'assistance aux victimes ou pour lutter contre les incendies. Il apprend la législation, les réglementations, procédures et normes spécifiques de sécurité, les protocoles d'intervention, les techniques d'observation, l'utilisation des matériels (de transmission, de télésurveillance ou de sauvetage), les systèmes de sécurité incendie, les extincteurs... Il s'initie à la pratique des gestes professionnels d'intervention (contrôles, filtrages, palpations, gestion de la circulation, conduite d'une ronde de sécurité incendie...). Il acquiert les connaissances et compétences pour mettre en œuvre des moyens d'intervention adaptés au contexte et à la nature des infractions.

Dans certains établissements, les élèves peuvent s'inscrire à l'unité professionnelle facultative "secteur sportif" à condition d'avoir réalisé un stage de 6 semaines au minimum dans une structure sportive. Les bacheliers titulaires de cette unité facultative obtiendront automatiquement certaines unités capitalisables des BPJEPS (brevets professionnels de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport).

La durée de la PFMP (période de formation en milieu professionnel), obligatoire pour l'examen, est de 20 semaines sur les 3 ans de la formation (pour les élèves hors apprentissage).

### Débouchés professionnels

Le diplômé peut exercer certains métiers de la sécurité privée. Le bac pro métiers de la sécurité n'est pas suffisant pour intégrer la fonction publique : une formation complémentaire de préparation de concours est nécessaire.

## ● MÉTIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE OPTION A ANIMATION ET GESTION DE L'ESPACE COMMERCIAL

### Objectifs de la formation

L'objectif du bac pro métiers du commerce et de la vente option A est d'apporter des compétences centrées sur l'animation et la gestion de l'espace commercial.

Le titulaire de ce diplôme doit avoir le sens de l'accueil, ainsi que des qualités d'écoute et de disponibilité. Son activité, au sein d'une équipe commerciale, consiste à participer à l'approvisionnement, à la vente et à la gestion commerciale. Il met à la disposition de la clientèle les produits correspondant à sa demande. Il exerce sous l'autorité d'un responsable.

Dans certains établissements, les élèves peuvent s'inscrire à l'unité professionnelle facultative "secteur sportif" à condition d'avoir réalisé un stage d'au moins 6 semaines dans une structure sportive.

Les bacheliers titulaires de cette unité facultative obtiendront automatiquement certaines unités capitalisables des BPJEPS (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport).

La durée de la PFMP (période de formation en milieu professionnel) obligatoire pour l'examen est de 20 semaines sur les 3 ans de la formation (pour les élèves hors apprentissage).

### Débouchés professionnels

Le diplômé peut exercer dans tout type d'unité commerciale, physique ou à distance.

## ● MÉTIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE OPTION B PROSPECTION CLIENTÈLE ET VALORISATION DE L'OFFRE COMMERCIALE

### Objectifs de la formation

Le bac pro métiers du commerce et de la vente option B forme des élèves à élaborer un projet, à construire un fichier clients, à concevoir des outils d'aide à la prospection, à exploiter et à analyser les résultats, ainsi qu'à savoir en rendre compte auprès de son équipe.

Par ailleurs, l'élève acquiert les techniques de négociation lui permettant de préparer la visite chez le client, de présenter les produits ou les services, d'argumenter, de traiter les objections et de négocier les prix et les conditions de vente.

On lui apprend aussi à suivre et à fidéliser une clientèle en réalisant des comptes rendus de visite, des mises à jour de fichiers clients, en suivant l'exécution des commandes, des livraisons et du paiement.

Dans certains établissements, les élèves peuvent s'inscrire à l'unité professionnelle facultative secteur sportif à condition d'avoir réalisé un stage d'au moins 6 semaines dans une structure sportive.

Les bacheliers titulaires de cette unité facultative obtiendront automatiquement certaines unités capitalisables des BPJEPS (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport).

La durée de la PFMP (période de formation en milieu professionnel) obligatoire pour l'examen est de 20 semaines sur les 3 ans de la formation (pour les élèves hors apprentissage).

### Débouchés professionnels

Le titulaire de ce diplôme exerce dans des entreprises commerciales, de services ou de production, hors secteurs réglementés et produits à technicité très pointue.

## ● MÉTIERS DU FROID ET DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

### Objectifs de la formation

Ce bac pro forme aux activités professionnelles de montage, de mise en service et de maintenance dans les secteurs de la production du froid industriel et commercial, de la chaîne du froid en cuisines professionnelles (chambres froides, meubles frigorifiques, centrale de production d'eau glacée) et du conditionnement d'air (centrale de traitement de l'air, climatiseurs, pompe à chaleur ou géothermie).

L'élève acquiert des connaissances en électrotechnique, en maintenance préventive, dans les réglementations relatives à l'environnement, la qualité, la sécurité et l'efficacité énergétique. Il apprend à analyser et à exploiter les données techniques, à choisir les matériels, équipements et outillages.

# INDEX DES FORMATIONS

## LES BACCALURÉATS PROFESSIONNELS (suite)

Il est formé à organiser, assembler toutes les pièces des systèmes frigorifiques afin d'en assurer leur mise en service. Il apprend les méthodes et techniques d'inspection, de vérification, d'entretien et de réparation des systèmes. Les enseignements en communication lui permettent de rendre compte de ses interventions auprès de clients, constructeurs ou fournisseurs.

Les titulaires du bac professionnel se voient délivrer l'attestation d'aptitude de catégorie 1 pour manipuler les fluides frigorigènes, conformément aux dispositions prévues dans le code de l'environnement.

Les élèves ont la possibilité de s'inscrire, dès la 2<sup>e</sup> et dans certains établissements, à l'unité professionnelle facultative "secteur sportif" à condition d'avoir réalisé un stage d'au moins 6 semaines dans une structure sportive. Les bacheliers titulaires de cette unité facultative obtiendront automatiquement certaines unités capitalisables des BPJEPS (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport).

La durée totale de la PFMP (période de formation en milieu professionnel) obligatoire pour l'examen est de 20 semaines sur les 3 années de formation.

### Débouchés professionnels

Le diplômé peut travailler dans des entreprises artisanales, des PME ou des entreprises spécialisées dans le secteur de l'énergétique et dans les secteurs nécessitant le maintien en température: commerce (conservation des denrées alimentaires dans les grandes surfaces et commerces de proximité), restauration, agroalimentaire (conservation et transformation des denrées alimentaires provenant de l'agriculture et de la mer), industrie (procédés de fabrication dans la plasturgie, la pétrochimie, la santé...), bâtiment, transport (conservation des produits par voies terrestre, maritime, aérienne).

### ● MÉTIERS DE LA COUTURE ET DE LA CONFECTION

#### Objectifs de la formation

Le bac pro métiers de la couture et de la confection forme à la confection de vêtements et d'accessoires textiles, ainsi qu'au suivi de la production.

L'élève apprend à préparer les différentes phases de production. Grâce aux enseignements portant sur les matières et matériaux, les équipements et les consignes techniques de confection, il est formé à choisir la solution technologique la plus adaptée aux diverses contraintes de fabrication. Il acquiert la méthode et les compétences pour interpréter un dossier technique, vérifier et ajuster, si nécessaire, les patrons et patronages industriels et effectuer les opérations de placement et de coupe du produit.

Les enseignements professionnels d'industrialisation des produits permettent d'appliquer les réglages nécessaires et les méthodes adaptées à la confection: réalisation d'un patron, assemblage d'un modèle, réalisation d'un prototype et montage final du vêtement. Tout en se référant au cahier des charges, l'élève apprend à respecter les règles de sécurité et d'ergonomie et à se conformer à l'organisation de la production en atelier. Il est également formé aux opérations de finition et au contrôle qualité tout au long de la production..

La durée de la PFMP (période de formation en milieu professionnel), obligatoire pour l'examen, est de 20 semaines sur les 3 ans de la formation (pour les élèves hors apprentissage).

### Débouchés professionnels

Le titulaire du bac pro métiers de la couture et de la confection peut exercer dans l'artisanat, les TPE, les PME et les grandes entreprises dans les secteurs de la mode-habillement, des équipements de protection pour les sports et loisirs, la santé ou encore le bâtiment.

### ● SERVICES AUX PERSONNES ET ANIMATION DANS LES TERRITOIRES

#### Objectifs de la formation

Ce bac pro forme aussi bien à des activités destinées à entretenir et à maintenir le lien social sur un territoire, qu'à des interventions relevant des services à la personne.

Coté théorie, les élèves découvrent les acteurs de l'intervention et les différentes structures, qui apportent des services aux populations du territoire (collectivités territoriales, associations, maisons des solidarités et de l'autonomie, centres communaux d'action sociale ...). Ces services peuvent avoir

différents objectifs : participer à l'éducation des jeunes, prévenir l'isolement des seniors, permettre à tous d'accéder au droit et aux services publics, favoriser l'inclusion numérique, organiser l'aide sociale, créer des espaces de convivialité ...

Coté pratiques, les élèves apprennent à identifier les besoins des personnes, à proposer des actions en liens avec les potentialités du territoire, à les mettre en œuvre à les promouvoir, et à évaluer l'adéquation entre l'intervention réalisée et les attentes identifiées. Pour cela, ils sont notamment formés à la gestion d'un budget, à sa planification, au travail en équipe, à la communication professionnelle et aux techniques d'animation.

Seconde pro :

- 1 semaine de stage collectif sur l'éducation à la santé et au développement durable (ESDD)
- 4 à 6 semaines de stage individuel en entreprises ou organismes (PFMP : périodes de formation en milieu professionnel) (pour les élèves hors apprentissage)

Cycle terminal (première et terminale du bac pro) :

- 3 semaines d'enseignements obligatoires sous forme de 2 stages collectifs :
  - un stage sur l'éducation à la santé et au développement durable (ESDD)
  - un stage sur la valorisation du vécu en milieu professionnel (VVMP)
- 14 à 16 semaines de stage individuel en entreprises ou organismes (PFMP : périodes de formation en milieu professionnel) (pour les élèves hors apprentissage).

### Débouchés professionnels

Les titulaires de ce bac pro peuvent exercer aussi bien dans le secteur des services à la personne que dans le secteur du service aux populations et aux territoires.

S'agissant des services aux personnes, il peut intervenir à domicile, dans des structures collectives (hôpital, structure d'accueil petite enfance ...), ou des entreprises agricole ou rurales.

Les emplois liés aux services rendus aux territoires s'exercent dans les associations, dans des structures relevant des collectivités locales (centres communaux d'action sociale (CCAS), centres intercommunaux d'actions sociale (CIAS), maisons des solidarités ou de l'autonomie, centres sociaux et espaces de vie sociale, maisons des services publics, maisons citoyennes...) ou dans des entreprises agricoles ou rurales qui proposent différents types d'accueil social.

## ● **TECHNICIEN CONSTRUCTEUR BOIS**

### Objectifs de la formation

Ce bac pro forme des techniciens du bâtiment pour la fabrication et la pose de structures, ossatures et charpentes en bois ou en dérivés du bois.

Les élèves apprennent à utiliser des logiciels de CAO (conception assistée par ordinateur), se forment au tracé traditionnel, épures mains et mises au plan, tracé à main levée, croquis. Ils développent des compétences pour réaliser un projet simple ou une partie d'ouvrage (calcul de structures, réalisation), pour proposer des solutions techniques, établir des plans d'exécution, des quantitatifs de matériaux, pour établir la cotation de fabrication. Ils acquièrent des connaissances en isolation, thermique, acoustique, hydrique, étanchéité, aération et ventilation, protection incendie, mécanique et résistance des matériaux. En plus de leurs connaissances des ouvrages en bois, ils développent la maîtrise des techniques de fabrication, d'assemblage et de montage, de traitement et de finition.

La durée de la PFMP (période de formation en milieu professionnel) obligatoire pour l'examen est de 20 semaines sur les 3 ans de la formation (pour les élèves hors apprentissage).

### Débouchés professionnels

Les diplômés travaillent dans des entreprises artisanales ou industrielles du bâtiment, de l'habitat et de l'environnement, qui fabriquent et installent des ouvrages de structure, d'ossature et de charpente en bois et dérivés.

# INDEX DES FORMATIONS

## LES BACCALURÉATS PROFESSIONNELS (suite)

### ● **TECHNICIEN D'ÉTUDES DU BÂTIMENT OPTION A ÉTUDES ET ÉCONOMIE**

#### **Objectifs de la formation**

Ce bac pro forme à la maîtrise d'ouvrage (conception, définition) et à la maîtrise d'œuvre (réalisation).

L'élève acquiert des connaissances pour exercer dans le cadre de constructions neuves, de rénovations ou de réhabilitations (immeubles, locaux commerciaux, bâtiments destinés aux services et aux loisirs...) dans différentes entreprises du bâtiment : gros œuvre et second œuvre.

Il apprend à élaborer un projet : relevé d'ouvrage et production de documents graphiques, analyse de la faisabilité du projet... Il est formé à préparer l'offre de prix en quantifiant et en s'informant auprès des fournisseurs ou des partenaires, puis à établir un devis estimatif. Il s'initie à la préparation des travaux (finalisation du dossier d'exécution, planification : planning, besoin en main-d'œuvre, matériels et matériaux...), ainsi qu'à l'organisation de l'intervention (démarches réglementaires et prise en compte de l'environnement du site). Il acquiert les compétences nécessaires pour suivre le chantier (réunions, contrôle des prestations et vérifications, chiffrage des travaux supplémentaires...) et réceptionner les travaux.

La durée totale des PFMP (période de formation en milieu professionnel) obligatoires pour l'examen, sur les trois années de formation, est de 20 semaines.

#### **Débouchés professionnels**

Le technicien d'études du bâtiment travaille en cabinet de maîtrise d'œuvre ou de maîtrise d'ouvrage, en cabinet d'économie de la construction, en bureau d'études techniques, en bureau d'études des services techniques des collectivités territoriales ou dans les entreprises artisanales, dans des PME ou de grandes entreprises du BTP. Il peut être assistant du chef de chantier, assistant de l'économiste de la construction, métreur, dessinateur BTP (CAO), principalement.

### ● **TECHNICIEN D'ÉTUDES DU BÂTIMENT OPTION B ASSISTANT EN ARCHITECTURE**

#### **Objectifs de la formation**

Ce bac pro forme à l'assistance aux travaux d'architecture,

aux études techniques ou administratives ou au suivi de travaux pour des constructions neuves, des rénovations ou des réhabilitations (maisons, bâtiments industriels, équipements publics...).

Cette formation est axée sur l'enseignement des connaissances techniques et économiques dans tous les domaines de la construction. Les connaissances acquises permettent à l'élève de traduire graphiquement des choix techniques et d'intervenir à toutes les phases d'un programme architectural. Pour l'avant-projet, il apprend à réaliser l'esquisse des études préliminaires et un diagnostic (relevé d'ouvrages, maquette sommaire...). Il est formé à réaliser des calculs, des documents en 2D et 3D, des études techniques de projets, des dessins architecturaux et des maquettes. Il apprend à maîtriser les logiciels de CAO (conception assistée par ordinateur) et de DAO (dessin assisté par ordinateur) pour produire des dessins et des plans d'exécution. Il est préparé à l'assistance au maître d'ouvrage. Pour la phase de réalisation, ses connaissances lui permettent de suivre et de contrôler les travaux jusqu'à la fin de l'ouvrage. Le respect de l'environnement est également pris en compte dans la formation.

La durée totale des PFMP (période de formation en milieu professionnel) obligatoires pour l'examen, sur les trois années de formation, est de 20 semaines.

#### **Débouchés professionnels**

Le diplômé travaille en priorité dans les entreprises d'architecture et de maîtrise d'œuvre, mais il peut également exercer dans les collectivités territoriales, chez les donneurs d'ordres institutionnels, dans les grands groupes publics et privés, chez des architectes paysagistes et des architectes d'intérieur.

### ● **TECHNICIEN DU BÂTIMENT : ORGANISATION ET RÉALISATION DU GROS ŒUVRE**

#### **Objectifs de la formation**

Ce bac pro forme à l'organisation et à la réalisation de travaux de constructions de maison individuelle, d'ouvrages d'art, de bâtiments divers...

L'élève apprend à connaître les matériaux, les matériels de construction, les normes techniques et les règles de sécurité, ainsi que les moyens de prévention et de protection sur un chantier. Il est formé à choisir le matériel, à organiser

les activités et à constituer une équipe. Il est préparé à assurer le suivi des travaux (planification, approvisionnement en matériels, stockage), ainsi qu'à en encadrer et à en coordonner la réalisation (terrassment, coffrage, ferrailage, bétonnage, maçonnerie). Il développe des compétences pour participer aux opérations de contrôle et vérifier la conformité des ouvrages. Il s'initie également à la gestion et à l'économie du chantier (calcul des coûts). Le respect de l'environnement est pris en compte à toutes les étapes du chantier.

La durée totale des PFMP ( période de formation en milieu professionnel) obligatoires pour l'examen, sur les trois années de formation, est de 20 semaines.

### Débouchés professionnels

Le diplômé est employé dans les secteurs de la construction de maisons individuelles, de bâtiments, d'ouvrages d'art, mais aussi dans les travaux de maçonnerie générale et de fabrication d'éléments en béton pour la construction. Il peut dans un second temps devenir chef d'équipe ou créer une entreprise artisanale.

## ● TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR

### Objectifs de la formation

Ce bac pro forme à la fabrication de différents ouvrages de menuiseries extérieures (fenêtres, volets, portails...), intérieures (portes, escaliers, parquets...), d'agencement (placards, rangements, dressings, rayonnages...) et d'aménagements de pièces (bureau, cuisine, salle de bains), de magasins, salles d'exposition, lieux de réunion...

Les élèves apprennent toutes les étapes de réalisation d'un ouvrage de menuiserie, de la préparation à l'installation en passant par la fabrication et la pose. Ils étudient les différents matériaux (bois, métalliques, en plaques, isolants...), les produits (de jointement, de fixation, de traitement, de finition...) et leurs propriétés (mécaniques, de résistance...). En technologie, ils travaillent les procédés de coupe (sciage, perçage...), l'usinage sur machines et les techniques de montage, d'assemblage, de placage et de finition (pose d'accessoires et quincailleries). Ils se familiarisent avec le contrôle qualité du produit fini, son conditionnement et son stockage. La formation aborde aussi l'entreprise et son environnement, ainsi que l'organisation et la gestion de fabrication sur chantier (délais, coûts de fabrication...).

La durée totale des PFMP ( période de formation en milieu professionnel) obligatoires pour l'examen, sur les trois années de formation, est de 20 semaines.

### Débouchés professionnels

Les diplômés travaillent dans les PME qui fabriquent et installent des menuiseries pour l'habitat individuel et collectif.

## ● TRAVAUX PUBLICS

### Objectifs de la formation

Le bac pro travaux publics forme à la réalisation de terrassements (digues, barrages, plateformes...), d'ouvrages d'art (structures en béton ou en acier), d'équipements industriels ou sportifs, de canalisations ou de réseaux (eau, énergie, fibre optique...) et de travaux routiers. Ces ouvrages doivent répondre à des défis technologiques, environnementaux et climatiques.

Le programme permet à l'élève de savoir gérer toutes les phases d'un chantier. Il acquiert les compétences pour préparer son intervention en prenant en compte les critères de développement durable (quantification des besoins en matériel, en matériaux et en main d'œuvre). Il sait exploiter un dossier technique et produire des documents graphiques (implantation et tracé). Il est capable de réaliser en toute sécurité des travaux de voirie (terrassment, tranchées, réseaux avec branchements, etc.). Il est formé à construire des ouvrages en béton armé et en maçonnerie (positionnement des coffrages et armatures). La formation lui donne également des compétences en gestion : répartition des tâches au sein de l'équipe, suivi des travaux et contrôle de l'ouvrage.

La PFMP (période de formation en milieu professionnel), obligatoire pour l'examen, dure 20 semaines sur les 3 ans de la formation.

### Débouchés professionnels

Les diplômés exercent dans diverses entreprises de travaux publics, que ce soit pour la construction, pour l'entretien ou pour la rénovation des ouvrages.

Les principaux domaines d'activité sont la voirie (réseau routier...), les réseaux secs et humides (adduction et assainissement d'eau, chauffage urbain, travaux électriques, fibre optique, gaz, autres canalisations...), les ouvrages d'art (ponts, barrages...) et les équipements industriels (centrales hydrauliques...).

# CARTE DES OFFRES DE FORMATION

## VOIE GÉNÉRALE : LES ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ (EDS) EN PREMIÈRE ET TERMINALE

### LPO du Nord

Éducation physique, pratiques et culture sportives (EPPCS)\*  
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques (HGGSP)  
Humanités, littérature et philosophie (HLP)  
Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (LLCER) : anglais, espagnol  
Mathématiques  
Numérique et sciences informatiques (NSI)  
Physique-chimie  
Sciences de la vie et de la Terre (SVT)  
Sciences économiques et sociales (SES)

### LPO Gustave Eiffel

Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques (HGGSP)  
Humanités, littérature et philosophie (HLP)  
Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (LLCER) : anglais  
Mathématiques  
Physique-chimie  
Sciences de la vie et de la Terre (SVT)  
Sciences de l'ingénieur (SI)\*  
Sciences économiques et sociales (SES)  
Éducation physique, pratiques et culture sportives (EPPCS)\*

### LPO de Sada

Arts : théâtre\*  
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques (HGGSP)  
Humanités, littérature et philosophie (HLP)  
Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (LLCER) : anglais, espagnol et anglais-monde contemporain\*  
Mathématiques  
Numérique et sciences informatiques (NSI)  
Physique-chimie  
Sciences de la vie et de la Terre (SVT)  
Sciences économiques et sociales (SES)

### LPO Tani Malandi

Arts : arts plastiques\*  
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques (HGGSP)  
Humanités, littérature et philosophie (HLP)  
Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (LLCER) : anglais, espagnol et anglais-monde contemporain\*  
Mathématiques  
Numérique et sciences informatiques (NSI)  
Physique-chimie  
Sciences de la vie et de la Terre (SVT)  
Sciences économiques et sociales (SES)

### LPO de Bandrélé

Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques (HGGSP)  
Humanités, littérature et philosophie (HLP)  
Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (LLCER) : anglais  
Mathématiques  
Numérique et sciences informatiques (NSI)  
Physique-chimie  
Sciences de la vie et de la Terre (SVT)  
Sciences économiques et sociales (SES)

### LPO des Lumières

Arts : cinéma - audiovisuel\*  
Arts : théâtre\*  
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques (HGGSP)  
Humanités, littérature et philosophie (HLP)  
Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (LLCER) : anglais, espagnol  
Mathématiques  
Numérique et sciences informatiques (NSI)  
Physique-chimie  
Sciences de la vie et de la Terre (SVT)  
Sciences économiques et sociales (SES)  
Éducation physique, pratiques et culture sportives (EPPCS)\*

### LPO de Kawéni

Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques (HGGSP)  
Humanités, littérature et philosophie (HLP)  
Mathématiques  
Physique-chimie  
Sciences de la vie et de la Terre (SVT)  
Sciences économiques et sociales (SES)

### LGT Younoussa Bamana

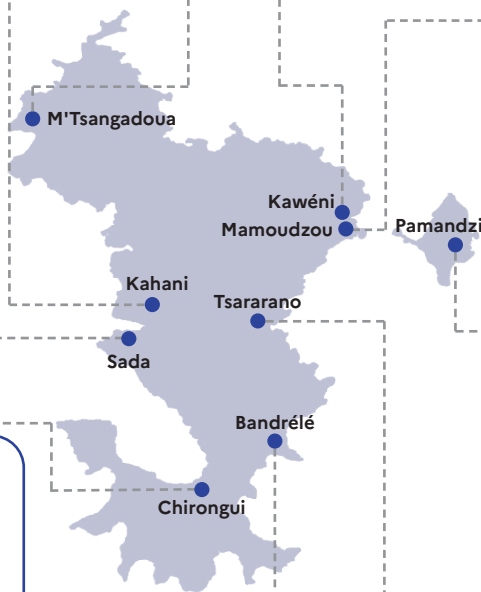
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques (HGGSP)  
Humanités, littérature et philosophie (HLP)  
Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (LLCER) : anglais, espagnol  
Mathématiques  
Numérique et sciences informatiques (NSI)  
Physique-chimie  
Sciences de la vie et de la Terre (SVT)  
Sciences de l'ingénieur (SI)\*  
Sciences économiques et sociales (SES)

### LPO de Petite-Terre

Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques (HGGSP)  
Humanités, littérature et philosophie (HLP)  
Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (LLCER) : anglais, espagnol, et anglais-monde contemporain\*  
Littérature, langues et cultures de l'Antiquité (LLCA)\*  
Mathématiques  
Numérique et sciences informatiques (NSI)  
Physique-chimie  
Sciences de la vie et de la Terre (SVT)  
Sciences économiques et sociales (SES)

### LPO de Dembéni

Éducation physique, pratiques et culture sportives (EPPCS)\*  
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques (HGGSP)  
Humanités, littérature et philosophie (HLP)  
Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (LLCER) : anglais, espagnol  
Mathématiques  
Numérique et sciences informatiques (NSI)  
Physique-chimie  
Sciences de la vie et de la Terre (SVT)  
Sciences de l'ingénieur (SI)\*  
Sciences économiques et sociales (SES)



\*Enseignement de spécialité rare

# VOIE TECHNOLOGIQUE : LES SÉRIES ET LES SPÉCIALITÉS EN PREMIÈRE ET TERMINALE

## LPO du Nord

**Sciences et technologies de laboratoire (STL) :**  
Sciences physiques et chimiques en laboratoire  
**Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG) :**  
Gestion et finances  
Mercatique (marketing)  
Ressources humaines et communication

## LPO Gustave Eiffel

**Sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)**  
**Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D) :**  
Architecture et construction  
Énergies et environnement  
Systèmes d'information et numérique  
**Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG) :**  
Mercatique (marketing)  
Ressources humaines et communication

## LPO de Sada

**Sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)**  
**Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG) :**  
Gestion et finances  
Mercatique (marketing)  
Ressources humaines et communication  
Systèmes d'information et numérique

## LEGTA de Coconi

**Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV)**

## LPO Tanî Malandi

**Sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A)**  
**Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG) :**  
Gestion et finances  
Mercatique (marketing)  
Ressources humaines et communication

## LPO de Bandrélé

**Sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)**

### Sigles

**LEGTA :** lycée d'enseignement général et technologique agricole  
**LGT :** lycée général et technologique  
**LPO :** lycée polyvalent

Lycée public

Lycée agricole

## LPO des Lumières

**Sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A)**  
**Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG) :**  
Gestion et finances  
Mercatique (marketing)  
Ressources humaines et communication  
**Sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)**

## LPO de Kawéni

**Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR)**

## LGT Younoussa Bamana

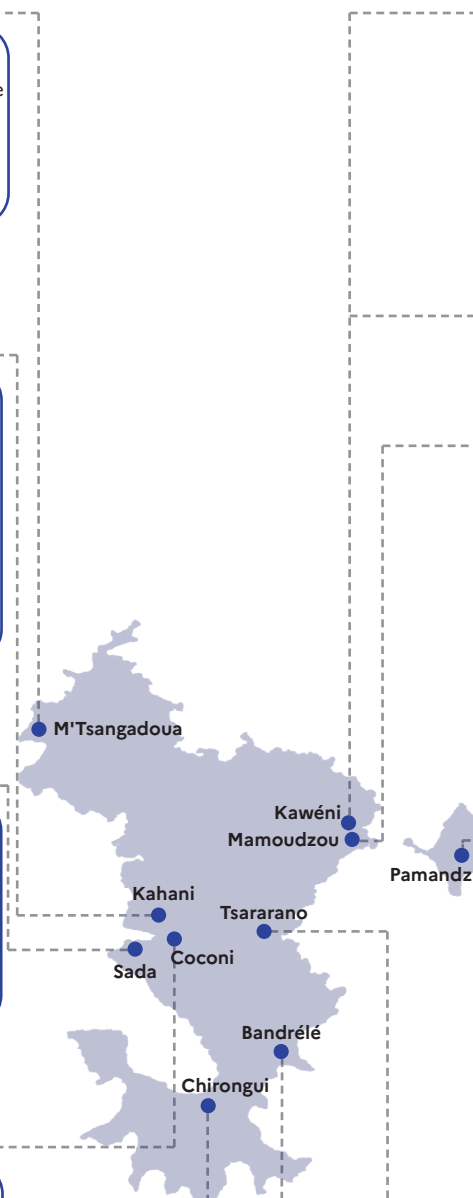
**Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D) :**  
Architecture et construction  
Énergies et environnement  
Innovation technologique et éco-conception  
Systèmes d'information et numérique  
**Sciences et technologies de laboratoire (STL) :**  
Sciences physiques et chimiques en laboratoire  
**Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG) :**  
Gestion et finances  
Mercatique (marketing)  
Ressources humaines et communication

## LPO de Petite-Terre

**Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D) :**  
Architecture et construction  
**Sciences et technologies de laboratoire (STL) :**  
Sciences physiques et chimiques en laboratoire  
**Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG) :**  
Gestion et finances  
Mercatique (marketing)  
Ressources humaines et communication  
**Sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)**

## LPO de Dembéni

**Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D) :**  
Architecture et construction  
Énergies et environnement  
Innovation technologique et éco-conception  
Systèmes d'information et numérique  
**Sciences et technologies de laboratoire (STL) :**  
Sciences physiques et chimiques en laboratoire  
**Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG) :**  
Gestion et finances  
Ressources humaines et communication  
**Sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)**





# INDEX DES FORMATIONS

## LES ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ (EDS)

### ● ARTS

#### Arts plastiques

L'enseignement de spécialité "Arts plastiques" associe l'exercice d'une pratique plastique et la construction d'une culture artistique diverse. Fondé sur la création artistique, il met en relation les formes contemporaines avec celles léguées par l'histoire de l'art. Il couvre l'ensemble des domaines où s'inventent et se questionnent les formes : dessin, peinture, sculpture, photographie, architecture, création numérique, nouvelles attitudes des artistes, nouvelles modalités de production des images.

Prenant en compte cette pluralité de domaines et d'esthétiques, de langages et de moyens, de processus et de pratiques, il permet à l'élève de découvrir la diversité des œuvres, des démarches artistiques, de leurs présentations et de leurs réceptions. Il l'inscrit dans une dynamique d'expérimentation et d'exploration, de recherche et d'invention, d'encouragement aux projets individuels et collectifs, de rencontres sensibles avec la création artistique et de réflexion sur l'art.

#### Cinéma - audiovisuel

L'enseignement de spécialité "Cinéma-audiovisuel" propose aux lycéens une formation aux formes les plus larges de la création en images et en sons, à partir d'approches historiques, stylistiques, techniques et sociologiques. Cet enseignement repose également sur la pratique de l'écriture, de la mise en scène, de la captation et du montage, et sur la découverte des techniques, des métiers et des contraintes économiques liées aux objets de grande diffusion (films, séries, vidéos diffusées sur Internet, jeux vidéo, etc.).

En classe de 1re, l'attention se porte particulièrement sur le statut de l'auteur : comment un style et un propos peuvent-ils se développer dans les contraintes multiples du système de production ? Comment le projet d'un réalisateur peut-il émerger d'un processus collectif porté tant par une équipe artistique que par une équipe technique ?

#### Théâtre

L'enseignement de spécialité Théâtre propose d'associer une pratique de jeu et une expérience de spectateur approfondie par la découverte de nombreux spectacles et la construction d'une culture théâtrale. Cet enseignement permet l'acquisition du vocabulaire d'analyse essentiel pour comprendre les choix opérés pour la création d'un spectacle

et de connaissances historiques par l'étude de plusieurs grandes époques de développement de l'art théâtral, y compris dans des traditions non occidentales.

Au-delà de l'adaptation d'un texte à la scène, l'élève s'interroge sur ce qui constitue et caractérise un spectacle, ainsi que sur la relation entre ce spectacle et ses spectateurs. Il découvre et expérimente, par une pratique de mise en scène, toutes les composantes techniques du théâtre.

### ● ÉDUCATION PHYSIQUE, PRATIQUES ET CULTURE SPORTIVES (EPPCS)

L'enseignement de spécialité "Éducation physique, pratiques et culture sportives" dépasse le champ strict de la pratique sportive. En plus des enseignements en éducation physique et sportive, il intègre d'autres champs disciplinaires (sciences, humanités...).

L'objectif de cet enseignement est d'offrir un parcours d'études et une insertion professionnelle dans de nombreux secteurs (métiers de la santé et du bien-être, enseignement, entraînement, gestion, communication, événementiel, recherche, sécurité...).

### ● HISTOIRE - GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES (HGGSP)

La spécialité "Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques" propose des clés de compréhension du monde contemporain par l'étude de différents enjeux politiques, sociaux et économiques majeurs. Chaque thème du programme est l'occasion d'une observation du monde actuel, mais également d'un approfondissement historique et géographique permettant de mesurer les influences et les évolutions d'une question politique. L'analyse, adossée à une réflexion sur les relations internationales, développe le sens critique des lycéens, ainsi que leur maîtrise des méthodes et de connaissances approfondies dans différentes disciplines ici conjuguées.

## ● HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE (HLP)

La spécialité "Humanités, littérature et philosophie" propose l'étude de la littérature et de la philosophie de toutes les époques par la lecture et la découverte de nombreux textes afin d'affiner la pensée et de développer la culture des lycéennes et lycéens.

Elle s'appuie sur plusieurs grandes questions qui accompagnent l'humanité, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours : comment utiliser les mots, la parole et l'écriture ? Comment se représenter le monde, celui dans lequel on vit et ceux dans lesquels ont vécu et vivent d'autres hommes et femmes ? Cet enseignement développe ainsi la capacité de l'élève à analyser des points de vue, à formuler une réflexion personnelle argumentée et à débattre sur des questions qui relèvent des enjeux majeurs de l'humanité.

## ● LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES (LLCER)

L'enseignement de spécialité "Langues, littératures et cultures étrangères et régionales" (classe de 1re, voie générale) s'adresse à tous les lycéens souhaitant consolider leur maîtrise d'une langue vivante étrangère (l'allemand, l'anglais, l'espagnol ou l'italien, en fonction de l'offre de chaque lycée) ou régionale (le basque, le breton, le catalan, le corse, le créole, l'occitan ou le tahitien) à un niveau d'utilisateur expérimenté. Il vise à faire acquérir une culture approfondie et diverse relative à la langue étudiée.

En s'appuyant sur des supports variés et authentiques (œuvres littéraires, articles de presse, films, documents iconographiques, documents numériques...), les élèves sont amenés à découvrir la spécificité de la culture propre à la langue étudiée, les œuvres patrimoniales majeures qui la constituent, mais aussi les grandes questions qui traversent l'actualité des pays concernés ou qui ont forgé leur histoire.

## ● LITTÉRATURES, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ (LLCA)

L'enseignement de spécialité "Littérature, langues et cultures de l'Antiquité" (classe de 1re, voie générale) se différencie de l'enseignement optionnel par son caractère littéraire plus affirmé. Les objets d'étude au programme de l'enseignement de spécialité sont communs au latin et au grec.

Cette spécialité propose aux élèves un questionnement sur l'homme dans la cité à travers les objets d'étude suivants : "La cité entre réalités et utopies" ; "Justice des dieux, justice des hommes" ; "Amour, Amours". Le dernier objet d'étude "Méditerranée : conflits, influences et échanges" aborde, dans une perspective géographique, chronologique et culturelle, le monde méditerranéen.

## ● MATHÉMATIQUES

L'enseignement de spécialité "Mathématiques" permet aux lycéens d'explorer la puissance des mathématiques comme outil de modélisation et de représentation du monde, au travers de l'étude renforcée et approfondie des thèmes suivants : "Algèbre", "Analyse", "Géométrie", "Probabilités et statistique" et "Algorithmique et programmation". Cet enseignement s'ouvre à l'histoire des mathématiques pour éclairer l'émergence et l'évolution des notions et permet aux lycéennes et aux lycéens d'accéder à un plus haut degré d'abstraction et de consolider la maîtrise du calcul algébrique.

L'utilisation de logiciels, d'outils de représentation, de simulation et de programmation favorise l'expérimentation et la mise en situation. Les interactions avec d'autres enseignements de spécialité tels que physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, sciences de l'ingénieur, sciences économiques et sociales sont valorisées.

## ● NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES (NSI)

L'enseignement de spécialité "Numérique et sciences informatiques" propose aux lycéens de découvrir des notions en lien, entre autres, avec l'histoire de l'informatique, la représentation et le traitement de données, les interactions homme-machine, les algorithmes, le langage et la programmation. L'élève s'y approprie des notions de programmation en les appliquant à de nombreux projets.

La mise en œuvre du programme multiplie les occasions de mise en activité des lycéens, sous diverses formes qui permettent de développer des compétences transversales (autonomie, initiative, créativité, capacité à travailler en groupe, argumentation, etc.).



# INDEX DES FORMATIONS

## LES EDS (suite)

### ● **PHYSIQUE-CHIMIE**

L'enseignement de spécialité "Physique-chimie" propose aux lycéens d'explorer le réel, du microscopique au macroscopique, en étudiant l'"Organisation et les transformations de la matière", le "Mouvement et les interactions", les "Conversions et transferts d'énergie" et les "Ondes et signaux". Cet enseignement promeut une alliance équilibrée entre deux aspects fondateurs de la discipline : l'expérimentation et la modélisation, qui conduisent conjointement à la formulation mathématique de lois physiques validées.

Les nombreux domaines d'application tant de la vie courante que liés aux grands enjeux sociétaux (énergie, environnement) donnent à l'élève une image concrète, vivante et actuelle de la physique et de la chimie.

### ● **SCIENCES DE L'INGÉNIEUR (SI)**

L'enseignement de spécialité "Sciences de l'ingénieur" propose aux lycéens de découvrir les notions scientifiques et technologiques au travers de trois grandes thématiques : "Les territoires et les produits intelligents, la mobilité des personnes et des biens", "L'homme assisté, réparé, augmenté" et "Le design responsable et le prototypage de produits innovants". Cet enseignement développe chez l'élève ses capacités d'observation, d'élaboration d'hypothèses, de modélisation, d'analyse critique afin de mieux comprendre la démarche de l'ingénieur ou de l'ingénieure.

L'enseignement de sciences de l'ingénieur s'articule avec les apports des autres enseignements scientifiques du cycle terminal. Le programme introduit la démarche d'ingénierie design de produits innovants qui sollicite la créativité des lycéens, notamment au moment de l'élaboration d'un projet. Ce dernier permet aux lycéens de développer leur capacité à innover, à imaginer et matérialiser une solution à un type de problématique rencontré par un ou une ingénieure.

### ● **SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE (SVT)**

L'enseignement de spécialité "Sciences de la vie et de la Terre" propose aux lycéens d'approfondir des notions en lien avec les thèmes suivants : "La Terre, la vie et l'évolution du vivant", "Enjeux planétaires contemporains" et "Corps humain et santé". Le programme développe chez l'élève des compétences fondamentales telles que l'observation, l'expérimentation,

la modélisation, l'analyse, l'argumentation, etc., indispensables à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur.

Cette spécialité aborde des champs scientifiques majeurs en sciences du vivant comme en géosciences : organisation du vivant, biodiversité, évolution, fonctionnement des écosystèmes et écologie générale, fonctionnement et histoire de la planète Terre, etc. Elle propose également à l'élève une compréhension solide du fonctionnement de son organisme, mêlant une acquisition des concepts scientifiques avec une approche réfléchie des enjeux de santé personnelle et publique et une réflexion éthique et civique sur l'environnement et sur les bénéfices que l'être humain peut en tirer. La spécialité "Sciences de la vie et de la Terre" s'appuie sur des connaissances de physique-chimie, mathématiques et informatiques acquises lors des précédentes années et les remobilise dans des contextes où l'élève en découvre d'autres applications.

### ● **SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES (SES)**

L'enseignement de spécialité "Sciences économiques et sociales" renforce et approfondit la maîtrise par les lycéens des concepts, méthodes et problématiques essentiels de la science économique, de la sociologie et de la science politique. Il éclaire les grands enjeux économiques, sociaux et politiques des sociétés contemporaines. En renforçant les approches microéconomiques nécessaires pour comprendre les fondamentaux de l'économie et en proposant une approche pluridisciplinaire qui s'appuie notamment sur les sciences sociales, cet enseignement contribue à l'amélioration de la culture économique et sociologique des lycéens.

#### INFO +

Construisez votre projet d'orientation en simulant vos combinaisons d'enseignements de spécialité (EDS) ou votre série en voie technologique sur le site [www.horizons21.fr](http://www.horizons21.fr)

# LES SÉRIES DU BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

## ● SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU MANAGEMENT ET DE LA GESTION (STMG)

Ce bac aborde les grandes questions de la gestion des organisations, par exemple : le rôle du facteur humain, les différentes approches de la valeur, l'information et la communication, etc.

À noter : l'importance de l'enseignement général, pour la maîtrise de l'expression écrite et orale, en français et en langues vivantes étrangères, les apports culturels de l'histoire-géographie et l'appui d'un enseignement adapté de mathématiques.

Les élèves suivent des spécialité propres à la série : trois en 1re et deux en terminale.

Les matières générales sont les mêmes dans toutes les séries : français (en 1re), enseignement moral et civique, histoire-géographie, mathématiques, langues vivantes, éducation physique et sportive et philosophie (en terminale).

Les élèves bénéficient d'un accompagnement personnalisé en fonction de leurs besoins et d'un accompagnement à l'orientation qui pourra représenter jusqu'à 54 heures annuelles.

Un ou deux enseignements optionnels validés en contrôle continu.

Une heure hebdomadaire d'ETLV (enseignement technologique) dispensée en langue vivante.

## ● SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LABORATOIRE (STL)

Au travers d'enseignements privilégiant l'expérimentation, la démarche scientifique et la démarche de projet, les élèves acquièrent des compétences en chimie, en physique, en biochimie, en biologie et biotechnologies. Pendant 2 ans, ils apprennent à doser, à classifier et à effectuer des mesures en utilisant des appareils sophistiqués. L'objectif est de faire émerger des concepts généraux à partir de phénomènes expérimentaux.

- Les élèves suivent des spécialité propres à la série : trois en 1re et deux en terminale.

- Les matières générales sont les mêmes dans toutes les séries : français (en 1re), enseignement moral et civique, histoire-géographie, mathématiques, langues vivantes éducation physique et sportive et philosophie (en terminale).

- Les élèves bénéficient d'un accompagnement personnalisé en fonction de leurs besoins et d'un accompagnement à l'orientation qui pourra représenter jusqu'à 54 heures annuelles.

- Un ou deux enseignements optionnels validés en contrôle continu.

- Une heure hebdomadaire d'ETLV (enseignement technologique) dispensée en langue vivante.

## ● SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'INDUSTRIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (STI2D)

La série STI2D permet d'acquérir des compétences technologiques étendues, transversales à tous les domaines industriels, ainsi que des compétences approfondies dans un champ de spécialité.

- Les enseignements sont conçus de façon interdisciplinaire et en lien étroit avec les sciences, ce qui ouvre les possibilités de poursuites d'études. Ils reposent sur des connaissances dans trois domaines : l'énergie, l'information et la matière.

- Les élèves ont des activités pratiques d'expérimentation, desimulation et d'analyse de produits. Travaillant sur des projets, ils sont incités à collaborer entre eux, à développer leur sens de l'initiative et des responsabilités, à trouver des solutions pour les problèmes rencontrés. Les disciplines prennent appui sur des situations concrètes. Les élèves suivent des spécialité propres à la série : trois en 1re et deux en terminale.

- Les matières générales sont les mêmes dans toutes les séries : français (en 1re), enseignement moral et civique, histoire-géographie, mathématiques, langues vivantes,

- Éducation physique et sportive et philosophie (en terminale).

- Les élèves bénéficient d'un accompagnement personnalisé en fonction de leurs besoins et d'un accompagnement à l'orientation qui pourra représenter jusqu'à 54 heures annuelles.

- Un ou deux enseignements optionnels validés en contrôle continu.

- Une heure hebdomadaire d'ETLV (enseignement technologique) dispensée en langue vivante.

## ● SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'HÔTELLERIE ET DE LA RESTAURATION (STHR)

Les enseignements technologiques portent sur l'économie et la gestion hôtelière, les sciences et technologies culinaires,



# INDEX DES FORMATIONS

## LES SÉRIES DU BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE (suite)

les sciences et technologies des services. Des séances concrètes sont l'occasion de productions et d'analyses par les élèves (en atelier culinaire, en restaurant et/ou hôtel d'application), d'applications numériques (vidéos, serious games...), etc.

Les élèves de 1re doivent effectuer un stage de mise en application.

Les élèves suivent des spécialités propres à la série : trois en 1re et deux en terminale.

Les matières générales sont les mêmes dans toutes les séries : français (en 1re), enseignement moral et civique, histoire-géographie, mathématiques, langues vivantes, éducation physique et sportive et philosophie (en terminale). Un ou deux enseignements optionnels validés en contrôle continu.

Les élèves bénéficient d'un accompagnement personnalisé en fonction de leurs besoins et d'un accompagnement à l'orientation qui pourra représenter jusqu'à 54 heures annuelles.

Une heure hebdomadaire d'ETLV (enseignement technologique) dispensée en langue vivante.

### ● SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU DESIGN ET DES ARTS APPLIQUÉS (STD2A)

Les enseignements technologiques développent chez l'élève des compétences d'analyse, de conception, de création et de communication propres au design ainsi qu'aux métiers d'art. Ils s'appuient notamment sur des démarches expérimentales. Les élèves suivent des spécialités propres à la série : trois en 1re et deux en terminale.

Les matières générales sont les mêmes dans toutes les séries : français (en 1re), enseignement moral et civique, histoire-géographie, mathématiques, langues vivantes, éducation physique et sportive et philosophie (en terminale).

Les élèves bénéficient d'un accompagnement personnalisé en fonction de leurs besoins et d'un accompagnement à l'orientation qui pourra représenter jusqu'à 54 heures annuelles. Un ou deux enseignements optionnels validés en contrôle continu.

Une heure hebdomadaire d'ETLV (enseignement technologique) dispensée en langue vivante.

### ● SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'AGRONOMIE ET DU VIVANT (STAV)

Une large part est accordée à l'approche environnementale :

aménagement de l'espace rural, production, transformation des produits, dimension sanitaire de l'alimentation.

Le bac STAV intègre dans sa formation des stages individuels et collectifs obligatoires.

Le bac STAV propose un ensemble d'enseignements communs similaires aux autres séries de bac techno, avec 2 enseignements spécifiques : les technologies de l'informatique et du multimédia et l'éducation socioculturelle.

Les élèves suivent des spécialités propres à la série : trois en 1re et deux en terminale.

Les matières générales sont les mêmes dans toutes les séries : français (en 1re), enseignement moral et civique, histoire-géographie, mathématiques, langues vivantes, éducation physique et sportive et philosophie (en terminale).

Un ou deux enseignements optionnels validés en contrôle continu à choisir parmi : langue vivante C ; pratiques physiques et sportives ; hippologie et équitation ; pratiques professionnelles.

Une heure hebdomadaire d'ETLV (enseignement technologique) dispensée soit en langue vivante A, soit en langue vivante B.

Le bac STAV propose aussi des sections européennes ou sections sportives et une unité facultative engagement citoyen.

### ● SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL (ST2S)

La biologie humaine, la connaissance psychologique des individus et des groupes, l'étude des faits sociaux et des problèmes de santé, les institutions sanitaires et sociales constituent les enseignements dominants de ce bac.

Les élèves suivent des spécialités propres à la série : trois en 1re et deux en terminale.

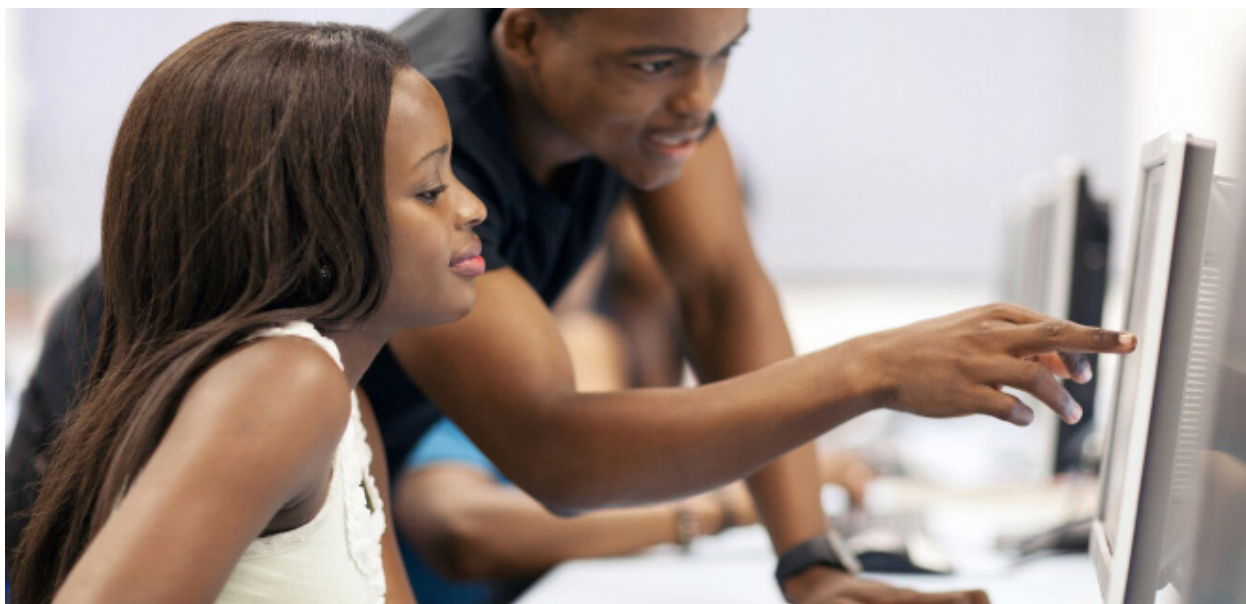
Les matières générales sont les mêmes dans toutes les séries : français (en 1re), enseignement moral et civique, histoire-géographie, mathématiques, langues vivantes, éducation physique et sportive et philosophie (en terminale).

Les élèves bénéficient d'un accompagnement personnalisé en fonction de leurs besoins et d'un accompagnement à l'orientation qui pourra représenter jusqu'à 54 heures annuelles.

Un ou deux enseignements optionnels validés en contrôle continu.

Une heure hebdomadaire d'ETLV (enseignement technologique) dispensée en langue vivante.

## Le centre d'information et d'orientation (CIO)



### ● LE CIO DE MAMOUDZOU

Est un lieu d'accueil, d'information et de conseil dédiés à l'orientation et à la formation tout au long de la vie :

- un service public du ministère de l'Éducation nationale ;
- gratuit et ouvert à tous ;
- un lieu ressource et d'expertise pour l'orientation et l'insertion.

Vous pourrez y consulter de la documentation, bénéficier d'un entretien avec un(e) psychologue de l'éducation nationale.

#### **Pour qui ?**

Élèves, étudiants, parents, éducateurs, jeunes non scolarisés, professionnels, adultes, enseignants, jeunes sans emploi...

#### **S'informer**

Sur les études, les formations professionnelles, les qualifications et les professions

#### **Être accompagné**

Dans l'élaboration de votre projet d'orientation ou de formation

#### **Bénéficiaire**

D'un entretien conseil personnalisé avec un(e) psychologue de l'éducation nationale

Le CIO est en lien avec les partenaires institutionnels :

- Pôle Emploi ;
- Mission Locale ;
- Points information jeunesse ;

• L'université de Mayotte (UMay)

• La cité des métiers.

### ● LE PSYCHOLOGUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

- Intervient au CIO et en établissement scolaire public.
- Contribue à l'élaboration du projet d'orientation.
- Apporte son expertise à l'équipe éducative et au chef d'établissement.

### ● HORAIRES D'OUVERTURE

Le CIO est situé à la cité des métiers de Mamoudzou (rue des manguiers, en face du lycée Bamana).

#### **Pendant la période scolaire**

- les lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 12h30
- les mercredis : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h

#### **Pendant les vacances scolaires**

- du lundi au vendredi : de 8h30 à 14h

### ● CONTACTER LE CIO

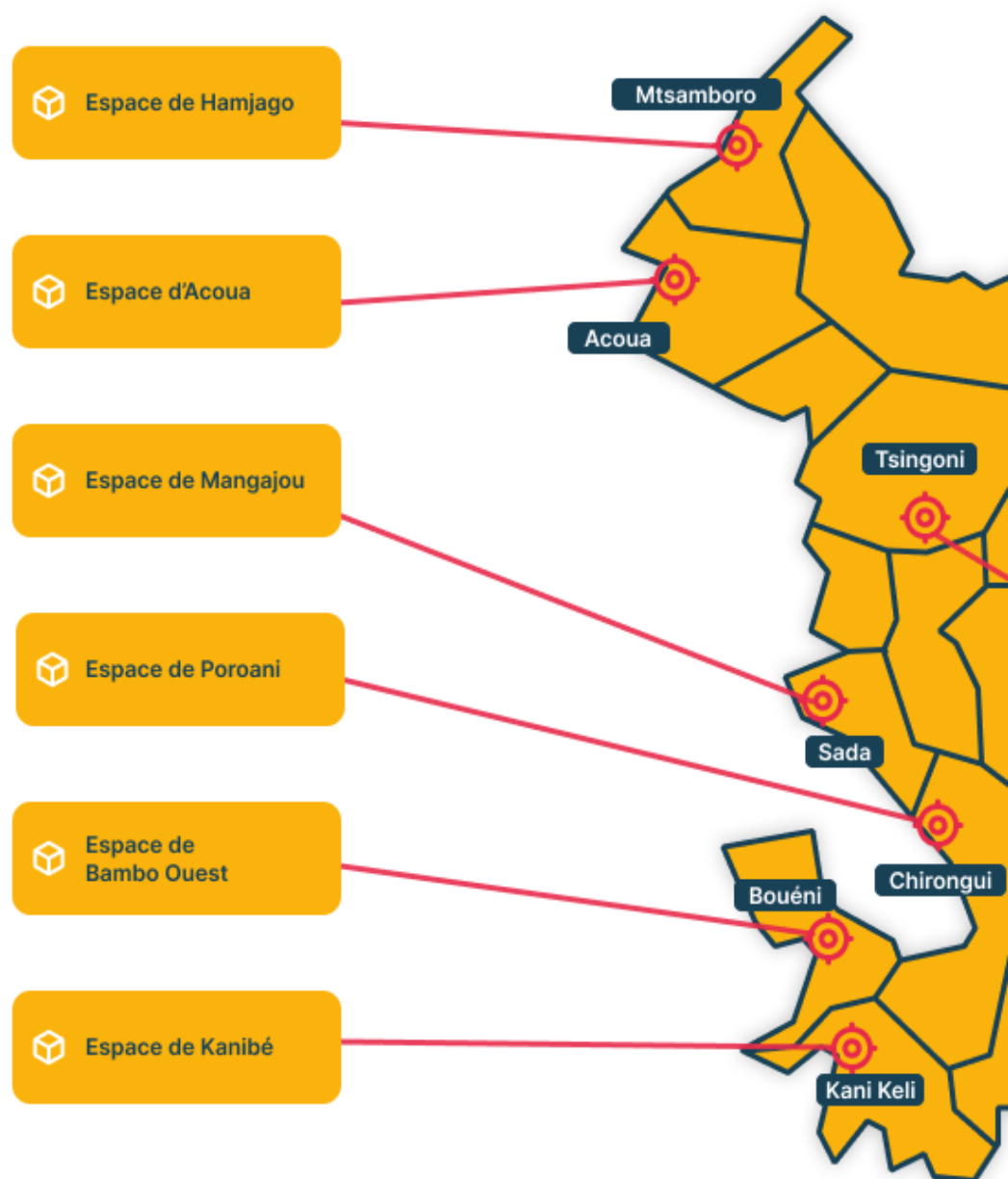
Mail : [ciomamoudzou@ac-mayotte.fr](mailto:ciomamoudzou@ac-mayotte.fr)

Téléphone : 0269 63 34 02

# POUR SE CONNECTER : LES ESPACES NUMI



La carte des espaces numi



La cité des métiers de Mayotte, rue du lycée Younoussa Bamana 97600 Mamoudzou | Horaires : lu

# ÉRIQUES

## ériques de Mayotte (2025)

